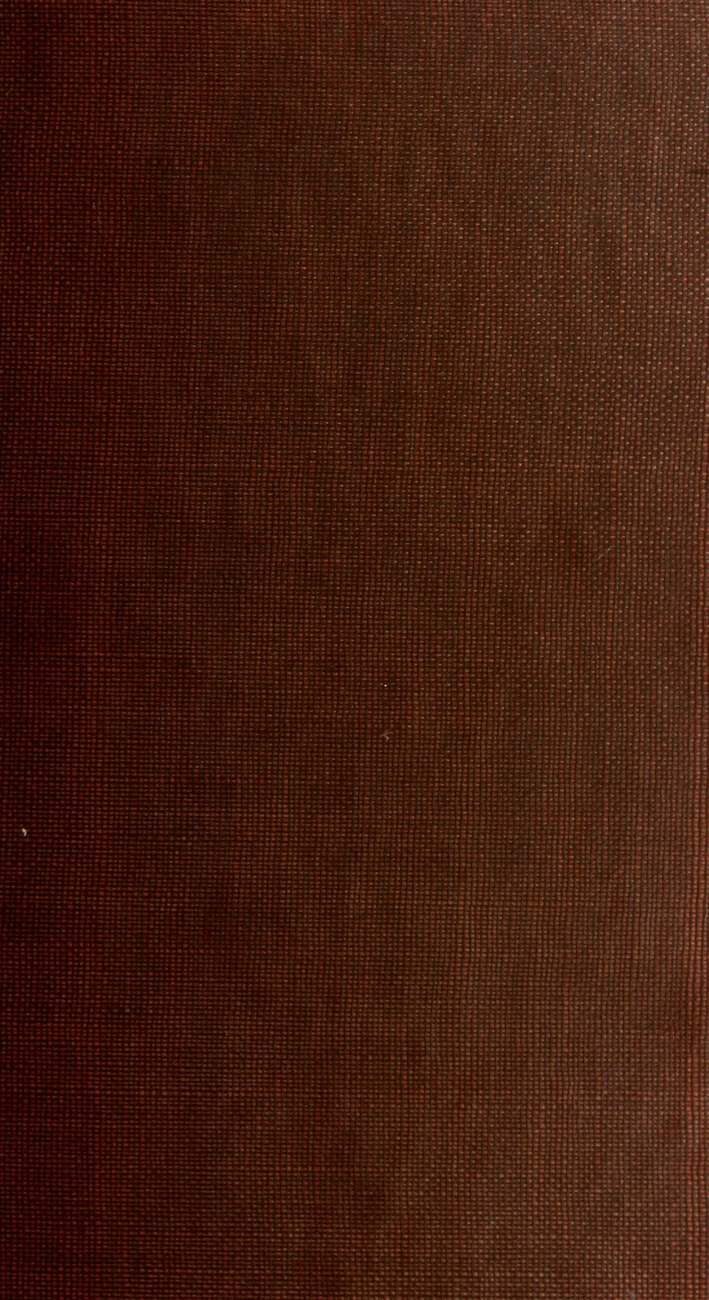


ANALYSE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

PENDANT LE COURS DE L'AN 12, (1804)

Lue à la séance publique du 1er. germinal an 13; et suivie de Notices historiques sur les travaux et la vie de MM. PAZUMOT, GAUTHEROT, MONNIER *et* VIONNOIS.

A DIJON,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

XIII — 1805.

ANALYSE DES TRAVAUX

De l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pendant le cours de l'an 12.

Messieurs,

Les Corps académiques furent sans doute institués pour accroître les connoissances humaines, encourager les savans et propager leurs découvertes ; il est donc du devoir des Académies de faire connoître les ouvrages qu'elles ont reçus, et si cette tâche leur est flatteuse par l'espoir d'augmenter le goût des sciences, il ne leur est pas moins précieux de pouvoir satisfaire au besoin de la reconnoissance, en proclamant les noms des savans qui les ont honorées du fruit de leurs veilles et de leurs lumières.

L'Académie s'est occupée des sciences physiques et mathématiques, des sciences morales et politiques, des arts et des lettres.

Un phénomène singulier appeloit l'attention de tous les savans; Tite-Live fait mention d'une pluie de pierres tombée sur la montagne d'Albe; des phénomènes semblables sont cités par quelques savans, et dernièrement l'Institut a chargé M. Biot du soin d'examiner un fait de cette nature, arrivé près de l'Aigle, le 6 floréal de l'an 11.

Quelle étoit l'origine et la nature de ces pierres, dites météoriques? venoient-elles de la lune ou de quelqu'autre planète, comme l'ont pensé quelques savans? Ces objets occupoient l'Académie, lorsque deux mémoires reçus, l'un de M. Amanton, l'autre de M. Deluc, vinrent augmenter l'intérêt de ces discussions, et répandre quelques lumières sur un phénomène peut-être plus facile à croire, par une excessive confiance dans ceux qui l'ont narré, que par des raisonnemens tirés de la saine physique, ou avoués par nos connoissances modernes.

M. Amanton a joint à son mémoire une pierre de l'Aigle, du poids de sept onces

trois gros, ou deux cent quatorze grammes cent quinze décigrammes ; plus six autres fragmens de ces mêmes pierres, du poids de deux onces deux gros et demi et dix-huit grains, équivalent à soixante-un grammes quatre-vingt-quinze décigrammes, plus quatre-vingt-seize centigrammes.

L'Académie se seroit empressée de soumettre ces pierres à l'analyse chymique, si l'on pouvoit espérer de nouvelles observations après les travaux des Fourcroy, des Vauquelin, qui nous ont appris, que les parties constituantes de ces pierres sont la silice, le fer oxidé, la magnésie, le nikel et la chaux.

Sans contester les témoignages recueillis par M. Biot, M. Deluc trouve, dans sa narration, des circonstances difficiles à concilier.

Telles sont : la disparition du météore, ou globe de feu, et son remplacement par un petit nuage rectangle ; il en est de même de l'état stationnaire de ce nuage, renfermant, en pierres, un poids de vingt à trente quintaux.

Cette immobilité paroît à M. Deluc d'au-

tant plus difficile à concevoir, qu'il n'est qu'une vîtesse quintuple de celle d'un boulet de canon, qui puisse balancer l'action de la gravité.

M. Deluc croit contraire aux phénomènes connus d'attribuer l'état d'ignition du météore au frottement éprouvé dans l'air, et il en donne pour preuve, qu'on ne découvre aucun vestige de fusion dans la balle tirée d'une arme à feu, même rayée.

Enfin, comme l'explosion de ce météore ne s'est pas faite à une grande distance de la terre, cet habile géologue pense que ces pierres n'arrivent pas de régions éloignées, et qu'elles ne peuvent être réputées ni fragment planétaire, ni matière lunaire.

Dans cette opinion, ce phénomène semble plus difficile à concevoir; dès-lors, comment des matières aussi pesantes ont-elles pu séjourner dans les nuages ? ou, s'il falloit un instant pour les former, quelle force a pu réunir, si subitement, leurs parties constituantes, et par quelle cause de tels principes sont-ils parvenus jusque dans la région éthérée ?

Tandis que plusieurs savans cherchoient

la cause des pierres météoriques, et s'occupoient de leur analyse, d'autres s'adonnoient à l'examen d'une découverte, dont la cause sera peut-être aussi difficile à connoître, mais dont les effets ne peuvent être contestés, puisque nous pouvons les éprouver par nos propres sensations.

M. Gautherot, qui n'existe plus que par les services qu'il a rendus aux sciences, a publié deux mémoires sur le fluide galvanique, que M. Rouhié son beau-frère a fait parvenir à l'Académie.

Combien les vérités nouvelles acquièrent de poids et de force, lorsque, dans le même temps, elles sont proclamées en différens pays par des savans qui n'ont entre eux ni rapports ni liaisons! Dans le même temps, de semblables expériences étoient faites à Londres par Humphry Davi; à Berlin, par Humboldt; à Paris, par Gautherot.

Dans le même temps, William Hyde Wolaston à Londres, Gautherot à Paris, professoient la même doctrine, et soutenoient que l'oxidation des métaux étoit la cause principale des phénomènes galvaniques.

Certes les savans étrangers n'ont pas toujours partagé la gloire des découvertes de Gautherot ; il en est quelques-unes qui appartiennent à lui seul, et que nous nous plaisons à citer, comme un hommage rendu à sa mémoire, et comme un témoignage solennel de notre reconnoissance.

Après mille tentatives infructueuses, mille soins minutieux, Gautherot le premier est parvenu à construire un appareil galvanique, sans employer d'autres substances que du charbon et du schiste. Une pile ainsi construite, et formée de plus de quarante étages, donne une saveur vive, piquante, manifeste le phénomène de l'éclair, et produit la décomposition de l'eau, le côté du charbon dégageant le gaz hydrogène.

Il étoit encore réservé à la sagacité de Gautherot d'indiquer un moyen propre à faire juger du dégagement de la plus petite quantité de fluide galvanique : ce moyen est aujourd'hui connu de tous, et l'instrument employé à cet effet s'appelle galvanostok.

Ainsi l'étude du galvanisme étoit trop intéressante, ses phénomènes, appliqués à

l'art de guérir, pouvoient être d'une trop grande utilité, pour ne pas fixer notre attention. Nous avons répété les belles expériences galvaniques d'Humboldt et de Vanmons ; nous avons observé le phénomène de l'irritabilité se manifester avec une énergie vraiment surprenante, dans le tronc d'une carpe séparé de sa tête depuis plus de quinze minutes ; un oiseau, noyé depuis quelques secondes, a battu de l'aîle, et ses yeux, par l'effet de la contraction des paupières, ont paru, pour la dernière fois, s'ouvrir à la lumière : enfin, en armant les étamines des fleurs, les premiers, nous avons tenté, sur leurs organes, des expériences galvaniques, qui demandent à être répétées, dont nous publierons le résultat, et qui peut-être seront un jour d'une grande importance, soit par les termes de comparaison qu'elles donneront lieu d'établir, soit par les limites qu'elles pourront placer entre l'irritabilité animale et l'irritabilité végétale.

Ainsi le domaine de la physique s'agrandit chaque jour, ainsi les sciences feront toujours des progrès rapides, pourvu qu'on

n'accumule pas système sur système, et que leur développement ne suggère pas ces idées chimériques qui nous écartent du chemin de la vérité, et nous empêchent de discerner les vrais progrès de la science. L'ouvrage dont M. Deluc, professeur à Gottingue, a fait la critique, est une preuve convaincante de cette vérité.

Que l'univers se soit formé sans création instantanée, et que le principe de tout soit un fluide élémentaire, dont l'origine est inconnue; que ce fluide, par sa transition de la fluidité à la solidité, soit la source des grands globes qui majestueusement se promènent dans l'espace; que les continens soient produits par soulèvemens et par l'action des fluides expansifs sous la croûte terrestre, nous ne vous entretiendrons point ni de ces idées émises par M. Schmieder, ni de la réfutation de M. Deluc; on pourroit reprocher au premier de trop s'abandonner au travail de son imagination; au contraire, le professeur de Gottingue s'attache à le réfuter par l'étude et l'examen des phénomènes connus, il semble ne vouloir marcher qu'avec des faits; mais le voile

dont s'enveloppent les opérations de la nature, l'oblige quelquefois de recourir à des conjectures dont il n'ose garantir ni l'exactitude, ni la vérité.

Pour établir avec quelque fondement les opérations secondaires du globe, il faut avoir une profonde connoissance des montagnes, des collines, des plaines, des courans d'eau, des côtes de la mer, des masses volcaniques, et de la nature de leurs produits.

Peu de savans possèdent leur historique comme M. Deluc, et ses lumières doivent ajouter un nouveau prix à la dissertation qu'il vient de nous envoyer sur les substances volcaniques.

M. Deluc cherche à prouver, par cet écrit, qu'il est téméraire de vouloir assigner la nature des substances qui entretiennent les volcans; qu'elles n'appartiennent pas plus au porphyre qu'à la roche de corne, au granit ou au schiste, et que ces diverses opinions ne peuvent être fondées sur aucunes données certaines.

A-t-on jamais trouvé dans le porphyre le schorl des volcans, nommé augite, puis

piroxène, ainsi que la leucite ou grenat blanc, dont la crystallisation est de forme ronde à vingt-quatre faces trapézoïdes ?

A-t-on jamais découvert, dans cette substance, les particules ferrugineuses qu'on remarque dans certaines laves ?

Observateur attentif des merveilles de la nature, M. Deluc a su lui dérober ses secrets, dans les entrailles de la terre, comme dans l'examen des êtres qui l'animent et la vivifient; il nous a communiqué des remarques sur les lépas, et nous a fait part de la découverte d'un nouveau coquillage.

Ses observations sont trop intéressantes pour nous borner à une simple analyse; nous allons les insérer textuellement.

« D'après nombre de faits, les lépas ne paroissent pas avoir de mouvemens progressifs, et doivent vivre à la même place; ils soulèvent seulement leur coquille, lorsque tout est tranquille autour d'eux, pour jouir du contact de l'eau de mer et recevoir leur nourriture : d'où il résulte que le contour ou le bord de la base de leur coquille se moule sur la surface du rocher ou du corps quelconque sur lequel

ils adhèrent. C'est de là que viennent les inégalités très variées du bord de ces coquilles, lorsqu'elles ont vécu sur une surface arrondie ou raboteuse.

« En parcourant le bord de la mer, à Valence, je trouvai une huître chargée, sur l'une de ses valves, de deux grands lépas *cabochon*, dont les bords joignoient exactement toutes les inégalités de l'huître. J'avois alors moins d'expérience ; je ne considérai que les lépas, et je les détachai de dessus l'huître.

« Mieux avisé depuis, ayant trouvé sur la plage de Sicile, près du phare de Messine, plusieurs petits madrépores rameux, récemment amenés sur le rivage avec quelque filet, j'en distinguai un, chargé de six petits lépas d'une espèce rare, que je me gardai de séparer du madrépore : je le possède avec ses six petits lépas ; ils sont exactement de la même espèce que celui représenté aux lettres HI-HI de la planche 4 citée ci-dessus, désigné, dans la description, sous le nom de *petit concholépas*.

« Ces lépas, fixés sur les rameaux du ma-

drépore, embrassent une partie de leur circonférence, et leur largeur est disposée dans le sens de la longueur du rameau. L'individu gravé a été manifestement dans cette position; on la reconnoît très bien dans la forme de sa base, dont il n'est dit autre chose, dans la description, que ceci : *le contour de la base forme un ovale peu régulier.*

« Le plus grand de ceux que je possède, a trois lignes et demie dans sa largeur, et le plus petit, environ deux lignes. Leur couleur est légèrement rose, et ils sont traversés de petites stries bien prononcées, qui partent en rayons du sommet : ces lépas, étant dans toute leur fraîcheur, sont très jolis, vus à la loupe.

« Ces faits expliquent les inégalités de la base des lépas récens et des lépas fossiles de toutes les espèces qui, sans cette clé, paroissent fort extraordinaires, et dont on a peine à se rendre raison.

« Je possède une vis fossile du Piémont de trois pouces et demi de longueur, que j'ai trouvé moi-même, qui a dans sa bouche un lépas de l'espèce chambrée aplatie; il

s'est si bien moulé dans le contour intérieur de cette bouche, qu'il semble n'en être qu'une lame un peu soulevée. Ce lépas, qui a neuf lignes de longueur, peut s'ôter et se replacer, on voit alors que sa surface inférieure a reçu le poli du vernis de la vis. Ceci explique encore la forme singulière de quelques-uns de ces mêmes lépas fossiles, qui sont creux en dessus, bombés en dessous, et quelquefois déjetés.

« La position fixe du lépas explique encore un autre fait. Sur les côtes où vivent ensemble les lépas et les glands de mer, on voit souvent les premiers énormément chargés de ces petits parasites. J'en ai détaché en basse marée sur les rochers de la côte d'Exmouth, qui en sont couverts à triple étage. Ces pauvres porte-faix, vivant dans un fluide qui allége beaucoup les charges, n'en sont pas accablés. Si les lépas changeoient de place, les glands de mer ne pourroient pas s'y fixer en aussi grand nombre, ni les environner quelquefois si étroitement, qu'ils ne peuvent avoir que le mouvement d'élever et d'abaisser leur coquille.

« Je regrette que dans la Conchyliologie

que j'ai citée, la description des buccins n'ait pas été faite, parce que je soupçonne beaucoup que ceux représentés à la lettre F de la planche 79, et à la lettre R de la planche 80, sont des buccins fossiles *bouche à gauche*, du comté d'Essex. Cette méprise ne me surprendroit point. Le test de ce fossile est en général bien conservé, et montre très vraisemblablement dans sa couleur fauve, sa couleur originelle. Les autres coquilles fossiles de la même couche sont blanches et fragiles, comme la plupart de celles renfermées dans des couches sableuses et argilleuses, ou composées de débris de coquilles. Celles de la couche d'Essex ont une légère teinte de rouille de fer, la couche elle-même en étant fortement imprégnée.

« Je vis un de ces buccins dans la collection de coquilles d'une dame, qui le croyoit une coquille récente et qui l'avoit acheté assez cher comme tel. Quand on ne connoît pas ce fossile, il est aisé de s'y méprendre. Les brocanteurs peuvent facilement lui donner un poli dont il est susceptible, ou plus d'apparence à des stries disposées dans le sens des révolutions du buc-

cin, qui sont très bien conservées sur quelques individus.

« En parcourant la côte de Dartmouth, en basse marée, je remarquai que les rochers schisteux de cette côte étoient couverts de lépas et d'une multitude de petits glands de mer. J'enlevai un éclat de ces rochers, que je possède, chargé de ces petits glands et de deux lépas. Non-seulement le bord de ces lépas joint exactement, dans toute sa circonférence, les inégalités du schiste, mais plusieurs des petits glands qui les environnent, sont engagés dans la dentelure de la base des lépas, comme les aîles d'un pignon dans les dents de la roue qu'il fait tourner; position qui seroit impossible, si les lépas changeoient de place, qu'ils soient couverts, ou non, des eaux de la mer. Le lépas, en grandissant, a sans doute quelque moyen d'écarter cette ceinture. Comment expliquer tous ces faits, sans admettre que le lépas ne bouge pas de sa place.

« Valmont de Bomare dit cependant, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, que le lépas *se détache du rocher à volonté pour aller à la pâture*. On a beaucoup

d'exemples qu'un déplacement n'est pas nécessaire pour cela ; le lépas peut vivre sans quitter sa place, comme toutes les espèces d'huîtres, les conques anatifères, ses voisins les glands de mer, et tant d'autres animaux marins.

« Cette expression : *se détache du rocher,* a même ceci de singulier, qu'elle indiqueroit que le lépas s'en sépare pour voguer au hazard en quête de sa nourriture ; il ne reviendroit donc plus à la place qu'il occupoit, et tout indique que s'il la quitte, il doit y revenir : elle a encore ceci de remarquable, c'est que le lépas est considéré comme *étant attaché au rocher ;* ce qu'on ne dira jamais des coquillages qui se meuvent pour chercher leur pâture.

« L'expression de Dargenville est plus singulière encore ; il fait mener au lépas une vie très active. *La patelle et l'oreille de mer qui s'attachent aux rochers,* dit-il, *s'en séparent, et vont paître sur le rivage.* On croiroit voir les lépas arriver sur la plage comme les tortues et les veaux marins ; ce qui a donné lieu, sans doute, à

cette étrange méprise, ce sont les lépas qu'on voit au reflux attachés sur les rochers, où l'on croiroit qu'ils sont arrivés du fond de la mer. Ces pauvres lépas, laissés à sec, attendent bien tranquillement, sans bouger, le retour de la marée, qui ramène leur élément avec leur nourriture, et le reflux suivant les laisse à la même place. Leurs voisins, les glands de mer qui les couvrent souvent à triple étage, déposent, à qui les interroge, qu'ils vivent paisiblement ensemble sur le lieu qui les a vu naître.

« Il est possible cependant que dans le grand nombre d'espèces de ce coquillage, il y en ait quelqu'une qui se meuve; peut-être aussi n'a-t-elle, dans ce cas, que la faculté de chercher une autre place, lorsque quelqu'accident l'a détachée de celle qu'elle occupoit.

« J'invite les naturalistes qui seroient de l'opinion contraire, de concilier, avant tout, d'une manière précise, les faits que j'ai cités, tant des lépas fossiles, que des lépas vivans, avec l'idée d'un mouvement progressif; en leur faisant observer, que

tous les coquillages qui ont un mouvement certain, ne se trouvent dans aucun de ces états. »

M. Deluc a joint à ces remarques sur les lépas, la description d'un bivalve marin qu'il ne connoissoit point, et qu'il n'a vu décrit dans aucune conchyliologie.

« En cherchant un lépas, dit M. Deluc, gravé dans l'ouvrage de MM. de Favanne, continuateurs de Dargenville (édition de 1780), une coquille de forme alongée de la planche 4, désignée par les lettres G. G, fixa mon attention. Je lui trouvai beaucoup de ressemblance avec une des valves séparées de mon nouveau bivalve; je cherchai, dans le discours sur les lépas, ce qui en étoit dit, et j'y trouvai la description suivante. (Voy. pag. 542.)

« C'est plutôt une espèce d'opercule qu'un lépas. Lorsque nous l'avons fait graver, d'après l'original que possède madame de Bandeville, nous étions incertains sur la nature de cette production singulière; mais M. Solandrac de Pilmont nous a assuré depuis, en nous envoyant le dessin d'un pareil morceau, que c'étoit l'opercule d'une

espèce de buccin des îles Maldives. Il est de forme étroite et fort alongée, finissant en pointe à une extrémité qui est échancrée et creusée en gouttière, tandis que l'autre est large et évasée. Cet opercule est fort mince, de nature de corne et un peu flexible; ses crues ou accroissemens sont bien prononcés; son extérieur, peu convexe, fait voir une espèce de côte ou de pli longitudinal, assez sensible vers l'extrémité échancrée, mais qui disparoît vers l'extrémité opposée. En dedans il est fort brillant, sa couleur est verd de mer, mêlé de jaunâtre plus foncé en dessus qu'en dessous. Celui dont nous donnons la figure a vingt à vingt-deux lignes de longueur. Il s'en trouve un dans le cabinet de la reine de Suède, que Linné a placé dans le genre des lépas, en citant les figures qui en ont été données par Rumphius et Petiver; mais le premier de ces deux auteurs regarde cette production de la mer comme une sorte d'opercule, et le second la donne pour une coquille tubulaire. Quelques curieux pensent, au contraire, que c'est une partie osseuse de quelque poisson qui nous est inconnu.

« La description qu'on vient de lire, s'applique parfaitement à la forme, à la texture et aux couleurs du bivalve que je possède. Sa seule différence consiste dans la petite échancrure du sommet, chaque valve du bivalve se terminant en pointe sous la forme de bec : mais cette échancrure de l'individu gravé ne peut être qu'une fracture accidentelle ; car la valve d'après laquelle Linné a fait sa description, sous la désignation de *patella*, avoit son sommet en pointe. *Patella unguis*, dit-il, *vertice mucronato carinato*.

« Ayant le bonheur de posséder les deux valves réunies, qui, séparées, ont été prises pour un lépas, un opercule, une coquille tubulaire, et même pour la partie osseuse d'un poisson inconnu, j'ai un vrai plaisir (si je suis le premier) de faire connoître la vraie nature de cette coquille, et d'en donner le dessin.

« Il n'est point étonnant qu'il soit si rare de trouver les deux valves réunies. Elles n'adhèrent pas l'une à l'autre par une charnière, ni par un fort ligament; celui qui les lie, placé près du sommet, a peu de

consistance, et doit bientôt se dissoudre, quand l'animal est mort. Les deux valves étant semblables et sans indice de charnière, peuvent être prises facilement pour des univalves, quand elles sont séparées; les bords, qui s'étendent en aîles de part et d'autre de chaque valve, sont fort minces; le bivalve se présente à la vue par sa délicatesse, sa transparence et les nuances de sa couleur verte, mêlée de jaune en quelques endroits, d'une manière très-agréable.

« Si la réunion des deux valves, par un ligament existant, n'étoit pas nécessaire pour constater l'identité du bivalve, je les aurois séparées pour voir bien à découvert la face interne qui doit être intéressante; mais il faut le conserver soigneusement tel qu'il est. Ce bivalve étant originaire des mers orientales, il peut très bien venir des îles Maldives. Il forme un genre nouveau, car il ne peut être placé dans aucun de ceux qui sont déjà déterminés: on peut le nommer, d'après sa forme, *bec de canard.* »

L'histoire des coquillages, leurs formes,

tantôt élégantes, tantôt singulières, quelquefois bizarres, la beauté de leurs couleurs, l'éclat de leur nacre, doivent inspirer le desir de les connoître; ainsi, la conchyliologie mérite, comme toutes les branches de l'histoire naturelle, les regards et l'hommage du naturaliste éclairé; mais elle n'offre pas, comme la minéralogie, des rapports d'utilité aussi prononcés, soit dans les arts, soit dans la médecine.

L'Académie a reçu de M. Beurard, agent du Gouvernement près les mines de mercure des ci-devant Palatinat et pays de Deux-Ponts, un mémoire sur la manière de faire les recherches des mines dans le Palatinat et d'en commencer les exploitations, et sur les diverses méthodes employées pour l'extraction du mercure de sa gangue.

On lit avec intérêt les détails économiques et les préceptes utiles que contient la première partie de ce mémoire.

Avant de tenter aucune fouille, la prudence ordonne d'examiner les fragmens de roches qui se trouvent dans les ruisseaux, ou dans les lits de rivières; lorsqu'on ren-

contre sous forme anguleuse, ou du moins peu arrondie, des espèces qui accompagnent ordinairement les métaux, telles que la baryte sulfatée et le quartz, pourvu que ces espèces ne soient pas les dominantes dans les montagnes qui avoisinent; lorsqu'il existe sur-tout des indices de minérai; on met à découvert la partie supérieure d'une couche ou d'un lit; les indices subsistans, la fouille se continue, soit par le moyen de galeries de recherche, soit en construisant des puits simples, pourvu cependant que la couche ne soit pas trop profonde, et que l'on n'ait rien à redouter de l'impétuosité de l'eau.

Ces sortes de fouilles sont ordinairement peu dispendieuses; mais pour construire des bâtimens d'exploitation, pour monter un travail de mine, il est essentiel d'examiner le genre du minérai, de chercher à connoître la nature des sites qui le renferment, et sur-tout de savoir s'il est solidement établi, ou seulement superficiel et disséminé, si son extraction sera facile et peu dispendieuse; enfin, si l'on peut pratiquer des galeries d'écoulement pour

la sortie des eaux, ou une machine à vapeurs, destinée aux mêmes fonctions.

L'exploitation établie, M. Beurard croit essentiel de s'appliquer à maintenir par-tout le cours de l'air et l'écoulement des eaux, de faire marcher les travaux de profondeur avec ceux de l'étendue en longueur, et surtout de s'opposer aux extractions inconsidérées, d'où résultent des éboulemens de terre. C'est ainsi que se sont maintenues les exploitations de Landsberg et Stahlberg, tandis que celles de Wolfstein et Mœrsfeld sont abandonnées, quoiqu'encore riches en bons minérais.

Le perfectionnement du procédé que réclame M. Beurard, et dont il s'occupe dans la seconde partie de son mémoire, mérite l'attention des savans.

La méthode la plus ancienne d'extraire le mercure de sa gangue, étoit une distillation *per descensum*, et se pratiquoit dans les forêts, par le moyen de vases de terre cuite, placés au milieu des charbonnières.

Vers le milieu du siècle dernier, un particulier de Dusseldorf, possesseur d'une mine de mercure, dans le pays de Hesse-

Darmstadt, découvrit un procédé de distillation, qui est aujourd'hui le seul en usage. M. Beurard nous transmet une description exacte de cet appareil, et observe cependant que cette méthode, quoique supérieure à la première, occasionne encore une perte sensible de mercure dès les premiers coups de feu, par suite du défaut de consistance du lut; de plus, lorsque le minérai est fort riche, les vapeurs mercurielles se dégagent en si grande quantité, que la capacité des retortes ne peut suffire à leur développement, et dès-lors il n'existe plus assez de fraîcheur dans les récipiens, pour opérer leur parfaite condensation ; M. Beurard paroît craindre enfin, que la chaux ne dégage pas tout le mercure uni au soufre, et qu'il ne reste combiné avec lui une portion de mercure plus ou moins considérable.

Convaincu de ces inconvéniens, M. Beurard les soumet à la méditation de l'Académie, et appelle sur cet objet les lumières et les connoissances de ses membres.

Nous devons à ce correspondant des remercîmens pour les riches échantillons de mines de mercure, qui accompagnoient cet

écrit, et qui sont tous originaires du pays de Deux-Ponts, ou du Palatinat.

Ce pays est encore renommé par son commerce d'agathes, de cornalines, de calcédoines, de sardoines et de jaspes.

Depuis que la mode s'est emparée de ces pierres, pour en former des bijoux, leur histoire, et celle du pays qui les renferme, est sans doute devenue d'un plus grand intérêt; M. Leschevin, dans une de nos séances, nous a entretenus du pays d'Oberstein, de la singularité de sa position, de l'étendue de son commerce, du gisement des agathes, et de la manière de les travailler.

Cette branche de commerce est une preuve de l'industrie des habitans, qui trouvent, dans la cause même de l'infertilité de leur sol, des moyens d'existence et des sources de prospérité.

Il paroît, d'après cet écrit, que la gangue de ces agathes est toujours soit une roche glanduleuse, soit une cornéene dont la couleur varie; tantôt elle est d'un gris verdâtre, quelquefois d'un noir foncé.

S'il est prouvé, par l'analyse de ces di-

vers ouvrages, combien l'Académie est attentive à recueillir les faits que lui transmettent ses membres ; la médaille qu'elle décerne en ce jour, et les autres ouvrages que nous allons analyser, sont une preuve qu'elle ne s'occupe pas avec moins de zèle des moyens d'éloigner les maux qui désolent l'espèce humaine.

L'Académie a continué ses recherches sur la vaccine. Un de ses membres lui a fait part d'une éruption locale, annuelle et périodique pendant les deux années qui suivirent l'insertion de la vaccine. Il a de plus observé que la forme du bouton n'est pas essentiellement circulaire ; il paroît qu'elle varie en raison du mode d'insertion.

Cette Société a consulté sur cet objet ses membres non résidans ; elle a reçu d'eux trois mémoires, dont deux sont dus au zèle de M. Desgranges, médecin à Lyon ; le troisième est de M. Larché, docteur en médecine dans le département du Cantal.

Si nous en croyons le docteur Vibert de Pont-de-Vaux, et les médecins de Rheims, la vaccine peut être tardive sans être infructueuse ; aujourd'hui M. Desgranges nous

prouve qu'elle est également préservative lorsque ses symptômes sont précoces, pourvu cependant que cette accélération s'opère sous l'influence de quelque cause morbifique ou accidentelle.

Dans le premier exemple que cite M. Desgranges, la tumeur, le cinquième jour, avoit acquis son parfait développement.

Le second exemple nous offre le développement du bouton vaccin dans l'espace de vingt-quatre heures; tous ses progrès doublèrent de rapidité; mais les symptômes revinrent à leur état naturel, lorsque la cause qui les influençoit cessa d'exister, et l'on doit d'autant moins douter de l'efficacité de ces deux opérations, que le virus qui en résulta produisit de salutaires vaccines.

Il est donc vrai de dire, contre l'opinion de Woodville, qu'une rougeur survenue dès le second jour aux entamures ou insertions, et que leur gonflement ou leur élévation précoce, ne sont pas toujours des signes certains de manque de succès.

D'autres observations de M. Desgranges viennent à l'appui de ce fait, que le travail

de la vaccine peut déterminer une éruption secondaire de variole, et réciproquement le travail de la variole, une éruption secondaire du virus vaccin; sans que l'une ou l'autre des maladies soit aggravée par la présence des deux virus.

On ne sauroit trop vénérer la découverte de la vaccine, si elle pouvoit de même nous préserver de la peste.

Des médecins étrangers ont fait divers essais pour s'assurer de ce fait, et c'est l'exposé de ces expériences qui forme le second mémoire de M. Desgranges.

Des sujets variolés, placés dans des salles de pestiférés, se sont parfaitement rétablis, sans qu'aucun symptôme de peste se soit manifesté.

Lorsque la peste et la variole attaquent ensemble un même individu, quelque terrible que soit la peste, elle se termine toujours heureusement, sous l'influence de la variole. Ces observations sont d'Eusèbe Vailly, médecin à Smyrne; il tenoit tellement à l'idée consolante que la variole est préservative de la peste, qu'après avoir subi l'insertion du virus variolique, il s'enferma

plusieurs jours dans un Lazaret, et communiqua de diverses manières avec des pestiférés attaqués de bubons : si donc la variole est préservative de la peste, puisque la vaccine est préservative de la variole, on étoit fondé à soupçonner qu'on devoit obtenir, de l'insertion du virus vaccin, les mêmes résultats et les mêmes succès. Cette opinion fut accueillie de MM. Lafond et Auban ; ils cherchèrent à la confirmer par des expériences, dont nous trouvons les détails dans le mémoire de M. Desgranges.

M. Lafond, médecin à Salonique en Macédoine, écrivoit : « j'ai remarqué que les personnes vaccinées n'étoient plus susceptibles de prendre la peste. »

A Constantinople, M. Auban, sur six mille individus vaccinés, a joui de la satisfaction d'observer qu'aucun n'avoit contracté la peste.

M. Larché nous apprend dans son mémoire, que le virus vaccin conserve plus long-temps sa forme limpide et sa vertu efficiente sur les bords du bourrelet : il résulte encore de ses observations, que plusieurs vaccinations infructueuses ne doi-

vent pas détruire l'espoir de tout succès, puisqu'un enfant fut vacciné quatre fois, sans qu'il se manifestât aucun symptôme de virus vaccin ; ce ne fut qu'à la cinquième insertion que la tumeur se développa, et produisit l'effet désiré.

Les autres faits cités sont analogues à ceux déjà observés, soit par Woodville, soit par Aubert ; mais ils ne sont pas moins précieux pour l'Académie, bien convaincue de cette grande vérité, que lorsqu'il s'agit d'une découverte nouvelle, on ne sauroit réunir et accumuler trop de faits semblables.

Quelqu'intéressantes que soient la médecine et la chirurgie, puisqu'elles s'occupent des moyens qui peuvent diminuer la somme de nos maux ; l'enthousiasme qu'elles inspirent est encore plus vif, lorsqu'on les exerce au sein des camps, environné des horreurs de la guerre et de ses nombreuses victimes ; opposer l'art de conserver les hommes à l'art de les détruire, est une position si glorieuse, qu'on trouve en elle seule sa récompense et sa gloire, son courage et son activité.

M. Lombard est un des chirurgiens d'armée qui s'est le plus occupé des plaies faites par les armes à feu ; l'ouvrage qu'il nous a fait parvenir sur cet objet, est rempli de vues intéressantes et d'excellens préceptes ; il nous rappelle entre autres l'usage des frictions, si recommandées par les anciens, et si négligées par les chirurgiens modernes ; c'est d'elles qu'on doit attendre la résolution dans les parties œdémateuses, l'embonpoint dans celles qui sont atrophiées, et le retour de la force dans celles qui sont débilitées.

Le chevalier Temple avoit une si haute idée des frictions, que, dans son opinion, les riches ne devoient pas appréhender la goutte, puisqu'ils avoient des gens à leurs ordres pour les frictionner ; si les frictions modérées ont un si grand avantage sur la totalité de l'individu, doit-on moins espérer de celles qui sont faites sur la partie malade et aux environs de la blessure ? (Ainsi s'exprime M. Lombard) : « Lorsque les bords de la plaie pâlissent, « s'affaissent et se flétrissent, il est essentiel « de relever l'énergie des solides, et de les

« tirer de leur état d'indolence ; des frictions « douces et longuement répétées, donneront « à ces bords languissans le ton nécessaire « pour une prompte guérison. »

M. Valentin nous a fait parvenir son ouvrage sur la fièvre jaune. Cet ouvrage a fixé l'attention de l'Académie, et donné lieu à quelques idées qu'elle a soumises à la sagacité de l'auteur.

Lorsqu'on réfléchit sur les symptômes qui caractérisent cette cruelle maladie, sur ses rapports plus ou moins directs, soit avec les fièvres malignes-bilieuses, soit avec le typhus-carcerum ; on est étonné de l'assertion émise par M. Valentin, que la fièvre jaune n'est pas contagieuse.

Les remèdes qu'il emploie prouvent qu'il la considère souvent comme fièvre bilieuse-maligne ; d'où il résulte que son traitement est totalement opposé à celui de la plupart des médecins anglois, qui regardent la fièvre jaune comme maladie inflammatoire ; cependant, d'après l'exposé des symptômes, si bien décrits par cet habile médecin, il paroît que son traitement est établi d'une manière plus sage et plus con-

forme aux principes de la saine médecine ; c'est par suite de cette manière de voir, qu'il proscrit la saignée, et peut-être elle eût été moins fréquemment employée, sans les hémorragies qui accompagnent le début de la fièvre jaune.

Ces hémorragies ont fait naître la réflexion suivante, dont nous avons fait part à M. Valentin, et, comme nous, il pense qu'en effet elles peuvent en avoir imposé à quelques médecins, et leur avoir fait considérer comme symptôme inflammatoire, un accident qui n'est que le présage d'une dissolution complette.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet ouvrage, qui a obtenu les éloges de plusieurs Sociétés savantes, et qui mérite, à juste titre, les suffrages et la reconnoissance des médecins éclairés.

L'étude des maladies se compose non-seulement de l'examen des symptômes qui les caractérisent, de la connoissance du tempérament, de l'influence des affections morales ; non-seulement il faut étudier les circonstances qui dépendent des localités, il faut encore connoître l'état de l'atmos-

phère et son degré de température.

Le prix que la Société royale de médecine attachoit à la science de la météorologie, doit nous faire sentir ce qu'on a droit d'attendre de ses observations, et la nécessité de les suivre avec exactitude et sagacité : les ouvrages des Sociétés de Besançon, et principalement de Tours, nous sont une nouvelle preuve de cette vérité.

Comme ce ne sont pas toujours les dernières constitutions atmosphériques qu'on doit réputer causes des maladies régnantes (1), on doit désirer qu'il soit formé deux tableaux pour l'histoire des maladies, et de cette manière, il seroit plus facile de distinguer celles qui tiennent à la constitution du moment, et celles qui dépendent des constitutions précédentes. Des ouragans essuyés sur plusieurs points de l'Empire, et dans une partie de l'Europe, des débordemens de rivières presqu'instantanés, des chaleurs excessives dans les

(1) Ainsi, la diathèse sanguine de l'hiver dirige les catarres vernaux sur la poitrine, tandis que l'irritation des organes gastriques pendant l'été, attire sur eux la même affection en automne.

contrées du nord, rendront l'année dernière mémorable dans les fastes de la météorologie.

En Italie, en Espagne et en France, plusieurs contrées ont été ravagées par les tempêtes, la grêle et les inondations; l'Ahr, quoique resserrée dans son lit, a cru de 45 pieds dans l'espace de trois heures; à Stockholm, le thermomètre de Réaumur marquoit 33 degrés, à Pétersbourg 25, tandis que celui de M. Deslandes n'indiquoit, à Tours, que 20 deg. $\frac{1}{2}$, et celui de M. Chevalier, à Paris, 18 deg. $\frac{1}{2}$.

Nous terminerons le compte rendu de l'an 12, relativement à la partie des sciences physiques et mathématiques, par l'apperçu d'un ouvrage que nous a fait parvenir M. Haldat, et qui, par l'importance dont il peut être pour la législation criminelle, mérite de trouver place dans cette esquisse de nos travaux.

Un débiteur de mauvaise foi avoit dénaturé, par le moyen de l'acide muriatique, partie d'une quittance d'à-compte donnée sur une obligation, et avoit rendu décuple la somme comptée; le créancier se plaint

de la fraude, poursuit le débiteur; mais la justice ne pouvoit prononcer sans qu'on eût fait revivre les caractères détruits; on consulta M. Haldat, et ses recherches l'ont conduit à des résultats dont il a fait hommage à l'Académie de Dijon.

L'auteur divise son ouvrage en plusieurs sections, et traite successivement des causes qui peuvent altérer les écritures et l'encre moderne, des signes qui caractérisent l'altération des encres, et des moyens de rétablir les encres altérées et détruites; tels que l'immersion des lettres altérées dans l'acide gallique, ou dans une dissolution de sulfure de potasse; les autres sections concernent la théorie générale de l'altération de l'encre et de sa restauration, la fabrication de cette teinture, et les moyens de remédier à son altérabilité.

Que n'est-il permis à l'Académie de louer l'ouvrage d'un de ses membres! elle vous parleroit de la seconde édition du cours de physique expérimentale, de chymie et de minéralogie; mais si un sentiment de délicatesse lui interdit cet acte de justice, elle peut, sans scrupule, se montrer l'in-

terprète du public, et classer cet ouvrage, écrit avec élégance, rédigé avec ordre et clarté, parmi les meilleurs ouvrages élémentaires qui aient traité de ces divers objets.

L'Académie ne s'est pas occupée avec moins de zèle, de l'étude des sciences morales et politiques ; l'histoire des anciens peuples, cette histoire si intéressante par les grands souvenirs qui l'accompagnent, et par l'idée qu'elle donne du génie, des mœurs et des usages des anciens, a mérité l'attention de plusieurs des membres de cette Société, et produit les travaux dont nous allons succinctement donner l'analyse.

M. Millin, dans un mémoire concernant les monumens antiques que renferme Dijon, félicite l'Académie sur l'intégrité de ses monumens, qu'ailleurs il a trouvé méprisés et dégradés.

Les antiques placés au jardin botanique, les quarante-deux monumens tirés d'une fouille faite en 1781, près l'église Saint-Étienne, monumens que feu M. de Ruffey a fait incruster dans les murs de son jardin ; ceux qu'on remarque dans la cour de la

maison Baudot ; enfin, le triumvirat placé sur la façade d'une maison du faubourg d'Ouche, tous ces objets antiques ont fixé l'attention de M. Millin, et donné lieu à diverses observations qu'il a promis de publier ; il a reconnu entr'autres, que plusieurs de ces monumens étoient inédits ; il a prié M. Devosges de les faire dessiner, et dans peu nous jouirons des gravures de ces monumens, qui attestent la haute antiquité de notre ville, et le respect des anciens pour les cendres de ceux auxquels ils étoient attachés, soit par les liens du sang, soit par ceux de l'amitié.

Cet habile antiquaire a porté ses recherches dans les campagnes qui avoisinent Dijon, et remarqué, à Couternon, dans une maison qui appartenoit jadis à feu M. de la Marre, un bas-relief représentant le jugement de Pâris, dont il n'a été tiré aucune gravure.

Depuis long-temps, l'Académie, dans l'espoir de mettre ses monumens à l'abri des ravages du temps, ou des funestes effets de l'ignorance, avoit formé le projet de les réunir dans un seul local. Encouragée dans ce dessein par M. Millin, elle

a déjà fait transférer chez elle les douze monumens récemment trouvés en faisant des fouilles à la Sainte-Chapelle ; ces monumens nous ont offert des inscriptions gravées sur des sépultures de juifs, des dessus de mausolées ou des vestiges de volutes, qui, peut-être, décoroient quelque temple élevé par le paganisme.

M. Millin a retrouvé dans le cabinet des héritiers Ruffey, le fameux *diptyquon divionense*, dont le lieu du dépôt étoit ignoré. Sur la moitié de ce diptyquon on distingue la figure du Consul, tenant d'une main le sceptre d'ivoire, surmonté d'un aigle et terminé par un buste, qui représente l'empereur alors régnant : on remarque sur l'autre face un rouleau, qu'on nommoit *mappa circensis*, espèce de signal avec lequel on annonçoit le commencement des jeux du cirque.

M. Baudot nous a transmis un ouvrage dans lequel il traite des principales médailles trouvées dans le département de la Côte-d'Or.

Il est sans doute peu de provinces plus fertiles en médailles que la Côte-d'Or ; et la raison s'en conçoit facilement, par le

séjour fréquent des empereurs dans un pays si favorisé du climat et du sol, par l'importance de plusieurs de ses villes, et l'activité de son commerce dans les intervalles de paix et de tranquillité.

Le château de Brise, près Auxonne; Pouilly en Auxois; Saiserey, aux environs de Saulieu; Combertault, dans le voisinage de Beaune; enfin, des vignes situées derrière Larrey; tous ces endroits ont recélé des médailles en argent, à l'exception de celles de Combertault qui étoient d'or, et de celles de Saiserey en petit bronze.

Plusieurs de ces médailles offroient l'effigie de l'empereur Adrien, fils adoptif de Trajan; d'autres, celle de Victorin, et quelques-unes celle des deux Tétricus, usurpateurs sous l'empire de Gallien.

Pendant le règne des rois que se donnèrent les peuples réunis sous le nom de Francs, il fut encore frappé d'autres monnoies dont on a trouvé des vestiges dans les environs de Pagny; en 1754, dans le fond du village de Bouillan; en 1774, dans un vieux mur du château de Barbirey-sur-Ouche; en 1775, à Saint-Seguier; et, dans

des temps moins reculés, à Bligny-sur-Ouche.

Un autre mémoire de M. Baudot nous transmet des détails plus circonstanciés sur les médailles du bas-empire, trouvées le 5 fructidor an 11, à Combertault.

On reconnoît, dans cette série de médailles, l'effigie de huit personnages décorés de la pourpre impériale, depuis Théodose I, jusqu'au vertueux Avitus, qui fut obligé d'abdiquer l'an 450.

Les plus nombreuses présentent l'image de Placide-Valentinien; quelques-unes, celle d'Avitus; enfin, toutes ces pièces, dont la plus grande partie est malheureusement fondue, étoient des sous d'or du poids de quatre-vingt-quatre grains: M. Baudot nous fait connoître leur vraie valeur, en la comparant à celle de divers objets de consommation; d'où il paroît résulter que, vers le milieu du ve. siècle, le taux de ces denrées équivaloit à peu près au huitième de leur valeur actuelle: c'est, dit l'auteur, une preuve de la rareté du numéraire à cette époque, de la foiblesse de la population et de la misère publique.

Ce mémoire est terminé par l'explication de tous les symboles empreints sur ces médailles.

M. Leschevin, persuadé que les objets trouvés dans le lit de la Saône peuvent être de quelqu'intérêt pour acquérir des notions précises sur des lieux qu'on présume avoir été le théâtre de grands événemens, nous donne une description exacte et détaillée de tous les objets qu'il a pu se procurer.

Nous placerons, au nombre des plus intéressans, une médaille en or de l'empereur Claude, (elle est remarquable par la belle tête d'une de ses femmes, frappée au revers, avec cette légende : *Agrippinae-Augustae*) ; une statue de Mercure, de trois pouces de hauteur, vraisemblablement destinée pour un laraire, et sur-tout une statue en bronze de la Vénus anadyomène, de neuf pouces neuf lignes de hauteur, et d'une conservation parfaite. Elle est d'autant plus précieuse, que la Vénus anadyomène n'avoit pas encore été trouvée de cette dimension, et que ses représentations, quoique très multipliées en statues,

pierres gravées, etc., sont rarement bien conservées. Elle a été gravée sur le dessin de M. Desvosges, par les soins de M. Millin, qui se propose d'en enrichir sa *collection de monumens antiques inédits.*

Si les médailles inspirent quelqu'intérêt par les souvenirs qu'elles nous laissent de la fondation d'anciens empires, de l'existence de leurs rois, des événemens mémorables qui ont illustré leurs règnes; quelle vivacité n'ajoute pas à ce sentiment l'enthousiasme et l'admiration qu'on éprouve à l'aspect de ces monumens antiques, de ces statues colossales qui ont traversé des terres et des mers ennemies, ont remonté nos fleuves, nos canaux, et sont arrivés jusque dans les murs de la capitale, pour élever d'éternels monumens de dépouilles opimes; à l'aspect de ces statues colossales qui attestent à la fois la valeur des François, le génie guerrier de leur chef, et la perfection des arts chez les Grecs et les Romains.

L'enthousiasme semble inséparable de ces sortes de productions, et cette élévation d'idées se retrouve jusque dans les

écrits qui nous dépeignent leur mérite et leur beauté : tel est l'ouvrage de notre collègue, M. Denon, sur les monumens antiques arrivés d'Italie.

Winkelman a dit : qu'on n'avoit jamais regardé l'Apollon sans prendre soi-même une attitude plus fière.

M. Denon s'exprime ainsi, en parlant de la Vénus :

« Le jeune homme le plus timide accom-
« pagneroit d'une expression de sensibilité
« la première phrase qu'il adresseroit à la
« Vénus. Dans sa pose, tout est pudeur,
« tout est amour ; ce n'est pas plus qu'une
« femme, mais c'est celle dont on n'a ren-
« contré qu'éparses toutes les perfections,
« c'est celle enfin dont le génie seul a pu
« rêver l'ensemble. »

Favorisés par la beauté du climat, la fertilité du terroir, les Romains n'eurent point à lutter contre des obstacles qui seuls peuvent déterminer les progrès de l'agriculture, et la porter à son degré de perfection.

En France, il est des terrains ingrats et stériles, qui réclament toutes les ressour-

ces de l'art pour les rendre cultivables et fructueux.

Si nous en croyons des mémoires que nous a fait parvenir la Société du département de la Haute-Marne, peu d'hommes de nos jours ont servi l'art agricole avec autant de succès que M. Douette-Richardot; ses soins ont rendu à l'agriculture des marais impraticables, dont le jonc et le roseau se disputoient naguères la propriété.

Des montagnes arides, où l'on distinguoit à peine quelques traces de végétation, sont aujourd'hui changées en vergers, ou couvertes de bois.

Prendre le nivellement des eaux, les distribuer avec art, faciliter leur écoulement lorsqu'elles sont trop abondantes, les ménager lorsqu'on prévoit leur utilité; telle est la partie agricole qui fait le plus d'honneur à M. Douette.

Ainsi, par ses industrieux travaux, la nature a changé de face dans quelques cantons du département de la Haute-Marne, et des lieux, jadis déserts, offrent aujourd'hui le spectacle du bonheur et de la fertilité.

Qu'un homme, tel que M. Richardot, seroit précieux dans notre département ; cependant ses talens eussent été perdus pour la Haute-Marne, si les premières autorités n'avoient su l'apprécier et le tirer de l'obscurité dans laquelle il vivoit. Les autorités supérieures ne recueillent donc pas moins de gloire que les savans, lorsque des découvertes utiles, lorsque des améliorations agricoles sont le résultat de l'émulation qu'elles ont excitée, des témoignages d'encouragement qu'elles ont prodigués.

C'est donc aux autorités supérieures qu'il appartient, plus spécialement, de distinguer, de rechercher les hommes utiles ; ainsi l'Académie doit se féliciter du choix qu'a fait l'Empereur dans la personne de M. François de Neufchâteau, pour occuper la sénatorerie de la Côte-d'Or.

Est-il un magistrat qui, par ses exemples et ses talens, ait rendu plus de services aux sciences et à l'agriculture ? Sans cesse occupé des moyens qui peuvent la faire prospérer, M. de Neufchâteau, dans l'espoir de faciliter les concurrens au prix pro-

posé par la Société d'encouragement de l'industrie nationale, a publié, sur la culture en grand des carottes et des panais, un ouvrage qu'il a fait parvenir à l'Académie.

Ne croyant pas assez étendu le programme de la Société, il a jugé nécessaire de présenter aux fermiers des notions complettes, des exemples nombreux, enfin des renseignemens tels qu'ils fussent instruits de tout ce qu'on a publié sur ces sortes de végétaux depuis 1750.

M. de Neufchâteau paroît pénétré de l'opinion d'Arthur-Young, et pense, comme lui, qu'il n'est pas d'objet d'agriculture qui mérite plus d'attention que celui-là.

On retire double avantage de la culture des carottes; elles sont pour les bestiaux, notamment pour les chevaux une excellente nourriture, et deviennent un moyen de fertilité pour les terres qui resteroient en jachère sans cette sorte de culture. Quelle comparaison à faire pour les produits de chaque année, pour l'accroissement du fonds, entre deux domaines, dont l'un

s'épuise pour nourrir les animaux qui le labourent, tandis que l'autre se bonifie d'une manière progressive, en fournissant une nourriture abondante et saine aux animaux qui le travaillent? Sans doute il est étonnant que ces deux plantes n'épuisent point le sol; seroit-ce parce qu'on les récolte simplement en racines, sans attendre leur fructification? C'est la raison que donne M. de Neufchâteau; et cette raison ne paroît pas invraisemblable, lorsqu'on réfléchit que les blés et tous les végétaux dont l'homme veut avoir ou le grain, ou le fruit, sont ceux qui pompent la substance de tous les élémens, et qui, par leur production complète et développée, appauvrissent la terre.

En publiant cet écrit, cet estimable savant s'est spécialement occupé des fermiers de la sénatorerie de Dijon; il leur a dédié son ouvrage; et si l'un d'entre eux mérite la couronne que doit décerner la Société d'encouragement, il s'engage à lui faire une remise de 300 fr. sur le prix de son bail.

Colbert, dont le nom rappelle de si grands

souvenirs, ce créateur de l'industrie françoise, fut le premier qui sentit l'avantage d'introduire en France les races espagnoles de Mérinos; il voulut délivrer son pays d'un tribut qui, chaque année, nous enlève une partie de notre numéraire; mais, soit ignorance, soit insouciance de la part des cultivateurs, ces races privilégiées ne tardèrent pas à dégénérer, et, dans peu d'années, la Gironde et le Roussillon offrirent à peine quelques traces de cette amélioration.

Daubenton, le premier, revint sur ces essais; par ses soins, les collines de Montbard furent bientôt couvertes de troupeaux espagnols; il observa leurs habitudes, étudia leurs maladies, fit travailler leurs toisons, dont les résultats le disputèrent aux plus beaux louviers; publia ses observations, ses succès, et enfin, détermina le Gouvernement à former un établissement en grand, pour ensuite propager dans les provinces les races espagnoles de Mérinos. C'est ainsi que des propriétaires aisés, des cultivateurs intelligens, ont amélioré leurs troupeaux, et convaincues de ces avantages,

les Académies, faites pour encourager les arts utiles, décernent des prix à ceux qui s'occupent avec le plus de succès de cette nouvelle branche de commerce.

M. Journu-Aubert, membre du Sénat-Conservateur, vient d'être couronné par l'Académie de Bordeaux, pour avoir, dans le département de la Gironde, le plus contribué à l'amélioration des bêtes à laines, par ses soins, son industrie et l'introduction des béliers Mérinos dans ses propriétés.

La Société de Bordeaux nous a fait parvenir la brochure de M. Journu-Aubert, et les vérités qu'elle renferme sont trop précieuses et trop encourageantes, pour n'en pas faire mention dans les annales de nos travaux.

Qu'on ne croie pas que la race des Mérinos dégénère en France; M. Journu-Aubert pense, avec les directeurs des établissemens nationaux de Rambouillet et d'Alfort, qu'elle s'améliore par des soins assidus, une bonne nourriture, un régime bien ordonné et constamment suivi; ce seroit une erreur de croire que les Mérinos sont de complexion plus délicate que

les races communes de France ; aujourd'hui l'expérience a prouvé qu'ils vivent plus long-temps, qu'ils sont plus robustes, et qu'ils résistent mieux aux variations de l'atmosphère, ainsi qu'aux intempéries des saisons.

Enfin, s'il est une circonstance qui puisse augmenter le prix de ces établissemens, c'est la facilité de les faire prospérer sur des sols abandonnés pour cause de stérilité ; tel est l'établissement de M. Marmont dans le département de la Gironde, son terrain n'étoit qu'une plaine de sable, en partie ferrugineux, où nulle végétation spontanée ne distrayoit l'œil du voyageur ; cependant, par une méthode de culture bien entendue, par des alternats de graminées, de légumineuses et de racines élémentaires ; moyennant le parcage en plein air et les engrais souvent retirés de ses étables, il obtient, de cette lande aride, des récoltes admirables, et chaque année il retire de son établissement de Mérinos quarante mille francs, soit en laine, soit en élèves.

L'Académie, dont les regards sont sans cesse tournés vers la prospérité de l'art agri-

cole, désire que de tels avantages soient sentis de la plupart des cultivateurs et les tire de leur état d'insouciance.

Déjà dans notre département l'on compte plusieurs établissemens de Mérinos, et l'on peut connoître, par la leçon de l'expérience, ce qu'on doit attendre de ces établissemens.

Les vignes sont une des principales richesses du département de la Côte-d'Or, et tout écrit qui tend à leur conservation, mérite l'accueil et l'hommage du public; telle est une brochure in-8°., dont le but est de prouver qu'on préserve les vignes des gelées tardives du printemps, en recourant à l'usage de la fumée; cet ouvrage appartient à l'un des membres de cette Académie, et le voile de l'anonyme dont il s'est couvert, nous permet de lui décerner un tribut de reconnoissance, sans blesser sa modestie.

Dans la carrière de l'agriculture, comme dans les sciences de fait, la théorie donne des connoissances, suggère des idées; mais elles ne peuvent devenir fructueuses que par une sage application, et c'est toujours au milieu des productions de la nature

qu'on s'instruit dans l'art le plus difficile, celui de faire une application juste des connoissances acquises, et celui de les perfectionner par l'étude de l'expérience et de l'observation; c'est donc aux personnes instruites, cultivant par elles-mêmes, et non à ces spéculateurs de cabinet, toujours loin de la vérité, parce qu'ils sont loin de la nature, qu'il appartient plus spécialement d'éclairer les Sociétés savantes sur l'état de l'agriculture; c'est par suite de cette vérité, que l'Académie a formé dans son sein un comité de propriétaires-cultivateurs chargé de lui faire connoître l'état actuel de l'art agricole dans ce département, les préjugés à détruire, les découvertes à propager et les nouvelles expériences à tenter.

Une école d'expériences rurales, une pépinière placée dans le chef-lieu du département, dont le but seroit le perfectionnement de diverses espèces d'arbres fruitiers et la propagation d'arbres étrangers; enfin, les moyens de réorganiser les anciens établissemens de haras, sont les principaux objets dont s'occupe le comité;

sans doute il est des magistrats auxquels il suffit de présenter des vues d'utilité publique, pour obtenir leur suffrage et leur assentiment ; puisse ce motif encourager le comité, et nous mettre à même de publier dans peu le résultat de ses travaux.

Si l'Académie s'occupe avec zèle des connoissances agricoles, l'intérêt majeur de ces objets ne lui a pas fait oublier l'utilité des arts économiques.

M. de Beauséjour, ingénieur militaire, nous a fait parvenir un mémoire sur une espèce d'orme propre au département de la Charente inférieure ; l'éloge qu'il nous fait de ses qualités, et l'exposé de ses usages, doivent nous intéresser en faveur de cet arbre ; mais le terme de quarante ans jugé nécessaire pour son parfait accroissement, sera toujours un obstacle à sa culture ; l'homme jouit rarement par l'espoir de l'avenir, c'est dans le présent qu'il cherche ses jouissances, et le Gouvernement seul peut multiplier cet arbre pour nos besoins futurs, en lui donnant la préférence sur d'autres espèces, lors des plantations qu'il

se dispose à faire dans notre département pour border les grandes routes.

Les réflexions qu'a fait naître ce mémoire, ont appelé la sollicitude de l'Académie sur les bois les plus essentiels aux arts, et de ce nombre est une autre espèce d'orme, vulgairement connue sous le nom d'orme tortillard; ses fibres tortueuses se tiennent les unes aux autres, et présentent, en tous sens, une résistance égale; de sorte que les ouvrages fabriqués avec ce bois, peuvent être impunément forcés sans qu'on craigne de les fendre ou de les rompre.

Le prix particulier qu'on attache aux pierres gravées, a souvent fait désirer la découverte d'une matière susceptible d'un travail facile, et dont l'éclat pût répondre à la solidité.

Sans doute les pâtes de verre, et celles qu'on appelle de Wudgwood, sont très précieuses; mais on ne retrouve pas, dans leur empreinte, la netteté de l'original, et il se perd quelque chose du génie de l'artiste.

Une substance sur laquelle on pourroit graver des camées, seroit préférable à

toutes ces empreintes ; c'est donc avec intérêt qu'on doit apprendre que des expériences ont été nouvellement faites avec la stéatite, et qu'elles ont obtenu un succès complet ; ces expériences ont été recueillies et décrites par M. Charles d'Alberg, électeur archi-chancelier de l'empire, qui consacre à l'étude des sciences et des arts le peu d'instans qu'il dérobe aux affaires. Son mémoire a été lu à l'Académie des Sciences utiles d'Erfurt, et la traduction de ce mémoire, écrit en allemand, après avoir été présentée à l'Académie, a été publiée dans le journal des mines par M. Leschevin, membre résidant.

Le grand avantage de la stéatite consiste dans son peu de dureté qui lui donne l'avantage de se tailler, de se tourner facilement, tandis que, soumise à l'action du feu, cette même substance devient dure, au point de produire des étincelles avec le briquet, et d'user les meilleurs limes. La stéatite passée au feu, peut être colorée par l'intermède des huiles, de l'alkool, des acides et des alkalis.

Chaque jour nous voyons les arts hydrau-

liques faire de nouveaux progrès ; on peut en juger par les travaux récemment faits dans l'art de la navigation, par les écluses nouvellement construites ; ici tout atteste l'empire de l'homme sur l'élément le plus difficile à maîtriser ; par-tout il s'est rendu maître des obstacles, par-tout son génie a su triompher de l'impétuosité des eaux, de la difficulté d'arrêter leur cours et de leur résistance contre une ascension plus élevée que le point de leur départ.

M. Antoine, ex-ingénieur, membre résidant de cette Académie, vient de publier une brochure sur la nécessité et les moyens de propager promptement les travaux hydrauliques dans l'Empire françois ; l'impression de cette brochure dans les nos. 404 et 405 du journal des monumens et arts, nous dispense d'en faire l'analyse.

Mais l'Académie saisit cette occasion avec joie, pour donner à M. Antoine un témoignage de son estime et de son attachement ; les glaces de l'âge n'ont pas éteint chez lui l'amour de l'étude ; et il est beau de voir un vieillard consacrer, jusqu'à ses derniers instans, à l'utilité de

son pays, au désir de perfectionner son art.

M. Regnier est peut-être un de ceux qui ont le mieux servi les arts méchaniques, par le génie de ses diverses inventions; la dernière qu'il a fait parvenir à l'Académie, est un instrument dont l'usage est d'indiquer la différence qui existe entre la température de l'atmosphère, et celle de la terre à différentes profondeurs; il est aisé de sentir tout le prix de cet instrument, (que M. Regnier nomme thermomètre à piquet,) soit pour régler la chaleur des couches, et connoître le dégré de chaleur le plus convenable aux différens légumes qui exigent des soins particuliers, soit pour s'assurer du rapport de température entre les terres froides et celles qu'on regarde communément comme les plus productives.

Les travaux de l'Académie, dans la partie des belles-lettres, se bornent aux objets suivans:

M. Maret nous a lu, dans une de nos séances particulières, une traduction en vers d'un morceau de Catulle, sur l'abandon d'Ariane dans l'isle de Naxos.

Nous avons reçu de M. Petitot, associé non résidant, l'éloge manuscrit de Laharpe.

Cet éloge, d'une logique profonde et d'un style pur, sera lu avec plaisir des hommes de goût, et mérite les suffrages des littérateurs distingués.

M. Toussaint Lardillon a fait hommage à l'Académie, d'un ouvrage tendant à rectifier quelques-unes des remarques présentées par M. de Wailly; cet ouvrage est actuellement imprimé, et chacun peut apprécier des observations que l'Académie a jugées conformes aux principes de la langue françoise. On ne sauroit trop chercher les moyens d'amener à sa plus grande pureté cette langue devenue presque universelle, et si préconisée par les étrangers, entr'autres par M. Swal, dont l'immortel ouvrage éternisera l'empire de la langue françoise sur toutes celles de l'Europe.

L'Académie a reçu d'autres ouvrages dont elle a cru ne devoir pas faire mention; elle espère que leurs auteurs ne se formaliseront pas de ce silence, et qu'ils n'abandonneront point une carrière qu'on

ne parcourt pas toujours avec le même succès.

Qui doute qu'il ne soit avantageux pour les sciences, que les Académies correspondent entre elles et s'éclairent mutuellement, par leurs écrits, leurs découvertes et leurs observations?

La Société d'émulation de Nancy est une de celles qui ont publié le plus d'ouvrages intéressans, dans les sciences et les lettres; la première, en France, elle a répandu des lauriers sur la tombe du Théocrite de la Suisse.

Tandis que Viéland chantoit les graces pour les remercier des charmes qu'elles répandoient sur ses écrits, Gessner célébroit, dans ses vers, les bords rians de la Lima, les vallées et les sites agrestes qui entourent la ville de Zurich; il ne crut dignes de ses pinceaux que les scènes douces de la nature; son esprit fécond dédaigna ces grandes scènes, qui étonnent et confondent l'imagination; promenant ses pas dans la vallée des bergers, il n'atteignit point ces pics majestueux où les idées s'agrandissent avec l'horizon; un verd gazon, une ca-

bane champêtre, le bonheur domestique, la piété filiale, la tendresse paternelle, le sentiment d'amour dans toute sa pureté, occupèrent seuls ses pinceaux; et si quelquefois il s'écarte de ce style simple et gracieux, quelles que soient alors la force et la vivacité de ses descriptions, on leur préfère encore les amours de Daphné et la piété filiale de Mirtil et Chloé.

La correspondance avec les associés non résidans présente quelques discussions d'histoire naturelle et de médecine; chaque jour cette correspondance devient plus étendue et plus utile par les hommes de mérite, que l'Académie s'empresse d'associer à ses travaux.

Elle a reçu, dans le cours de l'an 12, associés non résidans, Messieurs Maret, secrétaire d'État, membre de l'Institut; Vivant Denon, membre de l'Institut national, de la Légion d'honneur, directeur-général du Musée-Napoléon, de la monnoie des médailles, etc.; Millin, membre de l'Institut national, professeur d'antiquités à Paris; Lavallée, chef de la 5e. division de la grande Chancellerie de la Légion

d'honneur, membre de l'Académie royale des sciences de Gottingue, de celles de Rome, Nancy, etc.; DARU, tribun, commandant de la Légion d'honneur; VANMONS, chymiste à Bruxelles; RIOUFFE, préfet de la Côte-d'Or; PETITOT, littérateur, résidant à Paris; MARET, préfet du Loiret; et LE BARBIER aîné.

Ses nouveaux membres correspondans sont Messieurs REGNIER, conservateur du Dépôt central de l'artillerie à Paris; Toussaint LARDILLON, auteur de quelques réflexions sur les principes de la grammaire françoise.

Nous terminerons ici le compte rendu de l'Académie pour les travaux de l'an 12; sans doute elle regrette de ne pouvoir offrir quelques-unes de ces grandes vérités qui font marcher la science à pas de géant; mais au moins elle peut se flatter d'avoir employé tous ses efforts pour propager le goût des connoissances; il ne lui manquoit donc, pour avoir mérité l'indulgence des savans, que la satisfaction d'avoir développé l'énergie de la science par un sujet de prix, dont la solution pût conduire à la

connoissance du sort des générations futures, et à l'établissement certain des bases de l'hygiène publique et privée ; telle est le but de la question que l'Académie a proposée pour sujet du prix de l'an 12, et dont la rédaction est ainsi conçue :

« Les fièvres catarrales deviennent aujourd'hui plus fréquentes qu'elles ne l'ont « jamais été.

« Les fièvres inflammatoires deviennent « extrêmement rares.

« Les fièvres bilieuses sont moins com- « munes.

« Déterminer quelles sont les causes qui « ont pu donner lieu à ces révolutions dans « nos climats et nos tempéramens. »

Grand nombre de mémoires nous sont parvenus sur cette question ; trois ont obtenu les éloges de l'Académie ; mais il en est un sur-tout, qui a plus spécialement fixé ses suffrages et mérité son attention.

L'auteur a divisé son ouvrage en trois sections ; il s'occupe, dans la première, de l'examen des symptômes qui caractérisent les fièvres inflammatoires, bilieuses et catarrales ; il nous fait connoître, en observa-

teur éclairé, les diverses modifications qu'elles peuvent éprouver, et donne à penser que la fièvre, dans ces trois genres, n'est autre chose que le résultat de la réaction sur toute l'économie de l'irritabilité augmentée dans certains organes.

La seconde partie de cet ouvrage traite des causes qui doivent jouer un rôle dans le développement de ces maladies; tels sont, par exemple, les tempéramens, les passions, l'âge, les veilles, le climat et les maladies antécédentes.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'auteur dans l'exposé de ces diverses causes: les idées saines qu'il nous donne sur les tempéramens, en les basant sur des données certaines; savoir, sur la prédominance des fluides blancs ou rouges, sur la force ou l'atonie du systême musculaire; enfin, sur l'état de susceptibilité nerveuse, seront accueillies de tous les bons médecins.

Il résulte de tous ces détails, que la force musculaire dispose aux fièvres inflammatoires, la mobilité aux bilieuses, la foiblesse sur tout, unie à la lenteur, aux catarrales, ou pituiteuses-gastriques.

Sans doute il étoit réservé à celui qui sait si bien étudier la nature, de nous tracer le caractère physionomique qui indique le plus de disposition à telle ou telle sorte de fièvre.

Ainsi, par exemple, un corps fort et musclé, un embonpoint plus ou moins pléthorique, une figure rosée, ouverte, un caractère franc, vif, laborieux, présagent de grandes dispositions aux maladies inflammatoires.

La dernière partie de cet écrit, dans laquelle l'auteur s'occupe des circonstances qui ont déterminé successivement le développement et la coïncidence des différentes causes, n'est pas moins intéressante que les deux premières.

L'auteur nous dépeint avec force les moyens en usage chez les anciens, et surtout chez les Grecs, pour acquérir de la force et de la vigueur.

Alors, on considéroit les exercices du gymnase comme le spécifique de la santé, l'école de la guerre et l'entrée du temple de la gloire; la ville honorée de l'athléte victorieux le recevoit en triomphe dans ses murs, et l'on a vu les vainqueurs de

l'arène, aujourd'hui ignorés, mis au-dessus de ceux de Salamine et de Marathon.

Des causes de vigueur et de santé entourèrent également le berceau de l'empire romain.

C'est en suivant progressivement les mœurs, les usages et les institutions des anciens ; c'est en faisant marcher leurs forces avec leurs exercices publics et militaires ; le dépérissement de cet état de vigueur avec l'empire du luxe et de la mollesse ; c'est ainsi que l'auteur arrive au onzième siècle, qu'on doit regarder comme l'époque de la prédominance catarrale ou muqueuse : tous les événemens qui, depuis cet instant, ont modifié nos tempéramens et notre organisation ; tous les agens extérieurs qui n'ont pas exercé sur eux une moindre influence, sont ici rappelés, et liant ainsi les faits avec l'étude de la nature, il termine son mémoire par cette judicieuse conclusion : « Que la nature et l'organisation de l'homme n'ont jamais changé ; que les maladies dont il est affecté tiennent essentiellement à son tempérament, au climat, aux mœurs, et que le tempérament lui-même n'est que le résultat des deux

dernières causes sur les générations successives. »

Ce mémoire eût parfaitement rempli les vues de la Société, si l'auteur se fût occupé davantage des épidémies, et s'il eût fait coïncider leur marche avec le genre catarral, comme il l'a fait découler des changemens survenus dans nos climats, nos mœurs et nos institutions, et c'est par cette raison que l'Académie lui décerne seulement une médaille par forme d'encouragement de la valeur du prix (1).

Même mode de Gouvernement, mêmes mœurs, mêmes usages, même éducation nationale et domestique, même climat, même atmosphère, donneroient donc à nos corps cet état de force et de vigueur qu'on admiroit chez les Grecs et les Romains.

Sans doute pour combattre cette prédominance muqueuse, ce seroit folie que de proposer le changement de nos institutions et le retour à celles de nos pères.

---

(1) L'auteur de ce mémoire est M. Gaillard, docteur-médecin de l'hospice national des incurables de Poitiers, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de la Vienne, etc.

La marche de l'esprit humain, dans le perfectionnement de nos connoissances, ne peut point rétrograder, et les constitutions comme les mœurs, sont toujours le résultat de celles-ci ; mais n'est-il pas des moyens d'entraver les efforts de la prédominance muqueuse ? ne peut-on pas diminuer les effets de ces causes tempéramentales, qui accélèrent en nous la susceptibilité catarrale ? Cette nouvelle question mérite l'examen des médecins éclairés, et la solution s'en trouvera, peut-être, dans une hygiène publique et privée, appliquable à notre forme de gouvernement, nos institutions et nos mœurs ; dans une hygiène différemment modifiée, selon les diverses sortes de tempéramens et les systêmes qui les dominent.

Les deux autres mémoires qui ont mérité l'attention de l'Académie, sont loin d'avoir atteint la perfection de celui dont nous venons de donner l'analyse ; cependant, on ne peut se dissimuler qu'ils font honneur à ceux qui les ont conçus.

Le n°. 3 est riche en érudition, ses idées sont saines et conformes aux principes de la

vraie médecine (1) : l'autre mémoire, désigné n°. 5 (2), s'occupe plus de physique que de médecine ; mais il est rempli de recherches curieuses et de faits nombreux, relevés par un style élégant et pur ; ces motifs ont déterminé l'Académie à décider qu'il seroit fait mention honorable de ces deux mémoires.

Sans doute la question qu'elle propose pour sujet du prix de l'an 13, ne jouera pas un rôle aussi brillant dans les annales des sciences ; mais elle ne doit pas être d'un moindre intérêt pour ce Département.

Il paroît que la culture de la vigne et la manipulation des vins, entrent pour beaucoup dans leur qualité ; beaucoup de vins seroient meilleurs s'ils étoient mieux préparés ; l'incertitude dans l'art de la manipulation, la difficulté d'établir et de prouver la meilleure méthode, ont créé presqu'autant de procédés qu'il existe de communes, ou du moins de cantons vignobles ;

---

(1) Ce mémoire est de M. Lafont-Gouzi, docteur en médecine à Toulouse.

(2) L'auteur est M. Canolle, docteur en médecine à Poitiers.

il est donc important de connoître le meilleur de ces procédés, ou de ne laisser subsister que ceux rendus nécessaires, par les différences qui naissent de la qualité des raisins, de la nature des terroirs et de la diversité de leur exposition.

Aussi pénétrée des avantages de ces connoissances agricoles, que du désir d'être utile au Département de la Côte-d'Or, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, propose, pour sujet d'un prix à décerner dans le premier sémestre de l'an 14, la question suivante, dont la rédaction est ainsi conçue :

« Quelles sont les méthodes de cultiver « la vigne et de faire le vin, dans les vi« gnobles renommés des Départemens de « la Côte-d'Or et de Saône et Loire? com« parer ces méthodes, exposer les motifs « de leurs différences, faire connoître leurs « avantages et les améliorations dont elles « sont susceptibles. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages doivent être remis au secrétaire avant le 1er. frimaire an 14.

La mémoire du célébre Daubenton, no-

tre collégue et notre compatriote, étoit trop chère à l'Académie, pour ne pas solliciter à sa louange un tribut de respect et d'admiration ; dans la même séance, il sera donné une médaille d'or à celui qui aura le mieux célébré ses travaux et ses talens, sa gloire et son génie.

Des questions d'un intérêt général, des sujets de prix dont la solution peut influer sur la prospérité de ce Département, des travaux dans les sciences physiques et mathématiques, dans les sciences morales et politiques, dans les arts et les lettres, des correspondances suivies avec les Sociétés savantes, des découvertes récentes, enrichies de quelques faits nouveaux ; tous ces objets, ont formé, pendant le cours de l'an 12, le sujet de nos veilles et de nos méditations ; sans doute nous croirions quelque prix à nos travaux, si les savans daignoient en accepter l'hommage ; et s'il est pour nous une récompense, c'est l'espérance de pouvoir contribuer à l'accroissement des connoissances humaines ; c'est l'espérance, non moins flatteuse, de pouvoir obtenir les suffrages de nos concitoyens et de mériter leur estime.

NOTICES HISTORIQUES

Sur MM. Pazumot, Gautherot, Monnier *et* Vionnois, *rédigées par le Secrétaire, et lues à la séance publique du 1er. germinal an 13.* (1806)

Il est du devoir des Académies de jeter quelques fleurs sur la tombe de ceux qui les ont honorées de leurs veilles et de leurs travaux; convaincue de cette vérité, et pénétrée du sentiment de la reconnoissance, l'Académie parlera, avec éloge, des ouvrages de MM. Pazumot, Gautherot, Monnier et Vionnois, de leurs droits à l'estime publique, et des services essentiels qu'ils ont rendus à leur pays, aux sciences ou aux arts, pendant le cours de leur existence.

François Pazumot, natif de Beaune, fit ses premières études dans la ville d'Auxerre ; il y professa la science de la physique avec zèle et distinction. Témoins de ses succès et de son goût pour l'étude, MM. Lebeuf et Lacurne-Sainte-Palaye l'honorèrent de leur amitié ; ils l'admirent à leurs entretiens, excitèrent son émulation, et lui inspirèrent du goût pour l'étude des monumens antiques.

Bientôt tous ses momens furent consacrés à cette partie de l'histoire, si intéressante par les grands souvenirs qui l'accompagnent, et par l'idée qu'elle nous laisse du génie des anciens, de leurs mœurs et de leurs usages.

Le Mercure de France et le Journal de Verdun publièrent ses premiers écrits ; on y remarque entr'autres une dissertation sur le retranchement gaulois, situé près d'Avalon, et connu sous le nom du camp des Alleux.

M. de Caylus avoit regardé ce camp comme un ouvrage des Romains ; cette opinion fut rectifiée par M. Pazumot ; M. de Caylus reconnut son erreur, et lui-même

il s'empressa de dissuader le public, en faisant imprimer l'opinion de M. Pazumot dans le sixième volume de ses antiquités.

Entraînés par les suggestions de l'amour propre, d'autres savans eussent employé l'arme du sophisme pour soutenir leur opinion, et c'est ainsi que se sont élevées des discussions orageuses, des débats interminables, qui souvent nous laissent dans l'incertitude, et nous empêchent de discerner les vrais progrès des sciences. Qu'il leur est donc avantageux d'être cultivées par des hommes qui sont étrangers au sentiment de l'amour propre, et qui ne voient dans leur étude qu'un moyen de perfectionner les connoissances humaines, de soulager l'humanité et de servir leur pays.

En 1765 M. Pazumot consigna, dans un volume in-12, quelques réflexions sur la direction de plusieurs voies romaines, et sur l'emplacement ou la topographie des anciennes villes de Chora, de Bandritum et de Gergovia. Cet écrit est un de ceux qui font le plus d'honneur à M. Pazumot.

Les porte-feuilles de l'Académie de Dijon, ses mémoires et ses sémestres, sont

enrichis de ses ouvrages et de ses dissertations.

Le second volume des mémoires de l'Académie nous donne sa description du camp romain de Flogny-sur-l'Armençon, à trois lieues de Tonnère.

Ce camp fut tracé par les Romains, lors de la conquête des Gaules; il étoit un de ceux qu'on appeloit *Stativa,* et ne pouvoit contenir qu'une légion.

On remarque dans les nouveaux sémestres de l'Académie ses observations sur l'histoire naturelle, faites dans la traversée de l'ancienne province de Bourgogne depuis Auxerre jusqu'à Chalon.

M. Pazumot termine ces observations en nous faisant connoître la cause qui rend les montagnes de Suisse visibles aux approches de la pluie.

On lira sans doute avec intérêt la description de ce phénomène, qui, si souvent, se retrace à nos yeux, et dont l'explication ne paroît pas moins ingénieuse que satisfaisante.

Les vents du sud-ouest et du sud-sud-ouest sont ordinairement les précurseurs de

la pluie ; ces vents réfroidissent les couches supérieures de l'atmosphère, et conséquemment détruisent l'équilibre dans l'air ; dès-lors les couches inférieures deviennent plus chaudes, les vapeurs aqueuses plus raréfiées, elles arrivent enfin à un état de parfaite dissolution ; de sorte qu'il n'existe plus d'objets intermédiaires entre ces montagnes et les rayons visuels.

Plusieurs auteurs s'étoient occupés des grottes d'Arcy-sur-Cure, distantes d'Auxerre de six lieues et demie ; mais leurs descriptions étoient différentes ; il s'agissoit de connoître la vérité, et de savoir ce qu'elles contenoient d'inexact et d'exagéré ; cette tâche sembloit réservée à la sagacité de M. Pazumot ; il pénétra dans ces souterrains, dessina leur coupe, leva leur plan, joignit à ses dessins des descriptions exactes, des explications ingénieuses, fit disparoître le prestige de ces lieux, jadis si merveilleux, et l'homme éclairé ne vit plus dans ces grottes que des excavations produites par des affaissemens de couches intérieures.

On trouve encore dans les archives de l'Académie un long et savant mémoire de

cet antiquaire, sur trente-six portions de chemins antiques qui traversent l'ancienne Bourgogne en différens endroits, et conduisent à ses principales villes.

Une vaste érudition, une critique judicieuse, une grande exactitude dans les calculs géographiques, caractérisent cet écrit.

Enfin, si M. Pazumot avoit besoin d'autres titres pour mériter l'estime du public et la reconnoissance de son pays, nous pourrions encore citer la bibliothèque historique, dont il fut un des plus zélés collaborateurs.

M. Pazumot vivoit loin de nous, et nous regrettons de n'avoir pu apprécier ses qualités sociales comme ses travaux et ses talens.

Ses liaisons intimes avec MM. Michault, Maret, Guyton, Boullemier et Legouz-Gerland, sont une preuve qu'il savoit choisir ses amis, et qu'il recherchoit en eux autant ce caractère de bienfaisance qui ennoblit l'ame, que le goût des sciences qui l'élève et l'embellit.

Appelé à Beaune pour des affaires personnelles, M. Pazumot fut attaqué d'une

fièvre maligne, à laquelle il succomba.

Ses talens, comme géographe, sa vaste érudition, comme antiquaire, ses connoissances, comme naturaliste, recommandent sa mémoire à la postérité, et nous invitent à donner à sa tombe des témoignages d'estime et de regrets.

Nicolas Gautherot, membre de l'Athénée des arts, de la Société académique des sciences, de celle des inventions et découvertes, et de l'Académie des sciences, lettres et arts de Dijon, nacquit à Is-sur-Tille en 1753.

Dans le cours de ses premières années, M. Gautherot s'occupa spécialement de l'étude des sciences physiques et mathématiques; fixé dans la capitale, il suivit avec zèle les cours qui traitent de ces objets, et gagna, par son application à l'étude, par son désir de s'instruire, l'amitié de l'abbé Marie, successeur du célébre abbé Lacaille, et celle de M. Sage, professeur de minéralogie; d'autres liaisons avec des savans non moins distingués, attestèrent son goût pour les sciences et ses heureuses dispositions.

Si les expériences utiles à l'humanité ne peuvent être exposées à l'oubli, on se rappellera sans doute avec intérêt l'expérience du corset de liège ou scaphandre.

Soutenus verticalement par ces corsets, MM. de la Chapelle, Gautherot et deux autres personnes, parcoururent plusieurs fois, sur la Seine, la distance du pont-neuf au pont-royal.

L'esprit d'indépendance est ordinairement le partage de ceux qui cultivent les sciences. Seroit-ce parce que leur étude ennoblit l'ame et lui fait rejeter, avec mépris, tout ce qui peut l'humilier ou l'asservir? Seroit-ce parce que le savant trouve son bonheur dans la gloire de l'étude, et qu'il ne faut, pour satisfaire cette passion, ni l'amour des richesses, source de tant de maux, ni cet appareil de luxe qui n'en impose qu'à la sottise et à l'ignorance? Quelqu'en soit la cause, M. Gautherot demeura constamment fidelle à ces maximes, et refusa les places qui lui furent offertes; mais ami zélé des sciences et des arts, notre collégue ne négligea jamais aucune occasion de s'instruire, et partit

pour la Suisse avec un Anglois, qui le rechercha pour la variété de ses connoissances et l'agrément de son caractère.

A son retour de Suisse, le public commença de jouir du fruit de ses veilles et de ses travaux.

En l'an 6, M. Gautherot fit hommage à l'institut de deux mémoires sur l'électricité. L'année suivante, il lui dédia une dissertation sur l'acoustique ; le rapport en fut fait par M. Lagrange, qui reconnut dans cet ouvrage des idées neuves et savantes.

M. Rouhié son beau-frère nous a fait parvenir, l'an dernier, deux de ses écrits sur le fluide galvanique, dont nous avons donné une idée dans le compte rendu.

Après la mort de ses proches, M. Gautherot parut ne plus tenir à la vie que par son amour pour les arts et les sciences; elles étoient l'objet de toutes ses pensées, l'occupation de tous ses instans : jamais on ne porta plus loin que lui l'enthousiasme des sciences et l'entier oubli de soi-même; il ne craignit pas de faire, sur sa personne, diverses expériences, et dans l'espace de

vingt-quatre heures, il respira une quantité considérable de gaz oxigène.

Non moins distrait que ce fameux théologien suisse, dont nous parle Zimmermann, et qui, appliqué à l'étude, ne s'apperçut pas du tonnère qui tomboit dans sa chambre; Gautherot, l'esprit occupé d'une nouvelle expérience, se heurta contre une charrette, et reçut un coup dont les suites furent mortelles.

Telle fut la fin de cet estimable savant, qui emporte dans la tombe nos regrets et notre affection.

Ceux qui aiment à trouver, dans l'ami des sciences, un homme paisible et modeste, un savant qui les cultive, plutôt pour accélérer leurs progrès et servir son pays, que pour courir la carrière de la gloire ou satisfaire son ambition, honoreront sans doute sa mémoire de sentimens d'estime et de respect.

L'attachement de M. Gautherot à notre Société, sa naissance dans notre département, réclamoient de nous un témoignage solennel d'estime et de reconnoissance; ce témoignage, nos cœurs nous l'ont dicté,

et nous n'avons fait qu'exprimer ses sentimens et ses regrets.

Monnier, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, nacquit à Besançon le 11 octobre 1733, et mourut à Dijon le 8 ventôse an 12.

Son penchant pour les arts se manifesta dès l'âge le plus tendre. Semblable au fameux Mantegna, qui, au lieu de veiller à la garde de son troupeau, s'amusoit à le dessiner, semblable à cet habile peintre, Monnier fut, comme lui, l'élève de la nature : ses heureuses dispositions décidèrent seules du choix de son état, et Monnier se livra sans réserve à cette profession qui transmet, jusqu'à la postérité la plus reculée, les connoissances que nous avons acquises ; tel est l'art de la gravure, le temps même respectant ses ouvrages, semble l'avoir pris pour confident de ses secrets ; et lorsqu'il n'existe autour de nous, aucun monument des empires les plus florissans, aucun indice des règnes les plus brillans, les entrailles de la terre recèlent encore des médailles qui nous indiquent la chûte

de ces empires, et nous annoncent l'existence de leurs rois.

Si l'on veut se convaincre des talens de Monnier, il faut examiner la carte de la flore de Bourgogne, les planches géographiques de Pourcher, les antiquités de Legouz-Gerland, les gravures des œuvres de Salluste.

Dans la carte botanique, la vue se repose avec plaisir sur le frontispice représentant Zéphire qui caresse Flore.

Combien de force, de vérité et d'expression n'a-t-il pas mis dans les planches qui décorent les œuvres de Salluste!

Ses derniers travaux sur tout sont autant de chef-d'œuvres; nous citerons entr'autres les sceaux des préfectures de la Seine et de la Côte-d'Or, et nous parlerons avec reconnoissance du cachet destiné pour l'Académie de Dijon.

Tels sont ses titres à la gloire: ses droits à l'estime publique, nous les puiserons dans sa vie privée, et dans l'examen de ses vertus sociales.

Bien différent de ceux qui ne voient dans leurs talens que des moyens d'acquérir des

richesses et du crédit, Monnier ne s'occupa de son art que pour satisfaire son goût et servir son pays.

O noble désintéressement! combien tu relèves les talens de l'artiste distingué ; tu ne laisses voir en lui que le plaisir d'être utile, et ses services deviennent autant de bienfaits !

Chérir ses enfans, servir ses amis, secourir les malheureux, furent en tout temps les plus douces affections de Monnier, comme ses premières jouissances.

On peut donc dire de cet artiste, qu'il fut l'ami de son pays et l'honneur de son art.

L'hommage qu'en ce jour nous rendons à sa cendre, le tribut de louanges et d'estime que nous payons à sa mémoire, sont donc bien justement mérités.

L'Académie se félicite d'avoir rempli un devoir si honorable ; elle espère que tous les artistes applaudiront aux talens distingués de Louis-Gabriël Monnier, et qu'un concert unanime de louanges et de regrets, transmettra à nos arrières-neveux, la simplicité de ses mœurs et la supériorité de son burin.

PHILIPPE VIONNOIS naquit à Dijon en 1764. Cet artiste eût été perdu pour la partie des ponts et chaussées, si un goût bien prononcé pour les arts ne lui eût révélé l'étendue de ses moyens, et ne lui eût donné le courage de surmonter les obstacles que ses parens apportèrent à son désir de s'instruire.

Ce fut contre leur gré et presqu'en secret, qu'il apprit l'art du dessin.

Témoin de son zèle et de son aptitude, M. Jolivet conçut de l'intérêt pour ce jeune artiste, il lui enseigna l'architecture et le fit nommer dessinateur des États; cette place le fit connoître de M. Gauthey, alors ingénieur en chef des États de Bourgogne. Il s'apperçut bientôt qu'il pouvoit tirer un parti plus avantageux de ses heureuses dispositions, et dans cet espoir, il l'appela au canal du Charolois; ce témoignage de confiance encouragea M. Vionnois; il fit de nouveaux efforts pour mériter l'estime de ses chefs, et dans la construction de l'écluse de Digoin, qui donne dans la Loire, cet artiste développa des talens qui justifièrent leurs espérances, et confirmèrent son mérite.

M. Pourcher, dont les arts ont long-temps pleuré la perte, étoit à la tête de ce canal.

En 1778, après son décès, M. Vionnois fut nommé à cette place, qu'il conserva jusqu'en 1792. Ce fut à cette époque qu'on lui donna les fonctions d'ingénieur du canal de Dijon à Saint-Jean-de-Lône. Mais des événemens politiques rendirent ses talens inutiles et laissèrent à M. Vionnois des momens de loisir, qui furent consacrés à l'étude de son art.

L'influence des canaux sur la prospérité des états, ne pouvoit échapper à celui qui venoit de conquérir l'Égypte, ce pays autrefois si renommé par la culture des sciences, l'étendue de son commerce et la beauté de ses canaux.

Il fut donc décidé qu'on reprendroit les travaux de Picardie; M. Vionnois fut chargé du soin d'examiner quel étoit le meilleur projet de celui de M. Vick ou de M. Laurent.

Après de grands travaux, après nombre de plans levés et dessinés, l'opinion de M. Vionnois fut d'adopter le projet de M. Vick; le Gouvernement accueillit cette

idée, et de suite des ordres furent donnés pour commencer le canal de St.-Quentin.

C'est ici le moment de publier que son zèle infatigable suffisoit à tout, et tandis que M. Vionnois dirigeoit les travaux de St.-Quentin, il s'occupoit de lever les plans du canal de Bruxelles à Charleroy, qui doit joindre la Somme à l'Escaut.

Tant de zèle ne put être arrêté que par une maladie grave, d'une longue convalescence; mais toujours étranger à lui-même, lorsqu'il s'agissoit des devoirs de son état, instruit que le Premier Consul étoit à Bruxelles, M. Vionnois part pour cette ville, et se hâte de lui présenter ses projets et ses plans sur le canal de Charleroy; au retour de son voyage, trop foible encore pour supporter de telles fatigues, M. Vionnois fit une rechute, et périt au commencement de l'an 11.

Nous pleurons en lui un collégue estimable, dont le souvenir nous sera toujours cher; la douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs, son extrême probité, l'absence de toute prétention, le firent rechercher de ceux qui aiment le talent

modeste, et chérir de tous ceux qui le connurent.

Mort au service de sa patrie, mort de ses travaux, il emporta dans la tombe cette idée rassurante que le Gouvernement reconnoîtroit dans ses enfans, les services essentiels qu'il lui avoit rendus.

Ce seroit un acte d'équité nationale, ce seroit un motif de zèle et d'encouragement pour les fonctionnaires qui consacrent leur existence entière à la gloire de leur pays.

Que n'avons-nous assez de crédit pour implorer, en faveur de ces infortunés, la bienveillance du Gouvernement! Qui plus qu'eux a des droits à la munificence nationale!

Vionnois vécut pour son pays et s'occupa de le servir, sans jamais songer à s'enrichir; trop de zèle dans l'exercice de ses fonctions, fut la cause de sa perte, et Vionnois, en mourant, ne laissa d'autre patrimoine à ses enfans, qu'un bel exemple à suivre, des talens à imiter, des vertus à égaler.

Il a été lu à cette séance d'autres morceaux dont nous ne pouvons pas rendre compte, parce que les auteurs n'ont pas communiqué leurs manuscrits.

M. Morland a présenté quelques réflexions sur la douleur et le plaisir.

M. Maret a fait lecture d'une traduction en vers d'un morceau de Catulle, intitulé : Ariane abandonnée dans l'isle de Naxos.

La séance a été terminée par une dissertation de M. Brenet, sur la maladie épidémique qui désola Dijon, dans les derniers mois de l'an 12.

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON,

Tenue le 8 Février 1809.



DIJON,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

1809.

ANALYSE

Des Travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pour l'année 1808.

Messieurs,

Quels que soient les travaux d'une Société savante, ils sont toujours jugés différemment par ceux qui les examinent. Il est bien difficile qu'ils puissent répondre à tous les vœux, satisfaire tous les goûts, désarmer tous les critiques. On veut d'une Académie, qu'elle mette la science à la portée de tous, et qu'elle en conserve la grandeur; on veut qu'elle parle le langage des Dieux et qu'elle soit entendue du vulgaire. Si le temple des muses est environné d'obstacles, c'est à elle à les renverser; si le chemin qui y conduit est embarrassé par des ronces, c'est à sa main à

les arracher. Ce qu'elle a fait, on le remarque à peine, on n'aperçoit que ce qui lui reste à faire.

Les uns, avides d'apprendre, mais entraînés par le tourbillon des affaires ou des plaisirs, s'effarouchent de sa gravité, de ses lenteurs ; ils s'étonnent de trouver dans l'étude un lendemain ; ils ignorent ou feignent d'ignorer que si la vérité nous est représentée sans voile, cet emblême ingénieux n'exclut pas pour cela la vapeur ténue dont elle aime à s'entourer ; que cette vapeur, épaissie par l'ignorance, devient souvent un nuage obscur qui ne peut être dissipé que par l'étude et la constance.

Les autres, censeurs rigides et atrabilaires, déversant sur tout l'ennui qui les poursuit, n'aperçoivent qu'incertitude et futilité.

Il en est, il est vrai, qui se présentent sans envie, sans jalousie, sans aucun sentiment pénible, mais ils ne considèrent la science que comme un aimable badinage, que comme une rose jetée sur le sentier de la vie ; ils ne veulent que sourire et

folâtrer avec elle ; et si par hazard la folie s'appuie un instant sur la raison, ils gourmandent, ou s'étendent et s'endorment. Il n'y a qu'un petit nombre d'hommes amis de l'étude, économes du temps, appréciateurs impartiaux des efforts qui nous élèvent vers le vrai, qui sache écouter et juger.

Ainsi toute Société qui appelle le public pour le mettre dans la confidence de ses travaux, se place volontairement dans une position difficile. Mais observons aussi que cette démarche devient un témoignage éclatant de son amour pour le vrai, de l'ardeur qu'elle met à s'éclairer, et de la considération qu'elle a conçue pour ceux qu'elle a réunis. C'est ce dernier point dont s'enorgueillit l'Académie de Dijon ; elle trouve dans ces communications habituelles un encouragement flatteur et la récompense de ses veilles.

Et quelles craintes pourroient l'agiter dans cette ville, heureuse émule d'Athènes, nouvelle patrie des sciences et des arts?

Les génies que cette ville a vu naître, les souvenirs qu'elle conserve, les espé-

rances qu'elle renferme, tout a habitué ses citoyens à l'amour du beau. Ils estiment, ils recherchent, ils encouragent le talent. Ils se plaisent dans l'intimité des muses et des graces. Nulle espèce de gloire ne leur est étrangère ; et malgré l'enthousiasme qui semble souvent les maîtriser, ils savent modérer le feu qui les dévore, se replier sur eux-mêmes, et trouver des charmes dans la réflexion et la méditation. Devant eux la pensée n'est point comprimée, elle peut s'élever, s'abandonner à son essor, et reposer à son gré sur les objets qui lui plaisent ; ils savent bien que les travaux d'une Académie ne peuvent être confondus avec ceux des particuliers ; qu'ils diffèrent dans leur essence, dans leur but, dans leur résultat.

Un homme isolé qui veut se faire remarquer, a besoin d'écarter ses rivaux, d'écraser l'envie, de se faire jour par ses efforts, de se placer lui-même au premier rang. Il est obligé d'élever la voix pour que l'on s'aperçoive de sa présence ; et ne trouvant personne qui veuille se charger d'établir sa renommée, il est forcé d'être

lui-même son appui. L'on vante la modestie, mais elle nous laisse dans l'oubli; quand la foule nous a dépassé, l'œil ne peut nous apercevoir derrière elle, et souvent il ne reste au talent le plus beau pour juge et pour récompense, que la postérité.

Une Société savante, au contraire, se trouve dès son origine entourée de toute la considération que l'on porte à chacun de ses membres. Dès sa naissance elle attire, si elle ne fixe pas encore, les regards du public; elle force même les Gouvernemens à accorder quelqu'estime à ses travaux; et si l'opinion paroît s'agiter autour de quelques questions utiles ou brillantes, c'est elle seule qui peut et qui doit la fixer; c'est à son autorité que la Société les évoque. Les erreurs sociales ont leurs tribunaux, pourquoi n'en seroit-il pas de même des erreurs scientifiques. Ne savons-nous pas qu'elles ont leurs dangers, que le temps seul peut nous en garantir, que souvent même ses efforts sont impuissans; la Société contre elles a donc besoin d'un appui. La voix d'un seul ne peut ramener la multitude; les efforts d'un seul ne peuvent

démasquer les jongleurs. Mais une Société qui met en avant des principes, qui les expose sans chaleur, qui les présente avec clarté, qui les soutient avec fermeté, se voit bientôt entourée de l'assentiment général; elle n'a pas besoin d'élever la voix, elle est facilement entendue.

Ainsi donc les ouvrages éphémères, les systêmes, les projets, cette refonte singulière de toutes les sciences, cet appel continuel à la renommée, ne sont et ne peuvent être le partage que des hommes isolés. Mais une Académie doit conserver le sentiment de sa force, elle doit considérer avec calme ce qui se passe autour d'elle, peser les opinions, analyser les nouveautés, publier ce que l'expérience a confirmé, combattre les choses séduisantes mais hazardées; elle ne doit rien écrire qui ne soit digne d'elle. Elle doit veiller soigneusement et à la renommée acquise, et à celle qui lui est réservée; c'est là le but de son institution, c'est là ce qu'elle se doit à elle-même, et c'est aussi la seule chose qu'en attende un public éclairé.

Cependant l'usage a créé pour ces So-

ciétés, des habitudes qui sont devenues des devoirs; à des époques déterminées, elles doivent exposer la série de leurs travaux; cet engagement qu'elles remplissent, devient en même-temps la réfutation de clameurs hazardées, et la seule récompense qu'elles ambitionnent. Elles doivent exposer les pertes qu'elles ont faites, rappeler les efforts et les vertus de ceux avec lesquels elles ont vécu; ce triste devoir adoucit leurs regrets et établit la mesure de leur estime, de leur amitié, de leur reconnoissance; elles doivent faire connoître enfin ceux qu'elles ont distingués et qu'elles se sont associés; c'est là tout ce qu'elles peuvent offrir au mérite : heureusement qu'aux yeux de l'homme instruit, cette récompense est plus flatteuse que la fortune.

C'est sous ces trois points de vue, que nous allons parcourir les travaux de l'Académie de Dijon pendant l'année 1808.

Quoiqu'une année soit un espace bien court, cependant quelques-uns de ces travaux peuvent déjà vous être présentés, parce que, résultats de l'expérience et

lentement élaborés dans le cabinet, ils ne sont offerts que dans leur maturité; d'autres au contraire ne sont encore qu'une ébauche, un premier jet; ils renferment, il est vrai, les germes de l'utilité, mais ils ont encore besoin de recherches, d'observations, d'expériences; ils n'offrent encore que des espérances; le temps seul peut les développer, nous ne devons que les indiquer.

Vous remarquerez sans doute avec quelque plaisir, que les premiers ont spécialement pour but, la conservation de l'homme ou son éducation; les idées philantropiques doivent être placées au premier rang. Il est beau, sans doute, il est sublime de s'élever dans les régions éthérées, d'y dominer en maître, de calculer et d'ordonner, pour ainsi dire, la marche des corps célestes; mais il faut enfin rabaisser sa pensée sur la terre, et l'on y retrouve l'homme et ses infirmités. Il est plus consolant alors, j'ose même dire plus beau de chercher à calmer ses douleurs.— Ceux qui sont chargés d'un emploi si touchant, ont plus d'un moyen de se rendre

utiles. Ce n'est pas tout de combattre les progrès du mal, il faut encore lutter contre l'enthousiasme et l'empirisme; et c'est avoir rendu de grands services, que de les dépouiller de leurs formes trompeuses. — Vous seriez convaincus, Messieurs, de cette vérité, si les bornes d'une seule séance ne nous contraignoient pas de nous renfermer dans un cadre resserré, et nous permettoient de vous présenter la dissertation savante de M.r Antoine, médecin, sur la doctrine médicinale de Brown. Ce médecin célèbre concouroit pour obtenir une chaire; son rival l'emporta sur lui. Pour se consoler et pour établir sa renommée, il publia une nouvelle manière d'envisager la médecine. Il mit dans cet écrit un ordre, une méthode, un coloris peu connus dans cette matière. Il réduisit la science à une simplicité frappante. Il entraîna. Mais ses tableaux ne représentoient plus la nature; ils firent naître des erreurs. C'est à combattre ces erreurs, que M.r Antoine s'est attaché; il a su réunir dans un seul cadre toutes les opinions émises. Il combat les erreurs de Brown

avec méthode, les discute avec clarté ; et malgré l'autorité des médecins qui les ont adoptées, il démontre la foiblesse de leur base et leur danger. Une même excitabilité malgré les différences d'organisation, un même excitant malgré les différences d'altérations, étoient des idées qui pouvoient séduire par leur généralité, mais qui ne pouvoient se soutenir devant le flambeau de l'expérience.

Si quelquefois les progrès de l'art de guérir sont arrêtés par les chimères systématiques, souvent aussi ils sont rejetés en arrière par l'oubli des préceptes anciens. C'est ainsi que l'injection de la fumée de tabac dans le tube intestinal, si recommandée jadis dans l'asphixie par submersion, négligée presque sur-le-champ à cause de l'imperfection des procédés, est parvenue maintenant à un tel degré d'oubli, que la présenter est une véritable nouveauté. — Cependant les difficultés ont été vaincues, des instrumens ingénieux et d'un maniement facile peuvent remplacer ces premières inventions ; et ils ne sont point usités. Cette insouciance coupable doit af-

fliger tout homme sensible. Sans doute les efforts des anciens ne réussissoient pas toujours, mais on les voyoit souvent couronnés par le succès. M.r Protat s'est proposé de rétablir cette ancienne méthode qu'il regarde et qu'il indique non-seulement comme un moyen trop négligé, mais encore comme un des plus efficaces que l'art puisse nous offrir. Et pour la présenter avec tous ses avantages, il développe le méchanisme ingénieux de la seringue fumigatoire de M.r Hélie, corrigée par M.r Cledier. — Bien au-dessus de celle de M.r Piat, elle permet de diriger la quantité et la force de l'injection, elle ne laisse rien échapper de la vapeur; et celui qui est chargé de l'opération ne peut être incommodé. — A cet ouvrage, M.r Protat a joint un second mémoire dans lequel il décrit les hydropisies, leurs signes, leurs caractères, les divise, et s'arrêtant de préférence sur deux espèces, l'ascite et l'anasarque, il présente et décrit quelques faits rares de sa pratique, et indique les médicamens dont il a retiré le plus d'effet.

Les médicamens et leur étude se rat-

tachent naturellement à l'art de guérir. — Ils doivent être envisagés sous deux rapports. Les premières recherches ont pour objet leur nature ; les secondes, la facilité de se les procurer. — Le plus grand bienfait devient un mal, et un mal cruel, s'il ne doit que nous être indiqué et jamais ne nous être appliqué. Cependant une foule de médicamens indispensables nous sont apportés des régions éloignées et dès-lors exposés aux incertitudes des circonstances, sans que nous ayons encore suffisamment examiné autour de nous si le sol que nous habitons ne renfermeroit pas des substances qui, nées près de nous et soumises aux mêmes influences, se trouveroient plus rapprochées de notre organisation. — C'est dans cette vue que M.r Guichard, pharmacien, s'est occupé d'une plante vulgaire jusqu'ici peu observée. Cette plante est l'ivraie, le folium temulentum de Linné. Par une suite de procédés chimiques, il a démontré que ce végétal contient des matières oléagineuses dont les propriétés narcotiques et enivrantes pourroient trouver des applications heureuses dans l'art

de guérir. Il cherche maintenant à constater par l'expérience ce que son usage peut promettre d'utile ou faire craindre de dangereux.

Tel est l'ensemble des observations médicales que l'Académie a accueillies et qu'elle se plaît à présenter au public; mais ses soins devant s'étendre plus loin, elle ne pouvoit oublier les arts qui rapprochent les hommes, lient les sociétés, contribuent aux aisances de la vie, et font fleurir les empires. Elle ne pouvoit oublier les sciences qui dirigent l'homme et l'annoblissent. Elle ne pouvoit oublier les lettres, ces délassemens heureux de l'homme de goût, ces douces illusions de l'esprit qui répandent leurs couleurs mensongères mais chéries sur tout ce qui nous environne. Elle devoit donc aussi consacrer quelques instans aux arts, aux lettres, et aux sciences générales.

Parmi ces sciences, les unes sont accueillies et fêtées; les autres, semblables à ces enfans malheureux que rejettent des parens injustes, ne sont cultivées que par un petit nombre d'hommes zélés et patiens. Mais lorsque quelques circonstances tra-

hissent leur obscurité, on est surpris de l'intérêt qu'elles peuvent inspirer. Telle est la science numismatique que MM. Girault et Baudot aîné cultivent avec prédilection.

M.[r] Coste, bibliothécaire de la ville de Besançon, avoit envoyé à Dijon l'empreinte d'un sceau dont il desiroit que l'explication fût faite par les antiquaires Bourguignons, parce que cette pièce singulière paroissoit avoir du rapport avec certains usages de l'ancienne Bourgogne. On y lisoit pour légende ces mots : *Anthonius primus Burgundiae juventutis et Bazochie rex optimus*, avec la date *1545*.

Le fond représente un personnage vêtu d'une robe et d'un manteau bordé de fourrure, coëffé d'un chapeau rond garni d'une espèce de couronne et d'une plume : il est décoré d'un cordon d'ordre, assis sur un trône fleurdelisé, et tient un sceptre surmonté d'une fleur de lys. Cet emblême héraldique se trouve également placé à chaque côté du trône.

Il étoit indubitable que ce sceau d'environ trois pouces et demi de diamètre avoit été fait pour servir à donner à des actes

le caractère de l'authenticité, puisqu'il portoit au revers une queue mobile, et qu'on a trouvé des vestiges de cire dans les profondeurs de la gravure. Deux associés de l'Académie ont essayé d'en donner l'explication. M. Girault d'Auxonne a fait voir que ce roi de la Basoche, nommé *Antoine*, prenoit le titre de prince de la jeunesse de Bourgogne, peut-être pour exprimer l'autorité qu'il exerçoit sur les clercs de sa juridiction qui avoient obtenu une partie du local de l'ancien hôtel de Bourgogne à Paris, pour y faire représenter *les Mystères*, foibles commencemens des représentations théâtrales qui ont fait des progrès si immenses dans l'espace de deux siècles et demi.

M.r Baudot aîné a pensé que le personnage qu'on remarque sur le sceau dont il s'agit, n'est autre que le roi François I.er environné de tous les accessoires de la royauté véritable. Ce prince avoit vu avec plaisir, en 1540, la petite armée des suppôts du roi de la Basoche; et il avoit en conséquence accordé à cette corporation, des privilèges qui ont bien pu encourager

les amis du roi *Antoine* à faire exécuter un sceau aussi extraordinaire, que dans ce cas il faudroit regarder comme une espèce de *panthée* dont les monumens antiques et ceux du moyen âge offrent tant d'exemples. Il résulte de cette opinion de M.r Baudot, que la Basoche n'avoit point de siège en Bourgogne ; que l'infanterie Dijonnaise n'a aucun rapport avec la Basoche, et que le sceau du roi *Antoine* est vraisemblablement étranger tant au duché qu'au comté de Bourgogne.

Le même Académicien a présenté à la compagnie une médaille trouvée dans les environs de l'emplacement où existoit l'ancien château de Pagny. Cette pièce, dont les deux faces sont bien conservées, portoit un anneau soudé sur le milieu de l'un des champs, et avoit été dorée. On y lit pour légende : *Monet. ae. S. Johanes*. Le mot *rex* est placé verticalement entre deux figures debout qui soutiennent un gonfanon au lieu du *labarum*. M.r Baudot pense que c'est un besant de billon frappé à Constantinople sous l'empire de Baudouin II et de Jean de Brienne qui avoit été

précédemment roi de Jérusalem, et qui fut placé avec Baudouin, en 1228, sur le trône des Commènes et des Porphyrogénètes.

Cette pièce, d'une insigne rareté, a pu être apportée du Levant par quelque personne de la suite du duc de Bourgogne, qui l'avoit eue apparemment pendant la longue expédition de la cinquième croisade; et comme cette monnoie n'étoit pas d'un métal assez précieux pour être convertie en monnoie courante, ainsi qu'il arriva quand les besants d'or et d'argent cessèrent d'avoir cours en France, on l'employa pour en faire un simple bouton que la feuille d'or dont on le couvrit a dû garantir des ravages du temps. M.r Baudot est entré à ce sujet dans des détails historiques et explicatifs, dignes d'intéresser vivement la curiosité de tous les antiquaires.

A ces divers travaux des sciences, se trouvent réunies une méthode bibliographique par M.r Girault, et employée par lui dans la classification et l'arrangement de la bibliothèque publique d'Auxonne, et deux mémoires de M.r Antoine, in-

génieur, l'un sur les inondations des torrens, des rivières et des fleuves, sur les dommages qu'il causent, les moyens de les contenir dans leur lit ou de s'opposer le plus possible à leurs ravages ; et l'autre, sur la recherche des eaux nécessaires à l'établissement d'une suffisante quantité de fontaines publiques et particulières à Dijon.

Cet ensemble est enfin terminé par le beau travail de M.r Rouhier, sur l'éducation des aveugles de naissance et des sourds-muets. — L'idée philantropique d'appliquer à ces malheureux les bienfaits de l'éducation, avoit été développée avant lui. Le Gouvernement s'en étoit emparé, et les belles institutions des aveugles-nés et des sourds-muets placées dans le centre de la capitale, prouvent qu'au sein même des plaisirs et des affaires, il reste encore des souvenirs utiles aux malheureux. M.r Rouhier n'a donc pu qu'imiter ; mais ne savons-nous pas qu'il est rare qu'une idée, dès sa naissance, ait reçu tous les développemens dont elle est susceptible ; que, dans une étude semblable, toute de tâton-

nement, c'est à l'expérience seule et au temps à nous apprendre ce qui est véritable, bon; que le génie qui la conçoit, n'aperçoit les choses que de la hauteur où il s'est placé; que rarement il descend dans les détails, et que les détails sont les degrés qui conduisent à la perfection; que par conséquent la réflexion et la pratique conduisent peu à peu à des méthodes plus simples et plus faciles. M.r Rouhier a imaginé que rien de ce qui est, n'étoit encore exécuté. Il a regardé chacune des méthodes comme un essai, il l'a analysée et a recherché ce que, dans la pratique, elle pouvoit avoir d'heureux ou de défavorable. Cette marche analytique lui a suggéré des idées nouvelles; et dans les mémoires qu'il a déposés à l'Académie, il les présente avec toute la simplicité, toute la netteté, toute la complaisance, j'ai presqu'ajouté la bonhomie d'un père de famille. Ignoré par l'excès de sa modestie, retiré dans une campagne de ce département, consacrant tous ses instans, tous ses moyens à l'éducation de la jeunesse, réunissant plus particulièrement ses soins sur les sourds-muets

et les aveugles-nés ; il n'a encore d'autres confidens de ses travaux et de ses veilles, que l'Académie. Les infortunés à qui il pourroit être si utile, ignorent encore et sa demeure et son nom. Cependant six mille sourds-muets et autant d'aveugles de naissance, sont répandus dans l'Empire français. Une école à Paris, une à Bordeaux, une à Gênes, et une quatrième en Allemagne, sont à ma connoissance les seuls établissemens qui leur soient offerts, et ne peuvent au plus en recevoir qu'un vingtième.

L'Académie doit exprimer publiquement ses regrets de ce que les circonstances ou les richesses des particuliers ne peuvent favoriser l'établissement d'une semblable école dans nos murs. Indépendamment du bien qu'elle répandroit, elle ne contribueroit pas peu à donner à notre ville plus de lustre et plus de célébrité.

Tels sont, Messieurs, les travaux des membres résidans. Mais ceux qui, par leur éloignement, ne peuvent assister aux séances ni participer aux discussions, aux délibérations, ne cherchent pas avec moins

d'ardeur à enrichir les porte-feuilles de l'Académie, des fruits de leurs recherches. Ainsi M.r Bouvier, médecin de M.me Mère, fait parvenir ses observations sur l'hydropisie du cerveau. — M.r Hernandès, médecin de la marine à Toulon, son mémoire sur les signes que présente, dans les maladies, l'état de la langue, des levres et des dents. — M.r Champollion-Fijeac, secrétaire de l'Académie de Grenoble, sa dissertation sur l'édition d'Homère, de Rodolphe Vestern; sa notice d'un manuscrit intitulé, *Albani belli libri quinque;* sa lettre à M.r Fourier, sur l'inscription grecque du temple de Dendera. — M.r Révolat, médecin militaire à Nice, son ouvrage sur les fiévres puerpérales. — MM. Couturier, directeur du collége de Gray, et Weisse, inspecteur des postes, leurs poésies. — M.r Richard de la Prade, médecin à Montbrison, son mémoire sur l'influence de la nuit dans les maladies. — M.r Sigorgne, ses observations sur la chimie pneumatique. — M.r Granier, son mémoire sur les fiévres catarrales observées à St. Pons à diverses époques. — M.r Lesage, son superbe ou-

vrage contenant des mémoires extraits de la bibliothèque des ponts et chaussées... etc... Et tandis que l'Académie, renfermée dans ces nombreux travaux, examine, discute, rejette ou accueille les ouvrages qui lui sont présentés, un citoyen élevoit près d'elle et sous les yeux de tous, un établissement utile; et d'après les découvertes des premiers chimistes de l'Europe, et l'exemple de quelques étrangers, il jetoit dans ce département la base d'une nouvelle industrie. Au lieu de brûler les bois à l'air libre, et de perdre ainsi les substances légères qui s'élevoient et se perdoient dans les airs, il les brûloit dans des vaisseaux clos, empêchoit ainsi les substances gazeuses de s'échapper, les réunissoit, s'en rendoit maître, pour les appliquer ensuite aux différens arts ; il crut pouvoir aussi les employer dans nos usages domestiques; il fit paroître quelques-uns de ces produits sur nos tables. — Il pouvoit les présenter aux arts sans rencontrer d'obstacles; mais les introduire de prime abord parmi nos alimens, ne devoit être ni aussi prudent, ni aussi facile. — Des craintes s'élevèrent,

elles arrivèrent au Magistrat. — L'Académie fut chargée d'analyser les liqueurs que M.r Mollerat retiroit de la distillation du bois.

D'après les diverses expériences auxquelles ces liqueurs ont été soumises, il a été démontré ;

1.° Qu'une bouteille de la liqueur qu'il nomme vinaigre simple, contient depuis quatre-vingt cinq jusqu'à cent onze centigrammes de sulfate de chaux, ou depuis dix grains jusqu'à quatorze.

2.° Que le résidu total provenant de l'évaporation d'une bouteille de cette même liqueur, est de cinq grammes trois décigrammes, ou un gros, seize grains soixante-cinq centièmes.

L'Académie déclara, ainsi que le Conseil de santé, que les substances qu'elle avoit trouvées ne devoient point alarmer le public. Elle s'en tint à cette déclaration simple, et crut devoir s'abstenir d'aucun autre détail, parce qu'elle n'avoit à prononcer que sur le danger de cette liqueur, et qu'elle n'étoit point chargée de la comparer avec les vinaigres ordinaires.

Tels sont, Messieurs, les travaux particuliers de la Société. Si vous y ajoutez sa nombreuse correspondance avec tout ce que la France renferme d'hommes instruits, les rapports de ses commissaires sur les ouvrages qui lui ont été présentés, vous aurez un tableau complet des objets qui ont fixé son attention pendant le cours de l'année 1808.

Si je n'avois eu à vous parler que des travaux de l'Académie, ma tâche eût été bien douce; et après le compte que je viens de vous en rendre, je n'aurois plus qu'à exprimer les sentimens d'estime que m'ont constamment inspirés ceux qui ont bien voulu m'accueillir et m'admettre en leur intimité. Mais l'Académie a fait des pertes, et je dois vous en entretenir. — Elle regrette M.r Lancel, notre compatriote. Porté par son mérite personnel dans les administrations publiques, s'y maintenant par sa sévérité et son intelligence, résistant aux chocs politiques; il s'acquit auprès de tous ceux qui le connurent, un haut degré de considération. Peu répandu dans les cercles, peu vanté dans les sociétés, la

renommée ne lui a pas créé un nom, et il mourut sans éclat au sein même de ses travaux, comme il avoit vécu sans faste au milieu de ses amis. — Une vie utile et une mort aussi simple, devoient être appréciées par la Société dont il étoit membre. Aussi est-ce dans sa patrie, dans sa famille, que l'Académie dépose le sentiment pénible qu'elle éprouve.

Une perte qui ne lui fut pas moins sensible, fut celle de M.[r] Pierres, ancien imprimeur du Roi.—Il s'étoit concilié partout l'estime et l'amitié de ceux qui l'approchoient. — Imprimeur distingué, il eut le rare mérite de savoir sacrifier son amour-propre à l'utilité publique. Il préféra des éditions simples mais correctes, aux entreprises de luxe; il pensoit, et avec juste raison, que ces éditions somptueuses, sur-tout dans les sciences, étoient une espèce de calamité, puisqu'elles repoussoient l'homme studieux mais peu fortuné. Il ne fut cependant pas totalement étranger à ce genre, et l'on peut citer de lui quelques ouvrages qui réunissent à la correction tout le brillant de l'art typographique.

Il possédoit à fond l'histoire et les procédés de l'imprimerie ; il avoit rassemblé un très grand nombre d'ouvrages rares et précieux sur la typographie, et préparoit un grand travail sur l'histoire de son art. A ces titres, il joignoit encore celui d'homme de lettres qui lui ouvrit les Académies de Rouen et d'Orléans, et engagea l'Académie des sciences de Paris à le charger de la partie de l'imprimerie pour faire suite à la collection des arts et métiers : cet ouvrage est resté manuscrit.

Les essais qu'il fit, les dépenses qui en étoient la suite, diminuèrent sa fortune ; les secousses politiques, en lui enlevant sa place, le plongèrent dans l'indigence ; et celui pour lequel Louis XVI avoit créé la place de premier imprimeur ordinaire du Roi, se regarda très heureux d'obtenir enfin, et par les soins d'un ami, un emploi modique dans les bureaux des postes aux lettres de Dijon.

Il avoit joui de la fortune sans faste et sans jactance, il supporta la pauvreté sans bassesse et sans âpreté ; il sut, par le travail et la philosophie, éloigner de lui ce que cette

nouvelle carrière pouvoit avoir de difficile. Il fut récompensé de cet effort ; et une surprise pour laquelle il ne se croyoit plus réservé, fut, en habitant parmi nous, de retrouver les soins, l'amitié, les prévenances qu'il n'attendoit plus que de sa famille. Il osa être confiant, et sentit qu'il pouvoit s'épancher sans crainte. Il dit tout ce qu'il étoit, et vit qu'il ne blessoit personne. Il jeta ses regards autour de lui, et il reconnut plusieurs étrangers également pleins de mérite, également accueillis ; il en conclut que si le Dijonnais est vif, il est bon ; que s'il est caustique, ce n'est qu'envers ceux qui confondent le clinquant avec le savoir, ou qui veulent écraser de leur poids ceux contre lesquels ils devroient s'appuyer. Souvent il m'a dit, les larmes aux yeux : « Je veux aussi être de la fa-
« mille ; je suis né parisien, mais je veux
« mourir dijonnais. » Il cherchoit à réaliser ce plan qui lui sourioit ; déjà même il avoit fait quelques arrangemens pour fixer près de lui ceux qui devoient soutenir et partager son sort, lorsque la mort l'enleva subitement à sa famille désolée, à ses

amis, à l'Académie qui s'étoit empressée de l'accueillir, et qui, pour honorer sa cendre, a voulu assister en corps à son convoi.

Tels sont les membres qui lui ont été enlevés : voici les noms de ceux qu'elle a cru devoir s'associer.

M.r Révolat, médecin militaire à Nice, avantageusement connu par un ouvrage intitulé : *Nouvelle Hygienne militaire, ou Préceptes sur la santé de l'homme de guerre, considéré dans toutes ses dispositions.*

M.r Champollion-Fijeac, secrétaire de la société des sciences et des arts de Grenoble, et de l'Académie celtique.

M.r Couturier, directeur du collége de Gray, auteur de plusieurs pièces de poésies.

M.r Richard de la Prade, médecin à Montbrison, ayant remporté le prix proposé par la société médicale de Bruxelles, sur cette question : *La nuit exerce-t-elle une influence sur les maladies ? Y a-t-il des maladies où cette influence est plus ou moins manifeste, et quelle est la raison physique de cette influence ?*

Elle a admis au nombre de ses correspondans M.[r] Weisse, auteur de plusieurs poésies pindariques. Et pour récompenser et encourager les efforts de M. Potot, inventeur d'un nouvel instrument aratoire, elle s'est empressée de lui offrir le même titre.

L'Académie avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit distribuer dans cette séance, la question suivante :

« La nation française mérite-t-elle le reproche de légèreté que lui font les nations étrangères ?

« Trouve-t-on les preuves de cette légèreté dans le caractère et les mœurs des Français, dans le genre et l'état des sciences, des arts et de la littérature, cultivés en France? »

« Appliquer ces considérations aux Français des siècles passés, et, par un examen comparatif, leur opposer, sous ces différens rapports, les Français du siècle présent. »

Parmi les mémoires qu'elle a reçus, elle a particulièrement distingué celui coté

N.º 3, et portant pour épigraphe ces mots : *Vincet amor patriae.*

Ce mémoire, écrit avec pureté, souvent avec énergie, a rempli toutes les conditions du programme. Le prix lui a été décerné.

L'auteur est M. Joseph Lemoine, auteur du discours qui a obtenu la première mention honorable à l'Institut, sur la question de l'influence des croisades.

L'Académie regrette de ne pouvoir accorder d'accessit; mais les deux auteurs qui se présentoient ensuite avec quelqu'avantage, se sont eux-mêmes placés hors du concours en se faisant connoître.

Ce concours a été remarquable par une circonstance intéressante. Un étranger s'est présenté dans la lice, et a mêlé ses efforts à ceux de nos compatriotes. Cette démarche, flatteuse pour la nation, a engagé l'Académie à témoigner publiquement sa reconnoissance à l'auteur du mémoire écrit en langue allemande, et coté N.º 2.

L'Académie présente au concours les deux questions suivantes :

« I. En quoi les journaux ont-ils contri-

bué au perfectionnement des sciences, des arts et des lettres?

Quel rang les ouvrages de ce genre doivent-ils occuper parmi les productions littéraires?

II. Quel a été le peuple le plus heureux de l'antiquité? Quelle a été l'époque de sa plus grande félicité?

Quel étoit alors chez lui l'état des sciences, des arts, et de ses institutions civiles et religieuses? »

Le premier prix sera distribué dans la séance publique de l'an 1810, et le second dans celle de 1811.

Les mémoires doivent être écrits en français, et envoyés francs de port au secrétaire, pour la première question, avant le 1.er décembre 1809, et pour la seconde, avant le 1.er décembre 1810. Les auteurs doivent éviter soigneusement de se faire connoître dans le texte de leurs ouvrages, soit directement, soit indirectement.

L'Académie saisit cette occasion de rappeler la question qu'elle a proposée rela-

tivement aux progrès et à la rétrogadation des sciences. Il faut que les mémoires sur cet objet lui soient adressés avant le 1.er décembre 1809.

ANALYSE
DU DISCOURS COURONNÉ.

Après avoir proclamé le nom de l'orateur qui vient de remporter le prix de l'éloquence, nous allons, Messieurs, mettre sous vos yeux ses titres à la palme académique méritée par un heureux développement des qualités qui constituent le philosophe, l'historien et l'homme de lettres.

Il avoit à examiner les fondemens du reproche de légèreté fait à la nation française. Cette recherche, qui se lie aux époques remarquables et aux faits principaux de notre histoire, qui ne pouvoit être résolue que par une connoissance approfondie de l'esprit, des mœurs qui distinguent la nation, a fourni la matière

de considérations importantes sur le caractère français. L'auteur a envisagé la question sous ses aspects les plus intéressans ; il a conçu un plan vaste et fourni dignement la carrière qu'il s'est proposé de parcourir.

Dans ce discours, dont nous regrettons de ne pouvoir vous présenter que l'analyse, mais dont nous aimons à penser que l'auteur ne privera point le public, on remarque avec satisfaction l'ordre méthodique et l'enchaînement des preuves. Les faits historiques et les raisonnemens, toujours en accord, s'y prêtent un mutuel secours ; et au milieu des subdivisions nombreuses de ses preuves, l'orateur montre qu'il connoît parfaitement l'art si difficile des transitions, cet heureux talent de conduire et d'entraîner sans fatigue le lecteur, de le faire passer graduellement d'un objet à un autre, et de l'amener enfin, par une route sûre et agréable, au but qu'on veut lui faire toucher.

Ce discours n'est pas seulement recommandable par ce qu'on appelle les qualités du style, il est encore l'ouvrage d'un pen-

seur, d'un homme qui sait joindre les graces de la diction à la profondeur des idées philosophiques, à la force du jugement, et à la solidité de l'esprit.

Quelques locutions vicieuses, quelques tournures de phrases que la langue et le goût réprouvent, ont échappé à l'auteur. Ces inadvertances n'ôtent rien au mérite réel de cet ouvrage; c'est en faire l'éloge, que de n'avoir à relever que de pareilles négligences; et pour appliquer au style de l'auteur ce qu'il dit de quelques élémens imparfaits de la nation française, on peut regarder les fautes de ce genre comme de légères inégalités sur une grande surface.

Le parti qu'a pris l'auteur, dans cette question, ne pouvoit sans doute influer aucunement dans le jugement d'un discours qui devoit être principalement considéré sous le rapport du mérite oratoire; mais on doit savoir gré à celui qui s'est établi le soutien de ses compatriotes, qui les a si victorieusement vengés d'un reproche ridicule, et qui sait ainsi allier aux qualités de l'homme de lettres, les sentimens d'un bon Français.

L'auteur, dans son exorde, se fait cette demande qui présente analytiquement tout le plan de son discours : « S'il existoit sur « la terre un peuple brave, industrieux, « capable des plus hautes entreprises ; un « peuple doué de toutes les qualités qui « assurent de brillans succès dans les « sciences, dans les arts, les lettres, dans « toutes les branches des connoissances « humaines ; s'il savoit joindre cependant « l'agréable à l'utile, les graces à la force, « une grande facilité d'humeur au soin « des affaires les plus importantes et les « plus sérieuses, pourroit-on, sans con- « fondre ces dons heureux avec la frivo- « lité, accuser ce peuple de légèreté et « d'inconstance ?

« Si le reproche, continue-t-il, ne por- « toit que sur des choses futiles, il tom- « beroit de lui-même ; car traiter légère- « ment ce qui doit l'être, ce n'est pas « légèreté, c'est sagesse. Il faut donc savoir « si les Français sont légers dans les choses « qui, de leur nature, excluent la frivo- « lité. »

Il examine ensuite si les Français sont

légers de caractère, s'ils sont inconstans dans leurs goûts, dans leurs sentimens, dans leurs mœurs; s'ils s'attachent foiblement à l'honnêteté; et pour ne point s'égarer dans ces recherches, il étudie le caractère indélébile que le Français a reçu de la nature, les rapports qui lient ses idées à ses affections; il cherche dans son esprit le secret de son ame, en distinguant toujours ce qui est chez lui le résultat des institutions, de ce qui tient essentiellement au caractère national.

Les grandes choses que le Français a faites, et toutes les qualités qui l'honorent, loin de montrer sa légèreté, semblent au contraire incompatibles avec elle. Son inquiétude prouve le desir de faire des progrès; le goût des armes, le duel même annonce la loyauté de son caractère; sa conduite envers les femmes, la générosité; son génie, la liberté; ses révolutions, la grandeur.

L'inquiétude du Français a été prise pour l'impossibilité de se fixer; on a considéré comme légèreté de caractère, la vivacité d'esprit qui le portoit vers les choses

nouvelles ; sans penser que cette louable curiosité étoit au contraire le puissant mobile et comme le levier de son intelligence.

L'auteur démontre que le duel tient à toute autre chose qu'à la vanité et à la légèreté. Dans le temps où il prit naissance, cet excès dépendoit de causes qu'il est facile de saisir. Pour que le duel se ralentît parmi nous, il ne suffisoit pas des édits de Richelieu et de Louis XIV, il falloit que la vraie gloire succédât au point d'honneur. Le cercle dans lequel nous vivions étoit si resserré, le Français sentoit un si grand besoin de considération, et il en avoit si peu, qu'il s'irritoit jusqu'à la fureur lorsqu'on vouloit lui ravir le peu qui lui restoit. Le mouvement qui le portoit à venger une offense, ne tenoit pas à un excès de vanité, ni à un esprit frivole qui fait hasarder la vie sans nécessité; mais à l'horreur de tout ce qui pouvoit l'avilir, au sentiment profond de sa dignité, au desir de ne pas nourrir éternellement dans son cœur un germe de haine et de vengeance : sentiment louable, généreux, sublime, aussi éloigné de la frivolité que de la perfidie.

Il entre ensuite dans l'examen des principes de Duclos sur le caractère français, et fait voir que cet observateur n'avoit étudié la France que dans Paris, et la nation que dans sa société; que resserré dans un petit cercle, il avoit osé généraliser les particularités dont il étoit frappé, et qu'après avoir connu quelques hommes, il s'étoit cru capable de juger tout un peuple. Les Français ne sont point à Paris, s'écrie Jean-Jacques, ils sont en Touraine; les Anglais sont plus Anglais à Mercie qu'à Londres; et les Espagnols plus Espagnols en Galice qu'à Madrid.

« Jean-Jacques a raison, ajoute notre au-
« teur; mais pour tout concilier, observons
« les Français à Paris et dans les provinces,
« et n'adoptons aucun systême exclusif. Est-
« il bien vrai que Paris ait toujours présenté
« l'image de la légèreté ? Rétrogradons d'a-
« bord de vingt ans, perdons-nous dans cette
« grande multitude, pénétrons dans la classe
« des grands; nous verrons une foule d'hom-
« mes livrés à l'intrigue, la Cour est là; le
« phénomène est expliqué. Mais parmi ces
« hommes, plusieurs cultivent les sciences

« et les lettres ; la philosophie est arrivée « jusqu'à eux, c'est elle qui charme leurs « loisirs; et en admettant les principes de « Duclos, il s'en suivroit que la nation qui « produit de pareils hommes, ne seroit pas « frivole.

« Nous descendons de quelques degrés; « nous voilà parmi des hommes aisés et oc- « cupés, dans l'heureuse classe de la médio- « crité : et soudain se présente une foule « d'hommes qui font leur bonheur de l'al- « ternative du travail et du plaisir ; livrés à « leur état et aux charmes de la société, ils « ne connoissent ni les haines, ni les jalou- « sies, ni la médisance. Ces sentimens sont « trop sombres, ils dérangeroient la marche « uniforme et douce de leur existence. Ces « hommes-là ont besoin du bonheur ; s'ils « ne font pas de grandes actions, ils en font « de bonnes. Leur vue n'a pas une très haute « portée ; mais ce n'est pas chez eux défaut « d'intelligence, c'est que ce qui paroît si « sublime ne vaut pas à leurs yeux, pour « être atteint, l'effort qu'il coûte ; et s'ils « veulent sortir du cercle où ils étoient ren- « fermés, c'est parmi eux que se dévelop-

« pent les germes du génie ; c'est là qu'éga-
« lement éloignés de la misère et des gran-
« deurs, d'excellents esprits élaborent en
« silence les idées qui doivent quelquefois
« tant influer sur les destinées humaines.
« C'est là qu'on cultive les arts, qu'on sou-
« met tout à la sévérité de l'analyse ; qu'on
« est sur-tout ennemi de l'exagération. Cette
« conduite explique ce mot de l'empereur
« Julien, sur les habitans de Paris : J'aime
« ce peuple, parce qu'il est sérieux et sé-
« vère comme moi. Et bien que cette opi-
« nion d'un grand prince prouve toute
« autre chose que notre légèreté, nous ne
« pouvons toutefois regarder la sévérité
« comme propre au caractère français ; nos
« pères devoient être sérieux lorsqu'ils
« étoient dominés par les Romains. »

L'auteur examine ensuite les effets de l'amour, de la galanterie et du pouvoir des femmes sur le caractère des Français ; il fait connoître l'esprit qui a présidé à l'institution de la chevalerie. La chevalerie vint adoucir la férocité des mœurs barbares. Elle avoit quelque chose de tendre, d'affectueux, de grand, de loyal, de généreux,

qui prouve que la nation qui l'a fondée, qui l'a illustrée, ne sauroit être une nation frivole.

La gaieté des Français, leurs réunions, leurs fêtes, n'annoncent pas non plus la légèreté.

« Ah ! combien nos nobles plaisirs sont
« préférables à ceux de nos voisins ; à ces
« carnavals sur-tout qui sont chez plusieurs
« d'entre eux une si importante affaire ; à
« ces farces grotesques condamnées par le
« goût, la raison et la pudeur ! à ces réu-
« nions auxquelles on donne gravement le
« nom de conversations, et où règne sou-
« vent un insipide silence ! Que nous ai-
« mons au contraire ce bruit, ce murmure,
« ces agréables causeries qui distinguent nos
« réunions, où figurent souvent les amis
« pauvres, où les femmes pudiques ne sont
« pas même déplacées, où règne la confiance
« et l'amitié que repousse ailleurs une or-
« gueilleuse solitude ! Peut-être y a-t-il
« plus de philosophie qu'on ne l'imagine à
« jouir ainsi des dons de la vie. Ce n'est pas
« l'absence de la pensée qui rend, comme
« on l'a prétendu, nos assemblées si joyeu-

« ses ; il y a souvent beaucoup de sagesse à « paroître oublier le malheur. Les Romains « se réfugioient dans le stoïcisme, les Fran- « çais dans les douces habitudes et dans les « plaisirs. Ah ! loin de les blâmer, asseyons- « nous avec eux à ces délicieux banquets, « moins graves sans doute que ceux de « Platon, mais consacrés à la joie, à cette « fille bien-aimée des cieux. Hélas ! amis, « festins, convives, tout, dans quelques « instans, va rentrer dans la nuit éternelle, « et nous pourrions ne pas multiplier les « chances du bonheur, et nous oserions « rejeter les bienfaits des Dieux ! Puisse « bien plutôt ce goût pour le plaisir, dis- « tinguer toujours les Français ! Puissent « leurs cœurs pleins de feu en sentir toujours « le charme, et les révolutions et les mal- « heurs ne venir jamais les flétrir. »

L'époque à laquelle la nation française dut paroître légère, fut sans doute celle de la régence. Duclos l'observa dans ce moment, et généralisant ses idées, il appela la France l'enfant de l'Europe, enfant extraordinaire sans doute, et d'une taille vraiment gigantesque. Mais alors cette fri-

volité étoit plutôt le défaut de la classe supérieure de la société, qne celui de la classe inférieure qui est la plus grande et la plus saine partie de la nation. Si la politique, l'administration, la morale, si tout chez les grands étoit à cette époque dans une affreuse confusion, la France voyoit ces désordres d'un œil triste, et les hommes sages prévoyoient dès-lors que les esprits étoient mûrs pour un ordre de choses plus noble, plus grand, plus raisonnable. Les idées sérieuses et profondes sont nées du sein de cette corruption, comme plusieurs philosophes ont prétendu que les êtres organisés et pensans étoient sortis du limon de la terre.

« Au reste, ajoute l'auteur, nous avons « été assez sérieux dans notre dernière ré« volution; l'Europe a pu s'en apercevoir; « et si nous nous montrâmes légers, nous le « fûmes d'une étrange manière. Il est dé« plorable qu'on ait mis la violence à la « place de la persuasion; qu'on ait persécuté « les vaincus avec un acharnement indigne « de la générosité naturelle au vainqueur. « Nous nous sommes précipités vers la liber-

« té ; nous avons saisi la guerre ; nous avons
« voulu la république ; nous avons eu des
« espèces de camps civils et politiques, où
« chaque parti a reçu et donné froidement
« la mort. Mais il n'est pas vrai que la na-
« tion se soit montrée sans majesté ; car
« on voit d'abord une assemblée poser en
« principe, au milieu des orages, des points
« immuables de morale, de politique et de
« raison ; on en voit une autre, de triste,
« de coupable, de sanglante mémoire, dé-
« grader souvent les plus hautes idées, mais
« alliant quelquefois une énergie et une
« grandeur extraordinaires au délire de la
« cruauté, faire au moins des révolutions
« comme Shakespear faisoit des tragédies,
« affreuses, triviales, et par fois sublimes :
« et laissant là les bourreaux, nous deman-
« dons si ce sont de frivoles personnages
« que ces victimes qui vont à la mort com-
« me on marche à une fête ; que cette
« Roland, digne de figurer à côté des
« Porcie, des Cornélie ; que cette Som-
« breuil qui sauve son père ; que ces femmes
« honteuses d'avoir été oubliées par le crime,
« qui veulent mourir et meurent avec leurs

« maris; que ce Malesherbes qui, après « s'être montré partisan des plus grandes et « des plus nobles idées, en est une des plus « augustes victimes, et se dévoue digne« ment à la défense de son roi et à la mort! « Les bourreaux furent atroces! eh! oui, « sans doute; mais si les bourreaux se mon« trèrent atroces, les victimes furent admi« rables. »

L'auteur, dans la seconde partie, examine les rapports qui existent entre les affections et les idées, l'esprit et le caractère national. Il fait connoître les progrès de l'agriculture en France, l'audace et la persévérance des Français dans les entreprises de commerce, malgré les obstacles qui se sont opposés au développement de leur industrie.

« Si le commerce et les arts manuels ne « firent pas chez nous les progrès qu'on avoit « droit d'attendre, ce ne fut qu'une suite « de l'estime presqu'exclusive accordée à la « profession des armes; profession utile, « nécessaire, glorieuse, mais qui replonge« roit les nations dans la barbarie, si les « arts paisibles ne venoient se placer à côté

« d'elle, et partager l'estime des peuples et « des rois. Lorsque François I.er commença « à honorer la magistrature, et à décorer « du nom de chevaliers les augustes organes « des lois, les guerriers jetèrent un cri una- « nime contre cette innovation qu'ils re- « gardoient comme injuste et dangereuse ; « et cependant ce fut alors que les arts com- « mencèrent à fleurir, les mœurs à s'adou- « cir, et qu'on entrevit l'aurore de quelques « beaux jours : les malheurs qui suivirent « le règne de Charles IX, de Henri III, la « ligue et la mort prématurée d'Henri IV, « ne permirent pas à la vérité aux Français « de faire les progrès qu'on devoit attendre « d'un si grand peuple ; et il fallut enfin « qu'un grand ministre abaissât la fierté de « la noblesse, protégeât les arts, et préparât « ainsi le siècle de Louis XIV.

« Il est vrai qu'alors même nous fûmes « trop guerriers, trop brillans, trop mal- « heureux, et que la corruption qui suivit « gâta le goût, et ne fut pas favorable aux « progrès des arts manuels. Ils en ont fait « cependant ; les richesses ont filtré dans les « classes secondaires de la société : la cul-

« ture s'est améliorée, le commerce s'est
« étendu, on a moins rougi qu'auparavant
« de se livrer aux occupations utiles. On
« s'est souvenu que Mercure, chez les an-
« ciens, pour être le Dieu du commerce,
« n'en étoit pas moins le messager de
« l'Olympe; on a compris que les couronnes
« que distribuent les muses, ont leur mé-
« rite comme celles du Dieu de la guerre;
« et que Turenne, pour être grand, ne l'est
« pas plus peut-être que Montesquieu,
« Smith et Franklin. »

Avec quelle force, avec quelle vérité il peint ce Montesquieu que les étrangers nous envient, et qui lui seul feroit la gloire d'une nation.

« Montesquieu paroît; et le voilà, dans
« ses lettres persannes, brûlant ce qu'ont
« adoré ses aïeux : mais il ne tarde pas à
« s'apercevoir qu'il est dangereux de badi-
« ner avec les opinions humaines, et que
« c'est une légèreté vraiment coupable d'al-
« ler tout frapper, tout renverser, tout
« détruire; il sait qu'une erreur peut être
« voisine d'une vérité sublime sur laquelle
« reposent les bases de la société : il sait

« avec un sage, qu'un peu de philosophie
« suffit pour nous faire reconnoître cette
« erreur, mais qu'il faut beaucoup de phi-
« losophie pour découvrir la vérité qu'elle
« ombrage. Aussi voyez-le dans son grand
« ouvrage; avec quelle précaution il expose
« ses idées ! c'est un livre que tous les hom-
« mes ne savent pas lire; et je ne sache pas
« quel philosophe les autres peuples peu-
« vent opposer à Montesquieu.

« Quelques taches cependant se font re-
« marquer chez cet homme étonnant;
« quelques petitesses défigurent son carac-
« tère, bien que la beauté de son ame perce
« à travers les vapeurs que lui donnent les
« illusions de sa naissance ; les mêmes dé-
« fauts se font sentir dans ses écrits : cer-
« tains chapitres décousus, des propositions
« hazardées, un peu de prétention et d'af-
« féterie peut-être, paroissent quelquefois
« à côté des traits les plus sublimes. Mais
« cependant qu'on se garde bien de nous
« parler ici de frivolité. On peut, avec
« beaucoup d'esprit et une grande légèreté
« de caractère, trouver un trait, dire un
« bon mot, aiguiser une épigramme; mais
« on ne fera jamais l'esprit des lois.

« Et si l'on venoit encore nous dire que
« ce grand génie s'est élevé, comme par
« magie, au milieu d'une nation frivole,
« et qu'il n'existe aucune proportion entre
« ce colosse et les pygmées dont on le sup-
« poseroit environné, nous soupçonne-
« rions hardiment quelques préventions,
« quelques faux aperçus, dans ceux qui
« ravaleroient ainsi sa nation. La tête d'un
« dieu ne peut être placée sur un corps dif-
« forme ; et celle de Socrate ne sauroit
« figurer sur les épaules d'un étourdi. »

Le grave Charron dont le mordant et la réflexion rendent les écrits utiles ; et ce Rabelais qui semble avoir prouvé que la sagesse, pour tempérer l'amertume de ses leçons, peut quelquefois faire un pacte avec la folie ; et La Mothe-Le Vayer, philosophe et sage sous des couleurs plus aimables ; Saint-Évremont, accoutumé à placer le bonheur dans la culture de la raison ; Bayle, assez fort pour voir le doute par-tout, pas assez peut-être pour respecter les grandes bases de l'édifice social ; tous ces grands philosophes, tous ces moralistes, auxquels les autres nations n'ont rien à

opposer, donnent-ils l'idée d'un peuple léger et frivole ?

On ne dira pas non plus, au sourire froid et malin de La Bruyère, au coup-d'œil sombre et perçant de La Rochefoucaut, qu'ils sont de légers écrivains ; et Pascal, ses lettres et ses pensées à la main repousse cette accusation d'une manière non moins victorieuse.

Et cet homme, qui n'avoit point eu de modèles et qui n'a pas encore d'imitateurs dans l'art de poser un principe, d'en déduire toutes les conséquences possibles, de les revêtir des formes enchanteresses du style, à qui l'on doit, à qui l'on accorde la prééminence sur tous les écrivains français ; cet homme qui a égalé quelquefois Montesquieu par la profondeur des idées, en le surpassant toujours par les charmes de la diction, Rousseau, avec le ton mâle et hardi qui règne dans ses ouvrages, prouve-t-il la légèreté d'un peuple au sein duquel il avoit puisé sa verve et sa fécondité ?

Bossuet, qui, en déplorant la mort de quelques hommes, sondoit le néant de

toutes les choses humaines, toujours plus grand que son auditoire où figuroient des héros, des princes et des rois; Fénélon, moins sublime, mais plus tendre, plus aimable; Bourdaloue, Massillon, et tant d'autres grands et vénérables personnages qui se groupent autour d'eux, et que la nation admire et révère, peuvent-ils donner l'idée d'un peuple frivole?

« En vain de beaux esprits, après nous « avoir accusés d'impiété, prétendent que « ceux d'entre nous qui se soumettent au « joug sacré, montrent en cela plus de « docilité que de profondeur. Nous savons « que plusieurs hommes, parmi nous, pa- « roissent honnêtes et religieux dans l'âge « mûr, comme ils ont été débauchés et in- « crédules dans la jeunesse; que le feu du « jeune âge passé, on en voit plusieurs « changer de vie avec une facilité surpre- « nante; que libertins et impétueux par « étourderie, ils deviennent foibles et « dévots sans plus d'examen, coulant leurs « jours dans la tranquillité d'ame, et mou- « rant le plus souvent sans avoir connu le « bonheur de la pensée. Mais gardons-

« nous de frapper du même anathême tous « ceux qui respectent ce qu'ont adoré leurs « aïeux. Il y a souvent beaucoup de pro- « fondeur à se conformer aux idées reçues, « aux institutions établies; quand on crie « d'un côté à la superstition, et de l'autre « à l'athéisme, les chefs de famille épou- « vantés aiment encore mieux se ranger « sous les bannières religieuses, et delà « sans doute la soumission des esprits supé- « rieurs qui, considérant de très haut le sys- « tême religieux de leur pays, ne font, en « y conformant leur conduite, que se mon- « trer amis de la vertu, et conséquens aux « principes posés par les puissances. »

« Mais la profondeur que nous avons « montrée dans notre conduite, se retrouve « dans nos écrivains politiques. Nous avons « été tellement fatigués de ces matières, « que nous pourrions craindre, en nous y « arrêtant, de blesser des intérêts et des opi- « nions; nous appelons ici l'indulgence, et « nous demandons, en dernière analyse, « ce dont il s'agit: de venger la nation fran- « çaise d'une accusation injuste; et pour- « quoi alors toutes ces précautions? Si le

« nord nous cite Grotius et Puffendorf;
« l'Italie un Machiavel, un Filengieri;
« nous avons Bodin dont les lumières n'ont
« pas été inutiles à ceux qui l'ont suivi;
« Jean-Jacques, Mably, et ce Montes-
« quieu que les étrangers prétendent très
« prudemment appartenir à toutes les
« nations. Qui a été plus loin en hardiesse
« que Mably? Qui a mieux établi que
« Jean-Jacques la distinction lumineuse de
« la force et du droit? Qui a mieux montré
« que Montesquieu, l'origine, le sens, la
« raison des lois qui régissent le monde
« depuis les campagnes brûlantes de l'Inde,
« jusqu'aux glaces du pôle? Qui s'est mieux
« élevé que lui à la hauteur du génie de
« Charlemagne, dont il a fait un tableau
« aussi noble, aussi vigoureux, aussi mâle
« que le modèle? Et Voltaire! Voltaire
« moins sérieux, prouve par un conte, ce
« que les autres établissent par des chapi-
« tres; mais il prouve; et la légèreté chez
« lui n'est plus qu'une apparence qui mas-
« que la profondeur. »

Dans l'économie publique, dans l'art du Gouvernement, pendant que les Anglais

étoient portés par leurs institutions vers les idées utiles, parce qu'ils avoient un parlement, nous qui n'en avions pas, nous comptions déjà en France une foule d'esprits excellens qui, sans avoir une part active à l'administration publique, agissoient sur elle par la puissance de l'opinion. La nation s'efforçoit ainsi d'arriver à la hauteur où l'appeloient son caractère et son génie.

« Et ceux qui pouvoient s'élever et ap-
« procher du trône, ne se montroient point
« inhabiles dans l'art d'aider les princes à
« tenir les rênes des États : d'Amboise,
« L'hôpital, Sully, Colbert, Turgot, se
« présentent : nos regards aiment à se re-
« poser sur ces grands hommes, et sur-
« tout sur ce Sully qu'on vit manier la plume
« et l'épée, prendre des places, et adminis-
« trer les finances, et qui, lorsqu'un crime
« affreux lui eut ravi son prince et son ami,
« conserva pendant trente années, au mi-
« lieu de sa famille, le port et la majesté
« d'un roi.

« Que dire de la magistrature ; des Molé,
« des Daguesseau, des Lamoignon, des

« Dormesson, qui tinrent si honorable-
« ment la balance de Thémis, et donnèrent
« à ceux qui eurent le bonheur de les con-
« templer, l'idée de la vertu envoyée sur la
« terre pour juger les hommes.

« Le plaisir de payer mon tribut à ces
« vénérables personnages, m'entraîne peut-
« être à la hauteur de l'éloge ; mais il est
« consolant de penser que la magistrature
« étoit le corps établi immédiatement au-
« dessus de la nation pour la juger ; que la
« noblesse de ces respectables familles n'é-
« toit que d'une nouvelle origine, et que
« l'on voyoit encore, si l'on peut s'exprimer
« ainsi, la soudure qui unissoit cet illustre
« corps à la nation. »

Dans les sciences on n'aperçoit point ce caractère de légèreté que l'on suppose aux Français. L'homme qui a porté le plus loin l'analyse, l'homme qui a appliqué l'algèbre à la géométrie, l'auteur profond du doute méthodique, qui a fait une révolution complète dans le système des connoissances humaines, un des plus grands penseurs qui ait éclairé l'univers, Descartes, paroît vers la fin du 16.e siècle, et c'est à la France que l'Europe le doit.

Si l'Angleterre et l'Allemagne ont produit Newton et Leibnitz, Pascal et le marquis de L'hôpital furent leurs rivaux, et le nom de Clairaut vient se placer à côté des leurs.

Dans les arts agréables, les Français sont-ils plus légers que les autres peuples ? Si nous voulions nous égayer, nous pourrions dire que ce n'est pas de légèreté qu'on a jamais accusé notre musique ; on connoît sur elle le mot de J. J. Rousseau. Et quand à la théorie, sans citer Jean de Mure et le père Marsenne, nous ne pensons pas qu'on ait mieux approfondi celle des sons que Rameau, qui fit à peu près pour la musique, ce que Descartes avoit fait pour la philosophie. Il n'est aucune science, aucun art dans lesquels les Français n'aient produit des hommes du premier ordre ; et ce qui prouve à cet égard la pente de leur caractère, c'est que, depuis vingt ans, ils ont fait dans ce genre des progrès extraordinaires ; tout a été chez eux dans l'anarchie, excepté les sciences et les beaux-arts.

« Et les sciences naturelles, celles de

« toutes où il est le plus facile à la médio-
« crité d'obtenir des succès, et dans les-
« quelles on ne peut atteindre à la gloire
« qu'avec le génie, que peut-on opposer aux
« Tournefort, aux Jussieu, aux Buffon,
« aux Lavoisier ? Nous pourrions nommer
« ici des savans qui les égalent et les sur-
« passent peut-être ; mais ce n'est pas de
« nous qu'ils attendent la gloire. Quand
« nous ouvrons Buffon, quand nous par-
« courons sa théorie de la terre, et ses su-
« blimes époques ; quand nous voyons les
« grandes masses s'accumuler, s'agglomé-
« rer, se disposer, que nous importent les
« erreurs que le temps a fait découvrir
« dans le systême d'un homme de génie ?
« Son immortel ouvrage vit par les cou-
« leurs, il étincelle de lumière ; on croit
« assister au débrouillement du chaos ; et
« nous soutenons qu'il n'appartient qu'aux
« grandes ames d'atteindre à la sublimité
« presque magique de ces imposantes pein-
« tures. Inutilement a-t-on rabaissé l'ame
« de Buffon ; inutilement a-t-on pris pour
« vanité, dans ce grand homme, ce qui
« n'étoit qu'un sentiment vrai de ses forces.

« L'Europe étoit loin de penser à toutes
« ces misères, non plus l'auguste Catherine
« qui, du haut de son trône du nord, avoit
« les yeux fixés sur l'aigle de Montbard. »

Nos savans, nos philosophes, nos historiens, nos grands écrivains, nos artistes, ont, par le nombre et la grandeur de leurs ouvrages, imprimé à la nation française un caractère de suprématie que peuvent nier quelques étrangers, mais que tous s'empressent d'avouer par le fait. Notre littérature efface celle de tous les autres peuples ; notre langue est en quelque sorte universelle ; nos arts, jusqu'à nos modes, sont recherchés, suivis et gauchement imités par le reste de l'Europe. Et c'est de légèreté qu'on accuse un peuple dont on envie toutes les productions, dont on étudie la langue, dont on suit les usages régulateurs universels de tous ceux qui prétendroient les décréditer.

« On s'attendroit à rencontrer cette élé-
« vation dans notre épopée et nos poésies
« lyriques ; mais nos poëtes n'ont égalé ni
« Homère, ni Virgile, ni Horace, ni Pin-
« dare ; et c'est peut-être dans l'uniformité

« résultant des progrès de la civilisation,
« qu'il faut en chercher la cause. C'est tou-
« jours après les grandes commotions,
« qu'ont paru les chef-d'œuvres en ce genre:
« Milton a dû son imagination embrâsée
« aux troubles civils qui avoient agité
« l'Angleterre ; il a peint en traits de feu le
« génie du mal. L'Italie, au temps du Tasse,
« avoit été un théâtre de guerre, de galan-
« terie, de révolutions politiques; ce poëme
« offre un brillant mélange de combats,
« de religion et d'amour. La France a eu
« aussi ses troubles civils : mais alors sa lan-
« gue n'étoit pas formée, les connoissances
« n'étoient pas assez étendues pour secon-
« der le génie des poëtes ; et lorsque les
« esprits eurent les moyens nécessaires pour
« se livrer aux plus hautes conceptions,
« la stabilité de nos institutions, la grave
« uniformité de la Cour de Louis XIV, et
« la mollesse de celle de Louis XV, furent
« peu propres aux inspirations brûlantes
« de l'ode et de l'épopée. Alors peu de mal-
« heurs, point de secousses, nulle catastro-
« phe capable d'animer ceux qui veulent
« emboucher la trompette épique; et ce

« n'est pas cela que l'on veut blâmer. » Il est « beau de chanter les malheurs de Thèbes, « plus beau de ne pas la détruire. Les « malheurs d'Hécube sont touchans et vrai- « ment épiques ; mais il vaut mieux qu'Hé- « cube et Priam règnent long-temps sur « leurs sujets, et qu'ils meurent paisibles « au sein de leur nombreuse famille et de « l'heureuse Ilion. »

Après avoir analysé, développé le caractère, l'esprit, les mœurs et les institutions des Français ; après avoir peint leurs succès dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, l'auteur termine ainsi ce vaste et vigoureux tableau.

« Tant d'heureuses qualités, tant de sens, « de raison, de grandeur dans le peuple « français, ne sauroient s'accorder avec la « légèreté dont on l'accuse : on l'a calom- « nié lorsqu'on a prétendu qu'il fut essen- « tiellement frivole. L'inconsidération de « certaines classes de la société, fruits pas- « sagers de quelques institutions périssa- « bles, ne s'est jamais fait remarquer dans « la grande masse des Français ; et il n'est « aucun des anciens peuples, si grand qu'il

« ait été, qui, vu de près, n'eût présenté
« le même phénomène. Mais les défauts de
« quelques individus disparoissent dans
« l'éloignement ; les grands traits seuls de-
« meurent. Ah ! combien les nations les
« plus illustres de l'antiquité perdroient à
« nos yeux de leur majesté, s'il nous étoit
« possible, en remontant le torrent des âges,
« de nous trouver, comme par enchante-
« ment, au milieu d'elles ! Lorsque placé à
« des milliers de siècles de nous, assis sur
« les ruines des empires qui fleurissent au-
« jourd'hui, le sage jugera, dans ses pensées,
« les peuples qui auront passé sur la terre,
« il pourra dire : Non, le peuple français,
« ce grand peuple qui a tant fait de bruit
« sur la scène du monde, n'étoit pas ce que
« quelques hommes ont prétendu qu'il fut;
« à la bonté, à la gaieté, à la bravoure qui
« le distinguèrent entre toutes les nations,
« il sut réunir beaucoup de raison et de
« sagesse ; et le défaut de légèreté, dont on
« l'accusa trop long-temps, fut plutôt sup-
« posé par l'orgueil humilié et par l'envie,
« que reconnu par la raison froide et im-
« passible. Alors, foible et obscur écrivain

« que nous sommes, nous dormirons notre « sommeil ; l'oubli, l'affreux oubli pesera « sur notre tombe ignorée : mais d'autres « hommes que ces premiers aperçus pour- « ront inspirer, auront vengé les Français « d'un reproche injuste ; et notre cœur bat « aujourd'hui à la seule pensée que nos ef- « forts n'auront pas été tout-à-fait inutiles : « car il est beau de relever sa nation à ses « propres yeux et à ceux des autres ; il est « doux d'être le citoyen, même inconnu, « d'un des peuples les plus sages, les plus « éclairés et les plus illustres de l'univers. »

Après cette analyse, M.r Berthot a lu un morceau intitulé : *Des Mathématiques considérées sous le rapport de leur utilité*; M.r Protat les observations suivantes *sur une ophtalmie variolique compliquée.*

Françoise L.... de Dijon, âgée de neuf ans, étoit douée d'une bonne santé, d'une physionomie assez régulière, naturellement expressive, et qui, lui conciliant

déjà la bienveillance, sembloit lui promettre des avantages toujours précieux pour son sexe, lorsque vers le mois de juillet 1808, la petite vérole qui sévissoit à Dijon, vint l'atteindre en épargnant sa sœur qui avoit joui des bienfaits de l'inoculation de la *vaccine*.

La maladie qui s'annonça sans orages parcourut assez bénignement les premières périodes : mais vers le temps de la dessication des boutons, les purgatifs ayant été négligés, les paupières commencèrent à se tuméfier. Bientôt la difficulté de soutenir la lumière, des élancemens dans le fond de l'orbite, une céphalgie susorbitaire intense et continuelle, un écoulement permanent de matière âcre et purulente, un pouls fébrile et de l'insomnie, caractérisèrent évidemment une ophtalmie grave causée par une métastase de l'humeur variolique. On appliqua un vésicatoire à la nuque, mais l'effet n'en fut point assez marqué pour empêcher les progrès de la maladie. A tous ces symptômes alarmans, se joignit encore un accident rare que quelques auteurs ont déjà observé, mais dont ma pratique ne m'avoit point encore fourni

d'exemple par suite de petite vérole. La conjonctive qui tapisse la partie interne des paupières supérieures extraordinairement gonflée, occasionna le *réversement* de ces mêmes paupières, et s'élevant alors en forme de carnosité, forma deux champignons d'un rouge vif et de la grosseur d'un œuf de pigeon. Chacun d'eux couvroit entièrement le globe de l'œil ainsi que la paupière inférieure, dépassoit d'un demi-pouce environ les bords de l'orbite, et donnoit à la malade un aspect hideux. Ces deux tumeurs exposées au contact de l'air, prirent assez promptement une organisation morbifique particulière ; et dans l'espace de trois semaines, elles passèrent à un état d'induration qui sembloit menacer d'une dégénérescence cancéreuse. Ce fut dans cette situation vraiment critique, que les parens de cette malade la confièrent à mes soins. J'observe qu'indépendamment de cette difformité, l'enfant étoit encore menacée de perdre la vue ; car les symptômes de la maladie annonçoient assez les ravages de l'humeur variolique sur les parties constituantes du globe de l'œil.

L'indication la plus pressante à remplir, étoit donc de calmer la violence de l'ophtalmie. C'est dans cette vue que je prescrivis, avec un avantage marqué, le régime antiphlogistique le plus rigoureux, un séton à la nuque, l'application de sangsues aux tempes, des pédiluves, de doux laxatifs, et pour topiques des cataplasmes émolliens sur les tumeurs. Les accidens les plus urgens calmés, il restoit à faire disparoître promptement les excroissances formées par l'engorgement de la conjonctive, afin de découvrir le globe de l'œil, et de juger du véritable état de la vue.

On sait que les auteurs qui traitent de cette maladie *ex professo*, recommandent tous d'enlever complétement ces sortes d'excroissances avec l'instrument, *en rasant le plus près possible* le muscle orbiculaire des paupières. Quelques réflexions m'ont porté, dans cette circonstance, à ne point suivre aveuglément ce conseil.

De pareilles tumeurs paroissent entraîner la partie moyenne du muscle orbiculaire, et lui faire faire des saillies en quelque sorte adhérentes à ce muscle; vouloir les

en séparer par une dissection, n'est-ce pas se mettre dans le cas de faire une opération longue et douloureuse; de courir le risque d'intéresser quelques fibres de ce muscle; de causer une rétraction subséquente de la paupière; d'exciter une hémorragie qui, sans être inquiétante, demanderoit toujours, pour être arrêtée, quelques moyens qui pourroient augmenter l'irritation; d'occasionner peut-être un larmoiment consécutif, soit en blessant les points lacrymaux, soit en changeant la direction naturelle de leurs conduits; de causer même des accidens nerveux, comme l'a observé le D.r Scarpa sur un de ses malades qui fut attaqué d'un vomissement considérable à la suite d'une pareille opération? Mes observations ayant paru plausibles au D.r Antoine notre collègue, présent à cette opération, je la fis ainsi. La tumeur fixée par le moyen d'une hérigne, je me contentai d'en enlever à-peu-près la moitié avec des ciseaux à cuiller, ayant l'espoir qu'une douce suppuration détermineroit la fonte du reste. L'opération fut si peu douloureuse, que la malade, qui s'en étoit

singulièrement effrayée, la supporta sans se plaindre : un peu d'agaric et de charpie sèche arrêta facilement l'hémorragie de quelques petites artérioles ; les pansemens subséquens n'exigèrent qu'un plumasseau enduit d'un digestif simple, couvert d'une compresse imbibée de décoction émolliente ; le tout soutenu par un bandeau. On vit bientôt le reste des excroissances changer de nature, s'amollir et s'affaisser. Mes espérances se réalisèrent, car, dans l'espace de quinze jours, les paupières avoient repris leur position et leurs fonctions naturelles.

Ce ne fut qu'à cette époque seulement qu'il me fut permis de juger du véritable état de l'organe de la vue. J'observai qu'un dépôt formé dans la texture de la cornée transparente de l'œil droit, avoit malheureusement causé un faux staphilôme, ainsi que l'opacité partielle de cette membrane. L'œil gauche étoit affecté d'un ulcère à la cornée lucide placé vis-à-vis le bord de la pupille, et dont les progrès ultérieurs vers le centre auroient entièrement privé la malade de la faculté de voir.

Pour rémédier à des accidens aussi urgens, je réitérai les saignées locales, les purgatifs. Je mis en usage les colires détersifs; et dès que l'ophtalmie cessa d'être aiguë, je prescrivis des lotions toniques, ainsi que la pommade ophtalmique de Saint-Yves. Par ces moyens, l'ulcère fut assez promptement cicatrisé, et le staphilôme singulièrement réprimé. Le séton dont j'ai retiré le plus grand avantage, n'a été supprimé que quand la sensibilité de l'organe a été parfaitement détruite, et la cure consolidée.

En dernière analyse, l'œil droit de cette enfant jouit en grande partie de la lumière; elle distingue tous les gros objets; le gauche remplit parfaitement ses fonctions : il n'existe point de larmoiment, comme cela arrive très souvent après de pareils accidens. Les paupières n'offrent aucune difformité ; et la figure de cet intéressant sujet, heureusement exempte des traces ordinaires de la petite vérole, est rendue à ses premières expressions.

M.[r] Morland a présenté ensuite *des considérations sur l'antiquité du globe.* Il peint les impressions profondes et durables que, dans tous les temps, l'aspect du globe et les changemens qu'il éprouve, ont faites sur l'homme observateur. Tout dans la nature terrestre, ses changemens, ses catastrophes, excitent la curiosité du naturaliste, et dirigent ses idées sur l'état passé, sur l'existence actuelle, et sur le sort futur de ce théâtre de tant de merveilles.

L'homme n'aperçoit le plus souvent la nature qu'à travers un prisme enchanteur qui altère sa forme et ses couleurs originelles.

« Mais, dit l'auteur, combien il est
« désabusé, lorsque seul avec la médita-
« tion, et déroulant les annales du temps,
« il a pénétré jusqu'au sanctuaire de la
« nature, et qu'il a découvert ses ressorts
« cachés, ses mouvemens inconnus au
« vulgaire ; lorsque la réflexion et l'expé-
« rience, ces deux cruelles et inévitables
« compagnes de sa vieillesse, en désen-
« chantant l'univers, lui présentent enfin
« les objets tels qu'ils sont.

« Il apprend alors que la nature ne doit
« être aperçue qu'à travers un nuage,
« qu'elle a besoin des illusions poétiques
« de la jeunesse et du printemps, qu'elle
« ne plaît qu'avec les Zéphyrs et les Graces.

« Nous l'aimons environnée de jasmins
« et de roses, nous l'admirons sous le feu
« brûlant de l'été, nous la chérissons au
« milieu des trésors de l'automne; mais
« l'hiver arrive, et le talisman se brise :
« c'est bien encore la nature, mais la na-
« ture aride, la nature nue.

« Elle dort, et ce sommeil est l'image
« de la mort. Il semble nous apprendre,
« à des intervalles réglés, que le printemps
« de la vie aura de même son hiver; et une
« voix secrette nous dit que cet hiver n'au-
« ra point de printemps.

« On diroit que la nature n'est occupée
« que d'un seul soin, qu'elle n'a qu'un
« seul but, celui de cacher à nos regards
« les siècles écoulés, de déguiser les ra-
« vages du temps, et de couvrir de fleurs
« cet effroyable gouffre où se sont en-
« glouties tant de générations.

« L'homme a cependant essayé de fran-

« chir ces obstacles, et sa main hardie a
« tenté de soulever ce voile mystérieux.
« Semblable à l'aigle audacieux qui peut
« fixer le flambeau du jour et abaisser ses
« regards sur la terre, Buffon, porté sur
« les ailes du génie, s'élève avec audace
« jusqu'à l'astre qui nous éclaire, il en
« saisit un immense fragment, le lance
« dans l'espace, et crée ainsi la terre que
« nous habitons; il fait plus, il ose in-
« terroger le calcul, et le calcul, étonné
« pour la première fois devant l'homme,
« vient appuyer cette théorie menson-
« gère. »

L'auteur expose ensuite les différens systêmes contradictoires sur la formation du globe; mais il observe qu'ils n'indiquèrent jamais l'âge du globe, qu'ils ne peuvent avoir assez de connexions avec les grandes altérations qu'il a éprouvées. Tantôt elles ont été présentées avec des couleurs lugubres, tantôt revêtues de l'apparence fabuleuse, suivant le caractère des différens peuples et l'esprit de leurs cosmogonies.

Les idées de déluge si généralement répandues, peuvent-elles prouver que ce

grand événement soit la source de tous les phénomènes qui nous surprennent? En comparant les effets et les causes, nous trouvons qu'il n'existe entre eux aucune proportion; ces déluges n'ont point été universels, ils n'ont été que passagers; ils ont laissé des témoignages qui marquent le temps où ils ont dévasté la terre, et qui prouvent que, désastreux sur une partie du globe, ils étoient ignorés sur d'autres. Dans la Genèse même, ce châtiment terrible des déréglemens humains, ne s'étend pas au-delà de quelques mois; le bouleversement est si foible, que les arbres ne sont pas déracinés, que les cadavres des hommes et des animaux n'avoient pas encore été décomposés : en sortant de l'arche, Noé trouve la terre habitable; donc ce déluge, plus considérable que ceux d'Ogigès et de Deucalion, n'a pas produit nos montagnes.

D'ailleurs ces grandes convulsions de la nature portent avec elles un caractère de trouble qui ne s'accorde point avec ce que nous voyons ici-bas, où tout paroît ordre et harmonie.

Cependant sous ces masses symétriquement arrangées, nous découvrons d'immenses entassemens de débris qui reposent eux-mêmes sur des bancs de rochers plus anciens ; et ces rochers portent aussi des empreintes non suspectes de la présence des mers.

Ainsi la succession continuelle d'événemens pareils, doit briser tous les calculs humains. L'antiquité du monde ne peut être estimée par nous ; une observation particulière semble la reculer encore. La terre qui revêt les montagnes, cet *humus*, cette substance végétale, n'est composée que de débris atténués des corps qui ont vécu ; nulle végétation sans elle, nul corps animé sans végétation. Ces débris atténués ne peuvent être que l'ouvrage du temps ; il a donc fallu une longue suite de siècles pour amener cet état. Le globe a donc existé long-temps avant d'être couvert de verdure, plus long-temps avant d'être peuplé, plus long-temps encore avant d'être habité par l'homme.

L'auteur entre ensuite dans le détail de la composition intérieure du grand plateau

de la Tartarie qui recèle dans son sein des débris d'éléphans et de rhinocéros étrangers à ces contrées ; ces débris sont encore dispersés à la surface de la terre, comme si ce grand événement se fût passé hier : ces animaux, enfouis depuis des siècles, ont encore leurs chairs, leur sang, leurs poils. Cette scène terrible est la plus récente de toutes, puisque ses résultats ne sont point encore altérés. Cependant elle n'est accompagnée d'aucuns souvenirs. Quelle doit donc être l'antiquité du globe où de si grandes et de si mémorables catastrophes sont ainsi oubliées, et où nous remarquons les traces d'autres événemens du même genre, mais dont l'état annonce une antiquité qu'on ne peut soumettre à aucune appréciation.

Après avoir examiné la formation intérieure du globe, variée suivant les phases des bouleversemens qu'il a éprouvés, M.r Morland applique ces principes à l'état géologique de nos contrées.

Nos montagnes calcaires ont été formées sous les eaux et dans des momens de calme, ce qui est attesté par la régularité de leurs

couches. Au moment de leur formation, les mers étoient peuplées; elles ont déposé dans la pâte calcaire ces coquilles nombreuses et fragiles que nous y rencontrons, et sur la croupe des montagnes, elles ont répandu cette étonnante quantité de madrépores que l'on trouve depuis Dijon jusqu'à Châlon S. S.

Les eaux ont couvert le globe, et, à plusieurs reprises, elles l'ont dévasté partiellement; deux de ces catastrophes ont laissé des monumens de leur fureur et de leur durée; l'une, plus récente, qui a ravagé la Sibérie; l'autre, plus ancienne, qui a formé les rochers qui bornent la Méditerranée depuis l'Espagne jusqu'au Piémont; et tout nous porte à croire que c'est à cette époque que nous pouvons rattacher la formation de cette belle carrière de Fixin composée en entier de fragmens de corps organiques. Il est étonnant que, si près de nous, le gisement n'en soit même pas connu; c'est à elle sans doute que nous sommes redevables de ce beau poisson pétrifié trouvé près de Beaune, pièce unique, et l'un des plus précieux ornemens du Cabinet impérial.

Le globe a éprouvé d'autres causes de dévastation et de bouleversement. Les eaux ne sont pas les seuls agens que la nature ait mis en action pour opérer les changemens que nous pouvons remarquer dans l'intérieur du globe et à sa surface.

Les feux souterrains ont soulevé et brisé des montagnes et des plaines. — Ces incendies ne peuvent s'allumer que dans le voisinage des mers. — Ils s'éteignent dans le centre des terres.

L'auteur, en finissant ses observations, remarque un fait frappant et sur lequel on n'a pas encore suffisamment réfléchi : c'est que parmi tant d'ossemens différens, on n'a rien rencontré qui appartienne à l'homme. Les dépouilles de l'homme offriroient-elles moins de résistance à l'action du temps ; ou la terre, dans ces momens convulsifs, n'étoit-elle pas encore habitée par l'homme?

La séance a été terminée par la lecture de la pièce de vers suivante, de M.r Fremiet.

LES MILITAIRES FRANÇAIS
VOLEURS EN PAYS ENNEMI.

CONTE.

Au bon vieux temps, nos chevaliers français,
Heureux soutiens de l'honneur et des belles,
Toujours armés pour de justes querelles,
Couraient chercher la gloire, les hauts faits,
Et mériter les plus nobles succès.
De la valeur grands et rares modèles,
A tout venant ils disputaient le pas;
Et le vaincu, forcé de rendre hommage,
D'abord jurait de vanter le courage
Du paladin qui l'avait mis à bas;
Et puis cédant à la loi des combats,
Bien humblement, sans armes et sans page,
Devant la Dame allait conter son cas,
Et confesser qu'il n'en connaissait pas
De plus jolie et sur-tout de plus sage.
O temps heureux où nul vice du cœur
Ne ternissait l'éclat de la valeur!
O temps heureux, ô vertus de nos pères,
On vous admire, et l'on ne vous suit guères!
De nos Français nous vantons chaque jour
L'ardent courage; ils quittent pour la gloire

Amis, parens, et jusqu'au tendre amour;
Enfans chéris de Mars, de la victoire,
Fiers au départ, triomphans au retour,
Galans héros sûrs de vaincre et de plaire,
De leurs travaux cueillent le double prix,
Et sur leurs fronts, aux lauriers de la guerre,
Savent unir les myrthes de Cypris.
Mais ce n'est rien de soumettre la terre,
De s'illustrer par d'étonnans exploits,
Et de pouvoir, conquérans de Cythère,
Ranger et Mars et l'Amour sous ses lois.
Il faut encore à ce grand caractère,
Joindre toujours la probité sévère,
Et les vertus des guerriers d'autrefois.
Soldats français qu'un même esprit rapproche,
Dans les combats portent tous un grand cœur;
Comme Bayard sont aujourd'hui sans peur,
Mais comme lui ne sont pas sans reproche.
On les a vus pleins d'honneur dans les camps,
Chez l'ennemi déshonorer leur vie;
Du bien d'autrui ravisseurs impudens,
Voler, piller ces pauvres Allemands,
Et violer, ô comble d'infamie!
Les droits sacrés de l'hospitalité.

Entre cent vols, citons le plus notoire;
Il fut alors, si j'ai bonne mémoire,
Dans les journaux tout au long raconté,
Et pourrait bien, s'il était répété,
De nos héros ternir un peu la gloire;
Mais je ne puis taire la vérité;

Doit-on mentir quand on écrit l'histoire !
  C'étoit le temps de succès glorieux,
Jours de triomphe, où l'Aigle de la France,
Du Nord ligué châtiant l'insolence,
Sur Austerlitz planait victorieux.
Depuis ce jour les foudres de la guerre
Avaient cessé d'épouvanter la terre;
Et l'on voyait Allemands et Français
Déjà goûter ce repos salutaire,
Ce calme heureux précurseur de la paix.
Bals et concerts, festins, chants d'allégresse,
Long-temps bannis de ces lieux désolés,
Peignaient par-tout des peuples consolés
Et le bonheur et la commune ivresse.
  Non loin de Vienne est un riant château
Que le Danube entoure de son eau;
Dans ce beau lieu devenu plus tranquille,
Un général, que je nomme Surville,
Réunissait les graves Allemands;
Et l'on voyait arriver à la file
Riches barons, notables habitans.
De cette fête, aimables ornemens,
Jeunes beautés, vous désertiez la ville,
Et sur vos pas on voyait accourir
Légers Français guidés par le plaisir.
  Il était nuit; la joyeuse assemblée
Sur la terrasse est bientôt appelée.
Déjà cent jets de salpêtre enflammé
Brillent dans l'air, et sillonnant la nue,
D'un ciel obscur éclairent l'étendue.

Déjà le nitre en globes comprimé
Sait imiter le fracas de la bombe;
Part en tonnant, s'élève, éclate et tombe;
Mais cette fois, innocent dans ses jeux,
Ne vomit plus ses homicides feux.
Sous des couleurs et des formes nouvelles,
Brillant par-tout, éblouissant les yeux,
Dragons, éclairs, serpentaux, étincelles,
Semblent lancés pour embrâser les cieux.
A ce spectacle, image de la guerre,
Vient succéder concert délicieux;
Musique tendre, accords plus sûrs de plaire,
Charment l'oreille, enchantent ces beaux lieux.
Des instrumens les sons mélodieux
Réglant le pas d'une foule légère,
Ont excité de plus doux souvenirs,
Et de la danse annoncé les plaisirs.
Dans un jardin que les pleurs de l'aurore
Ont enrichi des plus beaux dons de Flore,
Nous promenons nos regards quelquefois
De fleurs en fleurs, sans oser faire un choix;
Mais de zéphyr si l'aile caressante,
En se jouant, ouvre rose naissante;
Son doux parfum, sa forme, ses couleurs,
Font oublier l'éclat des autres fleurs.
L'œil enchanté l'admire, la préfère,
Et reconnaît la reine du parterre.
Telle au milieu des nymphes de ce bal,
Donnant la main au galant Florival,
Simple, charmante, et, comme Cythérée,

Belle sans art, de ses grâces parée,
La jeune Ermance attirait tous les yeux.
Les cavaliers empressés, curieux,
Et l'entouraient, et ne voyaient plus qu'elle,
Et répétaient : Ermance est la plus belle.
Je voudrais bien, narrateur moins diffus,
Vous épargner ces détails superflus;
Et, sans détours, exposant net la chose,
Toucher au but qu'ici je me propose.
Mais je traduis; chroniqueur allemand,
Vous le savez, conte un peu longuement.
Par ses parens à l'autel entraînée,
La jeune Ermance avait de l'hyménée
Depuis un an subi la triste loi.
Au vieux Rudorff, baron de la contrée,
Ermance en pleurs avait donné sa foi.
Dans cet hymen, des biens, de la naissance,
On retrouvait l'heureuse convenance :
Exceptez en l'humeur, l'âge et les goûts,
Tout allait bien entre les deux époux.
Le vieux baron, amoureux de la chasse,
Toujours aux champs, ne se montrait jaloux
Que de lancer sa meute sur la trace,
Et d'attaquer la bête avec audace.
Ses grands talens étaient au loin vantés;
Les bois des cerfs sur sa porte plantés,
Éloquemment parlaient de son histoire,
Et publiaient les titres de sa gloire.
Pendant qu'ainsi le baron s'illustrait,
Loin des plaisirs Ermance retirée,

Dans son donjon, tout le jour s'ennuyait.
Le vieux chasseur que la nuit ramenait,
Causeur aimable, égayait la soirée;
Sur la gazette amplement dissertait,
Sa jeune épouse, en l'écoutant, bâillait.
Le bon baron, pour charmer sa tristesse,
Près d'elle assis, lui nombrait ses vassaux,
Vantait ses chiens, ses piqueurs, ses chevaux,
Parlait de chasse, exaltait son adresse,
Son grand crédit, son antique noblesse,
Trente quartiers!.... Mais, pour un jeune cœur,
Tous ces biens là ne font pas le bonheur;
Aussi la belle et triste châtelaine
Pleurait toujours, sans soulager sa peine.
Moins malheureuse, elle semblait enfin,
Depuis un mois, oublier son chagrin,
Depuis le jour où ce lieu solitaire
Était choisi pour célébrer la paix,
Depuis le jour où les joyeux Français
S'y délassaient des travaux de la guerre.
Ermance alors, comme une tendre fleur
Qu'a ranimé le souffle du zéphyre,
Avait repris son éclat, sa fraîcheur.
A cette fête un doux charme l'attire,
Et ses beaux yeux annoncent le bonheur.
Car tout chagrin avec le temps s'envole,
Et jeune femme aisément se console.
Mais bien souvent nous formons des projets
Dont un hasard dérange le succès.
Qui l'auroit dit, trop malheureuse Ermance,

Que, dans ce jour, époux mal-encontreux,
Ton vieux baron viendrait, par sa présence,
Imprudemment troubler ici tes jeux ?
Il entre : il voit au milieu de la danse
Un beau valseur; son air, sa noble aisance
Ont rassemblé des spectateurs nombreux.
Entre ses bras mollement balancée,
Nymphe légère, à la taille élancée,
Forme avec lui de doux enlacemens.
On suit leurs pas, on regarde, on admire
L'heureux accord de tous leurs mouvemens.
Simple conteur, pourrais-je vous décrire
Tant de beautés; et mes pinceaux tremblans,
Qu'une main faible à peine sait conduire,
Formeraient-ils des portraits ressemblans ?
Est-ce Adonis ou le fils de Latonne ?
Serait-ce vous, déité des amans,
Belle Vénus, que la foule environne ?
C'est Florival, c'est la jeune baronne,
Groupe charmant par les graces formé !
Le vieux baron, à bon droit alarmé,
Profanateur des jeux de Therpsichore,
Allait saisir le valseur au collet,
Tout divulguer, et comme un matamore,
Faire en public un éclat indiscret.
Mais il s'arrête, et changeant de projet :
Vaut mieux, dit-il, user ici d'adresse.
Au général notre homme alors s'adresse :
— Quel est, Monsieur, cet officier d'hussards,
Ce beau danseur, ce brillant personnage,

Suivi, fêté, fixant tous les regards,
Et qui des traits d'Adonis et de Mars,
Offre à nos yeux l'élégant assemblage?
— Cet officier, répond le général,
Prodige heureux, sait étonner et plaire;
Brave, galant, mais un peu téméraire,
Dans les combats, dans les plaisirs, au bal,
Il n'a jamais rencontré son égal.
Par mille exploits sa valeur proclamée,
Fait chaque jour parler la renommée;
Et pour tout dire enfin, c'est Florival,
L'amour, l'honneur, l'exemple de l'armée.
— Vous plaisantez, répliqua le baron,
Moi je sais bien que ce n'est qu'un frippon.
 Ces mots à peine avoient frappé l'oreille
De nos Français, tous ont quitté leurs jeux,
Prêts à venger le propos outrageux.
Au vieux Rudorff, le général conseille
Un désaveu; mais qui ne connoît pas
D'un Allemand la fermeté stoïque!
Notre baron bravant tout ce fracas,
A leurs clameurs tranquillement réplique :
— Vous avez tort, Messieurs, sur mon honneur,
Moi je soutiens que ce n'est qu'un voleur.
Des Allemands la nombreuse cohorte
Veut le sauver, et l'entraîne et l'emporte;
Mais les Français vengeurs de Florival,
En un champ clos ont transformé le bal.
Le trouble augmente, et les belles danseuses
Qui dans ces lieux tous les jours plus heureuses,

Goûtoient déjà les douceurs de la paix,
Trembloient de voir Allemands et Français
Tirer encor le sanglant cimeterre,
Et pour un mot recommencer la guerre.
 L'histoire dit qu'entre les combattans
On vit alors courir nos héroïnes,
Comme autrefois ces fameuses Sabines
Dont le courage, et les conseils prudens,
L'effroi, les cris, les prières, les larmes,
Aux deux partis firent poser les armes.
Fermes, unis, les rudes Allemands
Et s'obstinaient, et se montraient rebelles;
Mais les Français nés polis et galans,
Toujours soumis aux volontés des belles,
Sans résister calmèrent leur courroux.
 Dans ce désordre, hélas! que faisiez-vous
Sensible Ermance? Inquiète, égarée,
D'un trouble affreux vous étiez dévorée;
Mais votre époux, adroit consolateur,
Ingénuement calmait votre frayeur,
Et vous disait : Ne craignez rien, Ermance,
Ce Florival, cet effronté voleur,
Vient de partir, il a fui ma vengeance.
Le beau valseur s'évadait en effet :
Par une marche et prudente, et discrète,
Il avait su, gagnant un cabinet,
A l'ennemi dérober sa retraite.
Eh bien, Messieurs, ajoutait le baron,
Conviendrez-vous que ce n'est qu'un frippon?
Tous les Français frappés de cette fuite,

Restaient confus, muets d'étonnement,
Se regardaient, et ne savaient comment
De Florival expliquer la conduite.
  Le vieux baron profitant du moment,
Prend la parole, et joyeux, triomphant,
Ainsi raconte à tout son auditoire,
Du beau voleur la merveilleuse histoire :
  « J'avais promis l'autre jour de courir
« Un cerf dix cors, je brûlais de partir,
« Et des piqueurs craignant la négligence,
« Au point du jour j'étais déjà botté.
« Je traversais dans mon impatience
« Le pavillon par Madame habité,
« J'entends du bruit. Jamais, à pareille heure,
« On ne troubla sa tranquille demeure,
« Dis-je à part moi ; j'arrive promptement,
« Et vois sortir de son appartement
« Ce Florival ; ses traits et sa tournure,
« Je l'avouerai, parlaient en sa faveur,
« Et j'étais loin de le croire un voleur.
« Mais, comme on sait, la plus belle figure
« Masque souvent un homme sans honneur.
« Il fut d'abord interdit à ma vue ;
« Puis m'observant, se préparait à fuir,
« Cherchait des yeux la plus prochaine issue,
« Et ne trouvait nul moyen de sortir.
« Il voyait bien, le rusé personnage,
« Que je pouvais lui fermer le passage,
« Et l'arrêter, ou crier au secours ;
« Il aima mieux implorer ma clémence,

« Convint du fait, et me tint ce discours :
« — Daignez, Monsieur, oublier mon offense;
« Vous possédez chez vous un grand trésor,
« Et je venais dans le dessein coupable....
« — Eh! d'où sais-tu, qui t'a dit, misérable,
« Qu'en ce château je conservais mon or?
« Tu vas bientôt recevoir le salaire
« De ton forfait. — J'allais au même instant
« Mettre la main sur l'effronté brigand,
« Et l'honorer d'un brevet de galère;
« Mais son maintien, ses regards, et sur-tout
« Un pistolet dont il montrait le bout,
« Subitement adoucit ma colère.
« Épouvanté d'une telle action,
« Je regardais en stupéfaction;
« Il profita de mon trouble, le traître,
« Et je le vis lestement disparaître.
« Dans le château, le mal-adroit frippon,
« Pour me voler, s'était, par ignorance,
« Comme on le voit, trompé de pavillon;
« Et j'augurais de cette heureuse chance,
« Qu'il n'avait pu dérober mon argent;
« Mais je craignais pour les bijoux d'Ermance.
« Je me présente à son appartement,
« J'entre, et je vois Madame la baronne
« Toute en désordre et tremblante d'effroi.
« Rassurez-vous, lui disais-je, ma bonne,
« Ne craignez rien, c'est votre époux, c'est moi.
« Je lui contai l'aventure étonnante,
« Et le péril que j'avais évité;

« Je lui peignis de ce jeune effronté,
« Et la figure et la mise élégante.
« A ce récit, au portrait du voleur,
« Elle pensa vingt fois mourir de peur ;
« Et même ici, rien qu'à la seule idée
« De ce brigand, elle est encore troublée.... »
Le vieux baron avait vu, par malheur,
Plus d'une fois sourire l'assemblée,
Et prétendait, pour venger son honneur,
Forcer enfin tout le monde à le croire.
Il est bien dur de passer pour menteur,
Lorsque soi-même on conte son histoire.
Mais la baronne, en proie à sa frayeur,
N'entendait plus le prolixe conteur,
Ne voyait rien, et pâle, défaillante,
Laissait tomber sa paupière mourante.
Aucun Français n'aurait alors osé
Pour Florival paraître dans la lice ;
Au vieux Rudorff on sut rendre justice,
Et sur son dire on jugea l'accusé.
Mais le public, jury plus équitable,
Aurait en France acquitté le coupable.

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON,

Tenue le 22 Août 1810.



DIJON,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

1810.

ANALYSE

Des travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pour l'année 1809.

On a souvent comparé les séances académiques à ces assemblées fameuses dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous avec le souvenir des beaux jours de la Grèce ; et la malignité sans cesse occupée à découvrir le côté foible des choses, n'a pas manqué de tirer de ces rapprochemens imparfaits des inductions piquantes ; tantôt combattues avec aigreur, tantôt repoussées avec foiblesse.

De ce combat bizarre et souvent interrompu, on a vu naître une foule d'idées peu justes.

Pourquoi donc ne pas aborder de nouveau cette question, pourquoi ne pas rechercher avec franchise ce que ces assemblées ont de commun, ce qu'elles ont de dissemblable ? En rectifiant quelques faits,

cette discussion nous rapprochera de la vérité, et d'ailleurs elle n'est point étrangère à la circonstance où nous nous trouvons, et nous conduit naturellement au récit des travaux de l'Académie.

Établissons ce parallèle.

D'un côté nous voyons un peuple impétueux et léger, placé sur une terre fertile, et sous un ciel enchanteur, trouvant dans cette double circonstance le repos si doux qui fait naître la méditation, les sciences et les lettres, et cet élan qui nous porte pour ainsi dire malgré nous vers les choses élevées; aimant avec excès la jouissance et la gloire; trop jeune encore pour ne pas avoir conservé une teinte légère de sa rudesse primitive, mais assez policé pour être puissamment ému par tout ce qui est grand, par tout ce qui est beau; promettant sur le champ de bataille des statues et des lauriers, et dans la paix ombrageant des palmes de la victoire ses temples et ses places; rentrant modestement dans ses foyers, mais voulant y retrouver les plaisirs, les arts, souvent même les dangers; changeant ses assemblées en fêtes solen-

nelles ; appelant à les célébrer non-seulement ses concitoyens, mais les nations voisines, et cherchant par le triomphe des arts à embellir son propre triomphe. Tels furent les Grecs.

De l'autre nous voyons un peuple délicat et sensible, né sous un ciel moins pur, mais renfermant en lui-même le germe du goût le plus exquis ; amant éperdu de la gloire et des plaisirs ; connoissant la grandeur des dangers ; les bravant sans les chercher, mais se précipitant au milieu d'eux dès qu'ils conduisent à la gloire ; marchant aux périls, et s'élançant vers les plaisirs avec la même pétulance ; se livrant aux plaisirs avec tout l'abandon de l'enfance ; calme et grand dans les revers, humain et modeste dans les succès ; heureux de consacrer sa jeunesse au dieu des combats, plus heureux de consacrer le reste de ses jours au culte des muses ; jaloux de donner à sa patrie la prééminence sur les autres nations ; voulant y réunir tous les genres de gloire, et appelant à l'exécution de ses desseins non-seulement ses compatriotes et ses voisins, mais y admettant

tous les peuples de la terre. Tel est le Français.

Ces ressemblances ont quelque chose de frappant ; pourquoi donc avec tant de rapprochemens, des résultats si opposés ?

Voyez-vous chez les Grecs, ces regards animés, ces bras étendus, ces cris poussés vers le ciel, ces craintes, ces espérances ; pourquoi ces flots d'un peuple tumultueux dépassant les barrières, se précipitant dans l'arêne, s'emparant du vainqueur, et comme si la terre n'étoit plus digne de supporter ses pas, l'enlever, le porter, le présenter en triomphe à une foule émue ?

Et dans nos assemblées remarquez ce silence profond, ce calme imperturbable, j'ai presque dit ce froid désespérant.

Quoi donc ! la Grèce l'emporteroit-elle sur la France ? Ces temps reculés étoient-ils donc le siècle d'or des arts ? et n'aurions-nous plus que du fer à présenter au génie ? mais avant d'approfondir cette pensée, souvenons-nous que chez le même peuple où l'on élevoit des statues aux Gladiateurs, Homère aveugle, avoit erré de

village en village, obligé pour vivre de réciter ses vers immortels.

Si nous remontons aux causes de ces contradictions apparentes, nous en trouvons plusieurs.

Dans la Grèce, le peuple entier jugeoit; de là le tumulte et la confusion.

Chez nous, ce n'est plus la nation entière, mais une portion choisie, la partie la plus instruite et la plus éclairée; de là ce calme tant critiqué : nous ne rencontrons plus l'enthousiasme bruyant des jeux olympiques, mais nous sommes entourés du calme de l'école d'Athènes.

Chez les Grecs, les artistes étoient là. — Eux-mêmes, ils présentoient leurs ouvrages; eux-mêmes les expliquoient. Leurs regards, leurs gestes, leur voix plus ou moins animée, agissoient sur la multitude. Le statuaire et le peintre, en expliquant le sujet de leurs travaux, y joignoient l'histoire des dieux ou des héros qu'ils avoient représentés. Le poëte ne lisoit pas ses vers, il les chantoit, et par cet heureux accord des deux arts les plus

puissans, il excitoit facilement ces mouvemens subits et irréfléchis qui entraînent les suffrages.

Chez nous au contraire, les productions sont isolées de leur auteur, elles sont abandonnées au temps et à la méditation. Si leurs beautés sont sûres de plaire, leurs défauts ne peuvent se revêtir d'aucune illusion; de là ce silence presque religieux.

Il faut ajouter aussi que chez les Grecs, c'étoit l'assemblée même qui prononçoit; et chez nous l'assemblée n'est convoquée que lorsque le jugement est porté. Aussi plus de transports, plus d'applaudissemens; il est facile d'apercevoir en effet que ceux qui apparoissent de loin en loin, sont une affaire d'obligeance, et non pas d'entraînement.

Tels sont les points de dissemblance et de rapprochement que l'on s'est plu à mettre en opposition, et qui ont paru basés sur la forme des assemblées anciennes et modernes, ainsi que sur le caractère des peuples qui les ont fondées.

Mais ces rapports ne sont pas aussi justes qu'on a voulu nous le faire croire.

Chez les Grecs, ces assemblées n'étoient qu'un spectacle, une fête populaire. Le Gouvernement, pour lui donner plus de pompe, et pour attirer un plus grand concours d'étrangers; peut-être aussi pour tempérer l'éclat de la puissance, s'y entouroit de ce que les arts ont de plus ravissant.

Chez nous elles ne sont point un spectacle, elles ont plus de gravité; elles sont aussi un jour de fête, mais cette fête est sans aucun mélange, elle est entièrement consacrée aux muses.

D'ailleurs, en élevant, en caressant les arts, les Grecs ne les associoient pas aux sciences, et c'est ici la différence la plus frappante, et que l'on a rarement examinée. Ils avoient élevé à la pensée, à la méditation, des temples particuliers; ils couronnoient les artistes aux jeux olympiques, et ils alloient écouter les philosophes au portique.

Les premiers ils sentirent que les sciences étoient peu faites pour le tourbillon

du monde ; qu'elles avoient besoin de la retraite ; que ce n'étoit que dans la solitude que l'ame trouvoit ces inspirations puissantes qui l'élèvent au-dessus des régions vulgaires : ils savoient qu'une tige de laurier suffit au savant, tandis qu'il faut des applaudissemens et de l'éclat au peintre, au statuaire, au musicien, au poëte. Les arts ont toujours eu je ne sais quelle tendance au mouvement, au fracas. C'est au milieu du tumulte, et sous les regards de tous, que l'artiste aime à être placé ; c'est là que violemment ému, il s'élance au-delà de lui-même, et saisit ce feu sacré dont il vivifie ses compositions : ajoutons que son enthousiasme alors se communique à nous ; nous nous enivrons de ses transports, nous nous associons à son délire, qui est notre ouvrage ; en un mot, nous nous mettons à sa place : l'ivresse du peuple aux triomphes du capitole, en est la preuve.

Et pourquoi citer ce qui se passoit à Rome ? qui de nous ne se souvient des premières années de l'école des beaux arts

dans cette ville, de la manière grande dont les récompenses y étoient offertes et distribuées. On donnoit comme à présent des couronnes et des médailles, mais ces distributions solennelles étoient tout à fait isolées de celles accordées à d'autres études; elles ne se faisoient pas en plein jour, mais à la lueur des flambeaux qui en rehaussoient la pompe, en présence d'une assemblée nombreuse et choisie. Les vainqueurs n'étoient point abandonnés et noyés dans la foule, ils occupoient une place distinguée; on les reconduisoit avec éclat; ils étoient accompagnés de leurs camarades, ils étoient suivis d'une foule immense; l'éclat des flambeaux, le son des timbales et des trompettes annonçoient leur passage; par-tout on illuminoit, et ce cortège triomphal arrivoit ainsi jusqu'à la demeure, souvent à la chaumière de leurs parens, qui, les yeux remplis de larmes, les serroient dans leurs bras, et les inondoient de leurs pleurs.

C'est ainsi que l'on récompense, que l'on excite, que l'on anime les arts; c'est ainsi que l'on fait naître le génie.

Mais je m'oublie : eh ! qui ne s'égareroit comme moi en parlant de ce qui fait la gloire de son pays.

Revenons et concluons que quelles que soient les différences que nous ayons observées entre les anciens et les modernes, si nous voulons envisager leurs établissemens d'après le but qu'ils ont dû se proposer, nous les trouverons encore plus éloignés.

Les Grecs ne vouloient qu'exciter, ils prodiguèrent les couronnes et la gloire ; ils réussirent.

Le but des académies est bien différent. Non-seulement elles doivent entretenir l'émulation, et exciter le génie, mais elles doivent en diriger la marche, souvent peu régulière, indiquer les erreurs, signaler les écarts ; elles sont le foyer conservateur de la pureté des productions des siècles écoulés, les protectrices des travaux présens, et les garans de ceux qui se préparent.

Examinons si l'académie de Dijon a rempli ses obligations, si elle a marché vers le but qui lui est proposé.

Deux opinions fameuses se partageoient

le monde savant. L'une sous les bannières de la philantropie sembloit devoir affranchir l'humanité de l'empirisme reproché à l'art de guérir ; c'étoit le systême de Brown : l'autre intéressant vivement la morale, vouloit nous apprendre par quelle influence nos actions étoient déterminées : c'étoit le systême de Gal.

L'académie étudia long-temps ces systêmes, elle conserva long-temps les pièces de ces grands procès, elle les médita, les compara, elle osa prononcer : lorsqu'elle émit son opinion, ce fut avec tous les égards que l'on doit aux amis des sciences ; elle eut grand soin de faire remarquer que si ces idées étoient des erreurs, elles n'étoient pas des erreurs communes, qu'il falloit un grand talent pour les établir : en répétant que l'on devoit se mettre en garde contre ces inductions erronées, elle n'oublia pas de démontrer combien il falloit de temps, d'étude et d'esprit d'analyse pour arriver à de tels résultats : mais comme elle démontroit que si les faits primitifs étoient vrais, les conclusions qu'on en tiroit, n'étoient pas conséquentes ; elle dut

annoncer aussi le peu de durée de ces météores : et vous le savez, déjà le système de Brown n'est plus admis que dans quelques coins de l'Italie, et encore tellement modifié qu'il n'est plus reconnoissable ; et celui de Gal, n'est plus qu'un rêve fantastique, dont on est surpris de s'être sérieusement occupé.

Cependant il faut convenir que ce n'est pas tous les jours que l'on a de semblables conceptions à étudier; ces erreurs brillantes se rapprochent dans leur marche de la vérité, elles n'apparoissent qu'à des distances éloignées. Il faut des années de méditation pour leur donner naissance. L'académie n'ayant rien de semblable à vous offrir, ne vous entretiendra cette année que de ses propres travaux.

Des différentes sections dont elle est composée, celle qui s'occupe de l'art de guérir, et celle qui a dans ses attributions les sciences physiques et mathématiques, sont celles dont les travaux ont été les plus nombreux et les plus frappans ; l'une et l'autre méritoient bien cette distinction, la première par son but éminemment

utile, la seconde par sa sévère perfection.

Et d'abord qui n'auroit arrêté ses regards sur cette belle découverte, qui en conservant aux empires un tiers de leur population, répand dans les familles cette douce sécurité, cette intime conviction qu'elles sont désormais préservées des accidens et des difformités dont leurs enfans étoient menacés. Le premier soin de la section de médecine a donc été de s'occuper de la vaccine, mais elle a senti que ce n'étoit plus par des conseils que l'on pouvoit étendre d'avantage cette heureuse pratique; elle est généralement admise, il suffit de mettre au jour les accidens dont l'opiniâtre habitude se trouve de temps en temps punie.

Deux observations ont été présentées à l'académie par son secrétaire. Une tumeur varioleuse, compliquée et excessive à la paupière, a nécessité une opération délicate et longue, et pendant long-temps a menacé de la cécité.

Un énorme dépôt qui s'étoit amassé entre les deux lames du médiastin antérieur, qui par son séjour avoit tellement attaqué la substance osseuse, qu'un frag-

ment de la troisième côte, est sorti de lui-même à l'ouverture de la tumeur ; la mortification d'une portion de la machoire supérieure qui se détacha d'elle-même, et tomba avec les quatre dents qu'elle contenoit. Tels sont les faits effrayans dont les preuves ont été soumises aux regards de l'académie, et qu'elle croit devoir publier, parce qu'ils parlent hautement contre ceux qui négligent la vaccine.

Dans le même temps, M. Calignon présentoit ses observations pathologiques sur le suicide.

On a pensé depuis long-temps, et l'on pense généralement encore que cette inconcevable attentat de l'homme sur lui-même, étoit la suite nécessaire d'un état maladif ; M. Calignon a cherché à prouver que si cette assertion étoit vraie pour quelques cas, elle étoit fausse au moins pour le grand nombre, ce qu'attestent les faits qu'il expose. Dans les circonstances qu'il a été à même de suivre et d'étudier, il a pu s'assurer, par l'aveu même des individus qu'il avoit guéris de leurs blessures,

que jusqu'alors ils avoient constamment joui d'une heureuse santé ; que jamais ils n'avoient été tourmentés par aucun chagrin, que leur esprit avoit toujours été sain, et qu'enfin ils ne s'étoient livrés à cette action coupable, qu'au moment même où ils en avoient conçu le projet.

Il eût été sans doute à désirer que des exemples plus nombreux, que des faits contradictoires eussent pu être mis en opposition, et sur-tout que l'on eût comparé les suicides spontanés, et pour ainsi dire imprévus, avec ce dégoût lent de la vie, qui ne prenant sa source dans aucun événement fâcheux, paroît ne dépendre, comme le pensent les Anglais, que d'une altération organique ; mais il est bien difficile que de telles observations aient ce degré de perfection qu'on exige, à raison des obstacles insurmontables que l'on trouve presque toujours, lorsque l'on veut tenter quelques recherches sur les personnes qui ont ainsi péri.

En médecine non-seulement on rencontre des difficultés décourageantes en cherchant la vérité, mais on trouve des faits

bizarres et monstrueux, qui n'apprennent rien pour la science, qui ne servent à rien pour le traitement, et qu'il n'est utile de recueillir que comme faits curieux. Telle est l'observation donnée par M. Calignon, sur un développement excessif du virus cancereux, cas extraordinaire, dans lequel les muscles de l'abdomen carcinomateux dans toute leur surface, avoient acquis de 16 à 22 centimètres d'épaisseur.

Cette curieuse observation ne sera point analysée, elle sera imprimée textuellement à la suite du compte rendu.

L'académie doit faire connoître deux opinions qui lui ont été soumises sur cette affreuse maladie, dont les ravages sont plus effrayans et plus terribles que ceux de la peste, puisqu'ils sont accompagnés de douleurs atroces, et d'un supplice convulsif, qui ne se termine, et ne peut se terminer que par la mort; la rage, que nous redoutons sans nous mettre en mesure de l'éviter, et sur les suites de laquelle le peuple ne prend presque jamais que des demi-mesures.

Nous blâmons les Orientaux de s'en-

dormir au sein des dangers, et nous imitons leur coupable insouciance. C'est sans doute à l'aspect de cette apathie que M. Bouriat a cru devoir écrire ses recherches et ses réflexions sur la rage. Il s'abandonne aussi à cette espèce de fatalisme, et persuadé sans doute que cette maladie ne peut disparoître, il imite ceux qui l'ont précédé, et dont aucun n'a cherché à éveiller l'opinion sur les moyens de la rendre au moins plus rare; il ne s'attache qu'aux remèdes qu'il faut promptement employer pour la détruire, lorsque l'on vient d'en recevoir le germe; il cherche à bien convaincre de cette vérité, que le virus rabifique, par sa nature, ne peut pas être admis facilement dans la circulation; que sa présence excite d'abord un froncement qui l'oblige de séjourner dans la blessure; qu'il y est renfermé quelque temps, sans pouvoir pénétrer dans le reste de l'économie, et que dans ces premiers momens le mal étant purement local, tout nous porte à présumer qu'il suffit, pour s'opposer aux accidens, d'en détruire la cause dans le lieu

même, ce qui se fait assez facilement par la cautérisation.

Mais ces moyens, on le sent bien, ne sont utiles qu'avant le développement du virus rabifique; car, lorsque son action est étendue, c'est-à-dire, dès le premier accès convulsif, il n'y a plus de moyens connus qui puissent en arrêter les funestes effets.

Seulement s'appuyant de quelques expériences de Spallanzani, M. Bouriat pense que l'on pourroit opposer utilement au virus rabifique, dont l'action est si violente lorsque la rage est déclarée, le venin engourdissant de la vipère; opinion heureuse peut-être, et que l'on ose recommander, quoiqu'elle ne soit encore appuyée que par une seule expérience.

Le second des deux ouvrages est de M. Gérard, médecin à Lyon.

M. Gérard paroît persuadé que la salive des animaux enragés n'est jamais contagieuse; que c'est un grand malheur pour l'humanité qu'une idée semblable se soit répandue, puisqu'en jetant dans le découragement et l'effroi, elle donne plus d'ac-

tivité aux accidens dépendans de la seule dilacération.

Dans l'affection rabienne, dit-il, la maladie est locale, la salive prétendue vénéneuse d'un animal n'y est pour rien. Le désordre de l'organisme qui accompagne si fréquemment les blessures, n'est causé que par une irritation fixée dans la partie affectée par les dents de l'animal.

Aussi, comparant les accidens de la rage avec ceux qui se déclarent quelquefois à la suite de grands délabremens, il donne à cette maladie le nom simple de *Tétanos rabien;* les expériences dont il s'appuie, il faut l'avouer, sont nombreuses et paroissent favorables à son opinion. Cependant elles ne sont que spécieuses, et quelques peines qu'il se soit données pour procurer mécaniquement la rage à divers animaux par des déchiremens et des morsures artificielles, il n'a pu donner naissance qu'à quelques symptômes qui s'en rapprochoient, mais qui dans aucune circonstance n'en n'ont pris le véritable caractère.

D'ailleurs comment établir que le moral

si puissant chez l'homme, puisse jamais avoir dans cette circonstance une influence aussi marquée chez les animaux.

Ce seroit sans doute un grand sujet de consolation pour l'espèce humaine, de voir enfin se terminer aussi heureusement la discussion qui depuis deux mille ans occupe les médecins sur ce sujet. Mais comment se bercer d'une illusion si flatteuse, lorsque l'on voit celui qui cherche à l'établir, recommander pour les personnes qui ont eu le malheur d'être mordues par un animal enragé, les mêmes précautions et le même traitement que celui qui a été conseillé par tous les médecins qui ont écrit sur cette maladie.

Tels sont les travaux de la section de médecine, auxquels il faut ajouter les recherches pathologiques sur les gonflemens de la parotide dans les maladies fébriles par M. Scavini, et un mémoire sur une fièvre remittente qui a régné épidémiquement à Bargemont pendant le premier sémestre de 1808, par M. Audibert-Caille, ainsi que plusieurs mémoires et observations qui lui ont été adressés par diverses

personnes, et dans le détail desquels on ne peut entrer, parce que les auteurs les ont retirés ou désirent garder l'anonyme.

La pharmacie aussi a payé son tribut, et M. Masson-Four, correspondant, a fait lecture d'un mémoire intéressant sur l'ipécacuanha et ses préparations les plus usitées ; mémoire remarquable non-seulement par l'analyse de cette racine, et par une meilleure manière de préparer le sirop d'ipécacuanha, mais encore par l'introduction du sirop de raisin dans les différentes préparations pharmaceutiques, et qui a parfaitement réussi.

On a cherché à substituer plusieurs racines indigènes à celle du Bresil, et l'on n'a encore aucunes données certaines à leur égard. Peut-être seroit-il avantageux de les analyser comparativement pour déterminer le degré de confiance que l'on doit accorder à celles que l'on propose. M. Masson a déjà fait quelques essais ; il a même éprouvé qu'un mélange de racines de violettes communes et d'asarum activé avec le tartre stibié réussissoit parfaitement.

M. Masson-Four n'a pas borné là ses travaux ; il a voulu démontrer que les richesses de notre territoire nous empêchoient de remarquer les choses précieuses placées à nos côtés. Il a cherché à fixer nos regards sur une source d'eau minérale totalement négligée, il en a donné l'analyse ; ce sont les eaux minérales de Jouhe, département du Jura. Ces eaux sont placées dans la classe des eaux salines froides ; elles contiennent par myriagrammme,

Muriate de magnésie . .	4 grammes	78
Mur. de soude	7	97
Soude excédente	»	43
Magnésie	»	53
Carbonate calcaire . . .	1	59
Sulfate de chaux	3	83

Mais l'expérience a démontré qu'il en est des choses qui se passent près de nous comme de celles qui sont soumises à l'empire de l'habitude ; les objets lointains ont plus de prix pour nous ; on néglige ceux que la nature bienfaisante a prodigués sous nos pas ; ou pour mieux dire, trop familiarisés avec eux, nous leur demandons plus qu'ils ne peuvent accorder, nous leur

reprochons même de n'avoir pas donné ce qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de donner : au lieu que les choses éloignées, n'ayant que peu de ce qui nous est connu, on aime à leur supposer mille propriétés, on exalte leur action, on en prône les résultats.

Ce n'est pas ainsi, cependant, que nous examinerons les notices sur les poisons de Saint-Domingue par M. Amable Cheze. Ce sujet est du plus haut intérêt; on ne verra pas sans quelque attention les Nègres, amis taciturnes de leur liberté, préparant des poisons lens qui ne sont connus que d'eux, les transmettant de races en races, sans que cette transmission soit interrompue ou trahie, établissant pour ces secrets une sorte d'initiation mystérieuse, n'admettant dans leur intimité que ceux de leur couleur, et lorsqu'ils se sont assurés de leur discrétion par des épreuves longues, pénibles et nombreuses; ayant découvert aussi les moyens de s'opposer à ces poisons s'ils étoient dirigés par la jalousie ou les passions de la jeunesse; portant toujours sur eux ces préparations vengeresses. Cette idée fait frémir, mais elle attire vivement

l'attention; et sous ce rapport, M. Amable Cheze avoit bien choisi son sujet.

Mais il ne faut pas oublier aussi que l'imagination s'égare facilement lorsqu'elle repose sur des objets vagues. Souvent elle crée des chimères qu'elle met sans s'en apercevoir à la place des faits, et lorsque le théâtre des événemens se trouve situé loin de nous, il est bien difficile que les objets ne soient pas un peu grossis par la distance; aussi, quoiqu'il paroisse prouvé que les Nègres ont parmi eux des secrets qu'ils se communiquent, il n'est pas encore démontré que ces secrets soient revêtus de toute l'atrocité qu'on leur reproche, et malgré ce que l'on a dit ou écrit à ce sujet, nous n'en restons pas moins dans l'incertitude sur la nature et même l'action des moyens qu'ils peuvent employer.

Tel est l'ensemble des travaux de l'Académie qui ont des rapports directs avec l'art de guérir *.

* Nous pouvons cependant y réunir le bel ouvrage de M. Morelot, sur l'histoire naturelle appliquée à la chimie, aux arts, aux différens genres de l'industrie et aux besoins personnels de la vie.

Mais l'on ne peut se dissimuler que quoique ces objets soient d'une haute importance, quoique leur application intéresse d'une manière immédiate le bonheur de tous, puisque le plus grand bien réside dans la santé ; cependant on évite ordinairement, et avec quelque raison, de traiter ces matières dans une assemblée publique ; elles portent toujours avec elles, quelque rassurantes qu'elles puissent être, une teinte mélancolique, une idée de destruction qu'on cherche à éloigner. Aussi ne vous les ai-je présentées qu'avec une espèce de parcimonie, pour passer à un ouvrage d'un autre genre non moins sérieux sans doute, mais plus attrayant; c'est encore de l'homme que nous allons nous entretenir : mais nous abandonnerons ses misères et ses infirmités; nous ne verrons dans lui que ses actions, ses sensations, ses desirs, ses pensées; nous le suivrons depuis le premier moment où il peut apercevoir les formes des choses jusqu'à celui où il peut juger leur rapport : tel est le but d'un mémoire présenté à l'Académie par M. Thoromberg. Ce mé-

moire est intitulé : Essai sur la classification des sciences humaines dans l'ordre des études, et motifs de cette classification.

L'objet de l'auteur a été de classer les sciences dans un ordre qui en facilitât l'étude, et de former une échelle avec laquelle on pût, en suivant la méthode analytique, établir entre les sciences une liaison proportionnée et adaptée à la marche naturelle des facultés intellectuelles. C'est par l'expérience et l'observation que les hommes ont cherché d'abord à découvrir les propriétés des corps, et qu'ils ont acquis les connoissances dont ils s'enorgueillissent ; mais à quoi conduiroient ces connoissances si elles restoient éparses, isolées ; il faut qu'elles soient liées les unes aux autres, qu'elles soient comparées entre elles, qu'on les place par conséquent dans un certain ordre : sans cela, les sciences les plus simples offrent des difficultés innombrables. Pour en rendre la route plus facile à parcourir, il fallut inventer les différentes méthodes d'enseignement.

L'avantage de ces méthodes se fit bientôt sentir ; des hommes qui n'auroient peut-

être jamais pu s'élever par leurs propres forces à la hauteur des sciences, marchèrent hardiment au milieu de leurs difficultés. Les découvertes du génie devinrent ainsi le patrimoine de la multitude.

Non-seulement on a recueilli dans les méthodes élémentaires les principes généraux de chaque science; on est venu au point d'analyser, de comparer entr'elles les méthodes elles-mêmes. On a observé la marche que l'homme avoit suivie dans ses premières recherches, et l'examen approfondi des méthodes différentes qui l'avoient guidé, a conduit à la science des méthodes, c'est-à-dire, à l'analyse de l'analyse, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Voilà peut-être le plus haut degré où l'esprit humain puisse s'élever à l'aide de ses facultés intellectuelles. Ce n'est plus une science en particulier qui fait l'objet de l'étude dont nous parlons. Ce sont toutes les sciences ensemble, c'est-à-dire, c'est l'homme lui-même considéré à la fois comme médecin, comme musicien, comme géomètre, comme jurisconsulte. Cette étude renferme, ainsi qu'on le voit, les difficultés de toutes les autres.

Cependant, il faut le dire, l'opinion d'un grand nombre d'hommes recommandables par leur profond savoir, pourroit faire croire que cette direction des esprits depuis près d'un siècle, et dans toutes les parties de l'Europe savante ; que cette tendance vers les spéculations de l'espèce la plus abstraite, sont en même temps l'annonce que chaque science en particulier devient stationnaire : et il est permis de croire que la difficulté des découvertes encouragera chaque jour de plus en plus ce genre de recherches plus élevées sans doute que toutes les autres, mais aussi, dont les résultats, souvent peu certains, sont toujours moins utiles à la société que la moindre observation bien faite sur la pulpe des nerfs ou l'acide benzoïque.

L'Académie ne pouvoit se montrer indifférente au perfectionnement d'une science quelconque ; elle a dû accueillir un ouvrage clair et méthodique, recommandable sur-tout par l'esprit analytique ; un ouvrage dans lequel l'auteur a bien fait voir la liaison qui existe entre les sciences différentes qui composent la science générale ;

dont le but est de faciliter leur progrès ; dont le style est pur, élégant, même dans une matière qui paroît d'abord aride et peu susceptible des ornemens de l'élocution.

M. Thoromberg a aussi communiqué un mémoire sur la nature et les effets des diverses espèces d'éloquence.

Mais si ces ouvrages se refusent à l'analyse par leur marche et leur sévérité, que penser des travaux des sciences physico-mathématiques?

Comment présenter des ouvrages hérissés de calculs, comment soulever la main de fer des mathématiques, et exposer à tous ce qui ne peut être démontré que par elles? Lorsqu'elles se sont emparées d'un sujet, il ne peut plus être étudié que par les moyens qu'elles nous donnent ; on est donc obligé dans un compte public de se borner au titre seul des ouvrages les plus importans : ce n'est qu'ainsi que nous pouvons offrir le mémoire présenté par M. Berthot, et ayant pour titre : — Méthode de Lagrange pour la résolution en nombre entier des équations indéterminées du second degré, modifiée dans son exposition.

Le second mémoire est de M. Suremain de Missery, associé non résidant, déjà connu avantageusement par sa théorie acoustico-musicale, et par plusieurs morceaux insérés dans l'encyclopédie méthodique : cet ouvrage intitulé *Géométrie des sons*, repose entièrement sur le calcul; mais tel est l'empire de cet art enchanteur, qu'il sait encore, quelle que soit la sévérité dont on veuille l'entourer, se soustraire aux lois communes : né du sentiment, agrandi par les émotions du cœur, parlant impérieusement aux sens, ayant une sorte d'éloquence dont nous ne saurions nous défendre; son entraînement est tel, que nous pouvons encore parler de lui en remontant même à ses principes théoriques les plus abstraits.

Ce que nous nous proposons dans cette notice est moins de donner l'analyse même rapide d'un ouvrage qui par sa nature semble s'y refuser, que de faire sentir l'état d'imperfection, disons mieux, l'état d'enfance dans lequel se trouve encore la science dont il traite, à en juger du moins par l'ignorance absolue où l'on est des

principes qui doivent lui servir de base, telle que la mesure des sons modifiables du grave à l'aigu et la mesure des intervalles de ces sons; d'appeler l'attention sur un ouvrage où l'on établit ces principes d'une manière rigoureuse, et où l'on se sert de cette méthode pour élever tout l'édifice de cette science, au moyen d'une idée première et féconde, qui ramenant à un point unique les différentes parties du sujet, donne à l'ensemble cette régularité, cette harmonie sans laquelle rien n'est beau dans les productions de l'esprit; de combattre enfin l'opinion d'un grand géomètre, d'Alembert, qui sembloit regarder comme inutile et illusoire l'application des mathématiques à la théorie de la musique : cette opinion pourroit être mise en avant par ceux qui ne repoussent l'autorité des raisons que par l'autorité des personnes, toujours disposés d'ailleurs à rabaisser des idées nouvelles quoiqu'elles soient le germe des découvertes.

L'Auteur explique ainsi lui-même tout son travail.

Les théoriciens qui ont cherché à me-

urers les sons relativement à leur degré de gravité ou d'acuité, ayant remarqué que de deux sons différens la corde du plus grave faisoit moins de vibrations dans une seconde, et celle du plus aigu, davantage dans le même temps, ont cru, ou que les degrés des sons se mesuroient par le nombre des vibrations de leurs cordes dans l'unité de temps, ce qui est faux; ou que ces nombres de vibrations offroient le moyen de donner sinon une mesure, du moins une idée des degrés des sons, ce qui est vrai, mais en même temps bien insuffisant, puisqu'il resteroit alors à trouver la mesure précise du degré du son. Et il démontre que les degrés des sons se mesurent par les logarithmes des nombres de vibrations de leurs cordes dans l'unité de temps, et qu'ainsi, ils sont entr'eux comme les logarithmes de ces nombres.

Les théoriciens, ajoute-t-il, qui ont cherché à mesurer les intervalles des sons, ayant aussi remarqué, que de deux intervalles différens, les cordes du plus grand donnoient un plus grand rapport entre leurs nombres de vibrations dans une se-

conde, et les cordes du plus petit, un plus petit rapport entre leurs nombres de vibrations dans le même temps, (chaque rapport étant estimé en divisant le plus grand terme par le moindre), ont cru, ou que les intervalles se mesuroient par les rapports des nombres de vibrations de leurs cordes dans l'unité de temps, ce qui est faux; ou que ces rapports des nombres de vibrations offroient le moyen de donner, sinon une mesure, du moins une idée des intervalles des sons, ce qui est vrai; mais en même temps bien insuffisant, puisqu'il resteroit alors à trouver la mesure précise de l'intervalle de deux sons.

Et il démontre que les intervalles des sons se mesurent par les logarithmes des rapports des nombresde vibrations de leurs cordes dans l'unité de temps, (chaque rapport étant estimé en divisant le plus grand terme par le plus petit), et qu'ainsi ils sont entr'eux comme les logarithmes de ces rapports.

Ceux qui pourroient reprocher à l'auteur d'avoir hérissé d'épines un art qui

semble ne promettre que des fleurs, se-roient à cet égard dans un vain préjugé qu'a pu fortifier l'autorité d'un grand nom, mais que doit renverser l'autorité de la raison.

Pourquoi refuser d'admettre l'avantage que présente l'application des mathématiques aux phénomènes, lorsque ceux-ci ont assez de simplicité pour être assujettis à une marche régulière * ?

Si c'est là ce que l'on a pu pratiquer avec succès dans une science aussi complexe que la chimie, pourquoi ne le pourroit-on dans une science aussi simple que l'acoustique? Si on l'a pu d'une manière plus heureuse encore dans l'optique, pourquoi ne le pourroit-on dans l'acoustique, science qui offre avec elle une analogie si marquée? Disons plus; pourquoi l'une des deux est-elle si fort perfectionnée, et que

* C'est alors en effet qu'il convient d'emprunter le secours de *cette science sublime qui, par la combinaison des nombres et des dimensions, et à l'aide de ses méthodes profondes, porte le flambeau de la certitude sur les lois de la nature.*

l'autre est encore au premier pas, sinon parce qu'on a appliqué l'analyse à la première et qu'on ne l'a point appliquée à la seconde ?

Ici doit être placé l'intéressant travail de M. Antoine ingénieur.

Quoique le livre qui paroît tous les ans sous le titre de la *connoissance des temps*, soit très bien fait ; on désireroit cependant qu'il fût plus complet, et qu'il donnât jour par jour les mouvemens des astres : la science astronomique devenue plus facile et à la portée d'un plus grand nombre d'observateurs, seroit par là plus répandue.

M. Antoine avoit dressé pour l'année 1787 une table du lever et du coucher de toutes les planètes, du moment de leur apparition avant le lever du soleil, et de plus celui de leur passage au méridien.

Cette table publiée dans le journal de physique de Bertholon, est beaucoup plus étendue que celle qui se trouve dans la connoissance des temps, où par exemple, l'article de la planète Herschel, ne présente que les mouvemens des premiers et seizièmes jours de chaque mois, au lieu

que celle de M. Antoine donne les mouvemens de tous les jours de l'année : de plus il étoit important d'indiquer par approximation les momens d'apparition et de disparition, afin d'éviter la peine de chercher un astre qui n'est point encore sur l'horizon ; et ce travail se trouve compris dans les tables dont nous parlons.

M. Antoine a également présenté à l'Académie trente-huit tables contenant le passage d'un grand nombre d'étoiles par le méridien, travail qui ne paroît encore avoir été entrepris par personne, et qui cependant seroit d'une haute importance pour les marins qui ne peuvent avoir que des approximations sur les longitudes; mais ces tables ne sont pas complètes.

Il a offert aussi un tableau comprenant deux cartes célestes avec un cercle mobile et deux surtouts, et qui peut remplacer les astrolabes, les globes célestes et tous les planisphères qu'on a imaginés.

Les quatre astrolabes les plus connus sont ceux de Ptolomée, de Gemmafrinius, de Jean Royan, et de M. de la Hire. Ce dernier, supérieur aux autres, n'a point

paru cependant à M. Parent avoir toute la perfection désirable; c'est ce qui a déterminé M. Antoine à faire la recherche d'un autre mécanisme en même temps simple et juste, et qui pût montrer les astres à la personne la moins exercée, à toutes les heures de la nuit, tant du côté du nord que du côté du midi.

Cet instrument qu'il désigne sous le nom de *Tétrasphère céleste*, n'exige pour son usage que de faire tourner la double carte céleste, et d'en arrêter avec une vis de pression la verticale méridionale du jour sur le cercle des heures au point qui indique minuit, à l'un ou à l'autre des deux surtouts. On voit alors sur les deux cartes l'état du Ciel aux différentes heures que l'on aura fait passer à l'index.

Au moyen de fils de soie tendus au-devant du milieu des deux cartes, on voit les instans des passages de tous les astres par les méridiens des différens pays.

La position dans la largeur du zodiaque, des planètes supérieures à la terre, est indiquée sur cet instrument avec lequel on résout d'ailleurs tous les problêmes que

l'on peut éclaircir par les globes, les sphères, les astrolabes et les planisphères.

Si les sciences exactes sont entourées de quelques épines, il faut convenir aussi qu'elles ont un grand avantage, celui de porter en elles-mêmes leur propre récompense. Ceux qui les cultivent, savent bien de quel charme on est pénétré, lorsque par elles on est doucement conduit jusqu'à l'évidence. Aussi sont-elles accueillies et recherchées, et leur triomphe continuel fait que bientôt elles deviendront la science de tous.

Il faut bien qu'elles aient quelque chose d'attrayant et de mystérieux qui nous soutienne au milieu des difficultés qu'elles nous offrent, et qui dérobe à nos regards les obstacles et les dégoûts dont elles sont si souvent entourées.

Sans cet attrait puissant, qui oseroit les embrasser; qui pourroit, par exemple, se livrer à l'étude de l'antiquité; qui pourroit se vouer aux recherches arides et fastidieuses, aux contemplations sévères qu'elle exige, lorsque l'on est assuré d'ailleurs que quelles que soient les veilles

que l'on y consacre, ces veilles seront à peine estimées par les contemporains : c'est aux sociétés savantes à payer les dettes du siècle, à accueillir, à protéger, à placer au grand jour de semblables recherches.

L'Académie de Dijon doit donc une mention honorable aux travaux de ceux de ses membres qui se sont livrés à l'étude de l'antiquité.

M. Baudot lui a soumis divers mémoires sur des monnoies anciennes, sur un portrait du Duc de Bourgogne Philippe le Bon, sur l'origine de l'ordre renommé de la Toison d'or, sur une jolie miniature représentant la tenue d'un chapitre de cet ordre, et quelques conjectures sur l'enfouissement d'un trésor à Combertaut ; ce dernier mémoire sera lu dans cette séance. M. Girault ne s'est occupé que des choses particulières au pays qu'il habite ; il a voulu mettre au jour les qualités et les vertus des anciens citoyens d'Auxonne ; il a présenté plusieurs mémoires sur la famille des Beaufremont, et s'est arrêté avec une espèce de complaisance sur ce Beaufremont-Senecé, dont Henri IV disoit en le

présentant à la Reine : — Ce gentilhomme est bien jeune, mais il est sorti d'une race qui est sage dès le ventre de la mère. — Il avoit mérité cet éloge par ses représentations vigoureuses, par sa résistance hardie, par sa fermeté stoïque en s'opposant à un édit désastreux pour la Bourgogne; le Monarque ému laissa couler des larmes, il lui sauta au cou, et s'écria : ventre st. gris, je ne veux pas qu'il soit dit que mes sujets quittent mes États pour aller vivre sous un Prince meilleur que moi. — Il appela Sully et l'édit fut révoqué. M. Girault a aussi donné conjointement avec M. Masson la description d'une tombe consacrée à Hugues Morel ; ce monument est précieux, parce qu'il nous a conservé d'une manière exacte le costume du temps.

M. Girault est singulièrement secondé dans ses projets patriotiques par M. Amanton, qui comme lui, a déjà donné plusieurs notices biographiques; on désireroit que ces amis des sciences et de leur pays se trouvassent placés sur un théâtre plus étendu, si l'on ne savoit que les villes

qui renferment un plus grand nombre de citoyens, ont été plus étudiées, et qu'il ne reste guère à décrire des monumens qu'elles renferment, que ceux que le hazard peut faire découvrir ; cette circonstance rare n'est jamais négligée, et c'est ainsi que des fouilles sur le terrain de l'ancienne église de la Sainte-Chapelle, en mettant à découvert cette inconcevable quantité de pierres sculptées enfouies dans les fondations des murailles de Dijon, ont donné naissance à la dissertation de M. Fremiet dont on se rappelle encore les inductions frappantes. Cette année, de nouvelles fouilles ont été faites sur l'ancienne enceinte de la ville ; des pierres sculptées et inscrites en ont été retirées ; elles ont été recueillies par l'Académie, placées d'une manière convenable par les soins de MM. Devosges, Antoine et Fremiet : elles ont été dessinées et décrites, et M. Fremiet les ayant examinées sous un point de vue nouveau, s'est spécialement attaché à l'observation du mode de construction des édifices dont elles ont été tirées.

Lorsque les fouilles ou les démolitions

mettent à découvert ces constructions antiques, l'artiste y recherche les monumens précieux par la beauté des formes, ou remarquables par une belle exécution; l'antiquaire y vient recueillir les inscriptions, étudier les détails, observer les particularités qui peuvent aider aux progrès de la science. Presque toujours placés et conservés dans les collections publiques ou particulières, ces objets restent pour servir chaque jour à leurs études et à leurs recherches savantes.

Mais si l'examen des fragmens antiques peut se faire à loisir et dans tous les temps, si les morceaux détachés des édifices auxquels ils appartenoient, peuvent être considérés isolément, l'observation de leur ensemble ne présente pas les mêmes facilités, et n'est cependant pas moins intéressante. Il arrive trop souvent que les constructions antiques mises à découvert, sont aussitôt encombrées, démolies ou dénaturées; l'insouciance des constructeurs et des ouvriers, et le plus souvent l'ordre et le genre des travaux ne permettent pas de laisser long-temps ces restes antiques dans leur état primitif.

C'est à ces causes que M. Fremiet pense qu'on doit attribuer l'ignorance où nous sommes du genre de construction des anciens murs de Dijon; plusieurs des monumens publiés par Richard, par MM. Baudot et Legoux de Gerland, ont été tirés des tours du *castrum divionense ;* et cependant aucun de ces auteurs ne nous a transmis de détails à ce sujet. Leurs observations étoient toutes dirigées vers l'étude particulière des monumens, ils ne se sont point attachés à les examiner sous le rapport de leur placement dans les édifices, et leurs ouvrages n'offrent aucunes remarques sur les procédés de constructions antiques.

La tour, dite du petit Saint Benigne, et qui faisoit partie des antiques fortifications de Dijon, ayant été mise à découvert sur la fin du mois de juin 1809, on a pu pendant quelque temps faire sur ce monument des observations que les circonstances n'avoient sans doute pas permis de faire sur les constructions du même genre découvertes précédemment ; l'extraction d'une partie des pierres qui formoient la

fondation de cette tour, le déblayement du souterrain qui, si l'on en croit la tradition populaire, étoit la prison de Saint Benigne, l'élévation d'un revêtement sur la partie intérieure de cette tour, ont permis d'étudier plusieurs particularités dont l'examen n'est point purement spéculatif. Il peut, dit M. Fremiet, intéresser l'art des constructions trop négligé aujourd'hui, et dont le délabrement de plusieurs édifices modernes atteste chaque jour l'imperfection.

La tour du petit Saint Benigne, dépouillée de ses revêtemens, ne présentoit ni lézardes ni désunions. La maçonnerie dont elle étoit construite paroissoit ne former qu'une seule masse. Les entailles, les excavations que l'on a pratiquées dans ce massif n'ont occasionné aucun éboulement, pas même le déplacement ni l'ébranlement du plus petit moellon.

Assez ordinairement lorsque nos maçons veulent construire un mur, et lorsqu'ils ne sont pas dirigés par un constructeur intelligent et expérimenté, ils forment les deux paremens de pierres de taille dont

les lits et les joints sont plus ou moins bien dressés, et maçonnent l'intérieur sans trop s'occuper de lier les pierres entr'elles et de les relier avec les revêtemens. Quelquefois même il remplissent le milieu de moellons jetés sans ordre. Il en résulte des tassemens, des inégalités de pression qui exerçant une force progressive sur les revêtemens, finissent par occasionner la ruine de la construction.

Les anciens, plus sages, évitoient ces inconvéniens par le soin qu'ils mettoient dans la pose des pierres de revêtement, par l'attention qu'ils avoient de former à l'intérieur une maçonnerie irrégulière, en liaison dans tous les sens et sur toutes les faces des matériaux.

C'est ainsi qu'étoient construites les tours de l'ancien Dijon. M. Fremiet a remarqué dans celle du petit Saint Benigne que les moellons ou blocages ne se trouvoient cependant pas arrangés irrégulièrement, mais d'après un système suivi; ensorte que posés par bandes ou lits, ils étoient tous enveloppés d'une quantité à peu près égale de mortier, et qu'il n'en étoit aucuns qui se

touchassent à cru. Cette quantité de mortier comparée au volume des pierres ou moellons, paroissoit, autant qu'on pouvoit l'estimer à la seule inspection, d'environ un cinquième. M. Fremiet remarque que cette proportion n'est pas celle que l'on suivoit ordinairement dans les bonnes constructions antiques à bain de mortier, où le volume des moellons n'entre que pour moitié dans la masse de la maçonnerie.

Cette particularité jointe à quelques autres, porte M. Fremiet à penser que ces fortifications antiques, quoique remarquables par la solidité de leur construction, ne sont cependant pas des bons temps de l'art, et doivent plutôt appartenir à l'époque où les procédés et les méthodes des meilleurs constructeurs Romains étoient encore en usage, mais n'étoient plus suivis avec autant de soins, ni exécutés suivant la même précision.

Si la dimension des matériaux étoit comme dans beaucoup de constructions de ce genre une donnée pour évaluer la dimension des édifices, et si dans les murs

d'environ deux pieds d'épaisseur, les pierres de remplissage sont assez ordinairement de la grosseur du poing, il en faudroit conclure que l'épaisseur de nos murs étoit considérable, puisque les blocages qui les composent sont épais de cinq à huit centimètres environ, et ont une superficie de vingt-deux à vingt-sept centimètres. Ces données sont à peu près certaines dans l'examen des monumens antiques des bons temps de l'art. Les ruines des anciens édifices de Rome prouvent qu'ils étoient presque tous construits avec de petites pierres informes grosses comme le poing. C'est ainsi que sont formés les murs des palais des Empereurs, la maison dorée de Néron, le temple de la paix, le Panthéon, les Thermes, les Cirques, les Naumachies, les Théâtres, etc.

Mais l'application de ces observations pourroit être trompeuse relativement à nos constructions, qui, faites dans les temps qui annonçoient la décadence de l'art, présentent à la vérité l'emploi des principaux procédés de bonne construction, mais ne les présentent pas tous, et dans toute leur perfection.

La maçonnerie de cette ancienne tour de Dijon n'est pas, comme on l'a vu, composée de blocages placés irrégulièrement; mais on remarque dans leur disposition, un ordre méthodique, un arrangement qui tient au procédé le plus parfait des constructions à bain de mortier. Ce procédé consiste à former la maçonnerie par encaissemens entre des planches composant un moule mobile comme ceux dont on se sert pour le pisé.

C'est à l'emploi de ces caisses que M. Fremiet croit que l'on doit attribuer tous les trous qu'on a remarqués dans cette maçonnerie, et que plusieurs personnes ont regardé comme des trous de boulins: leur forme cylindrique, leur rapprochement, l'intérieur garni de mortier, et parfaitement uni, la petite dimension de ces trous indiquent assez le placement des lassoniers ou clefs servant à soutenir les caisses employées dans ce genre de maçonnerie.

Les murs antiques des monumens de Rome, ceux des édifices Romains, construits dans le midi de la France, et qui

se trouvent actuellement dépouillés de leurs paremens, ont été formés par le même procédé, et les trous qu'on remarque dans ces antiques constructions, indiquent comme dans les nôtres, la position des pièces de bois qui servoient aux encaissemens ; ils sont cependant construits avec plus de soin, et d'après une méthode plus parfaite. On voit qu'à différentes hauteurs, les constructeurs Romains ont formé des arasemens généraux, en battant la maçonnerie pour obvier au tassement dont ce genre de construction est susceptible. Dans la tour de Dijon, les lits de maçonnerie, quoique bien déterminés, n'ont cependant pas été traités de cette manière ; car ils présentent dans toute leur étendue des inclinaisons et des irrégularités qui n'auroient point eu lieu, si chaque lit eût été battu et arasé : quoique ces murs n'aient pas été bâtis avec toute la perfection que l'on remarque dans les autres constructions antiques des Romains, ils ont toutefois résisté pendant treize à quatorze siècles, aux ravages du temps, au défaut d'entretien, aux dégradations acciden-

telles qui entraînent en si peu de temps la ruine des édifices modernes.

Passant ensuite à l'examen des fondations de cette maçonnerie, M. Fremiet les trouve comme celles de toutes les fortifications de l'ancienne enceinte, composées de pierres de taille tirées d'édifices démolis. Ces matériaux portent presque tous la marque des crampons qui servoient à les relier. Ces marques font connoître que ces crampons étoient de métal soudé dans les pierres. Aucune d'elles ne présente de traces de ces clefs en queue d'aronde de bois durci au feu, que les Romains ont souvent employées au même usage. Il faut croire que ces liens aussi solides et plus économiques que ceux de métal, et dont l'emploi n'a point d'inconvénient en Italie, n'étoient pas en usage dans les Gaules, où la longueur des hivers, et l'humidité du climat les eussent bientôt altérés et décomposés. En effet, on a trouvé dans l'épaisseur des mortiers, et entre les pierres de la maçonnerie de la tour nouvellement démolie, des morceaux de bois que les ouvriers y avoient laissés par hasard,

et qui, en les touchant, tomboient en poussière.

Portant son attention sur la pose des pierres de cette fondation, M. Fremiet a observé que quoiqu'elles fussent sculptées et inscrites, la masse de la fondation ne présentoit dans tous les sens que des paremens unis, et que toutes les sculptures se trouvoient en regard dans les joints. De cette disposition singulière et générale résulte l'intention bien évidente de cacher les figures représentées sur ces pierres. L'enfouissement suffisoit cependant pour les dérober à la vue, et en faire oublier l'existence. Cette attention scrupuleuse peut servir à confirmer les conjectures que d'autres circonstances font naître sur la cause et l'époque de ces démolitions antérieures à la construction des anciens murs de Dijon. D'après ces observations, on peut penser qu'elles sont dues au zèle religieux qui sous les foibles successeurs de Constantin, porta les Chrétiens à l'anéantissement de tous les monumens du paganisme.

N'ayant pas pour but de développer ici

des conjectures historiques, mais d'examiner ces monumens, en ce qui concerne seulement l'art de la construction, M. Fremiet fait remarquer la disposition singulière des pierres de cette fondation, qui empêchoit les joints de se toucher par toutes leurs surfaces. Il en résulte que cette fondation ne peut pas être considérée comme une masse de matériaux réunis, et formant un seul corps; il est alors étonnant que ces pierres péchant par le défaut de liaison, le poids qu'elles portoient, n'ait occasionné aucun dérangement dans la fondation, et aucune désunion dans la maçonnerie supérieure. Il est vrai que si la saillie des sculptures empêchoit la jonction parfaite des faces latérales, les lits étoient dressés avec un soin et une précision qu'on ne retrouve que dans les constructions antiques des meilleurs temps.

M. Fremiet cherche ensuite à connoître si cette perfection d'appareil est due aux constructeurs des murailles du *castrum divionense,* ou aux constructeurs des monumens plus anciens qui ont produit les

matériaux employés dans les fondations des murs et des tours. Ce qui appartient incontestablement aux premiers, c'est la pose des pierres immédiatement jointes sans mortier, sans cales ni démaigrissemens, sans aucuns de ces moyens enfin qui tendent à diviser inégalement l'effort et la pression, et entraînent la ruine des édifices construits d'après ces vicieuses méthodes. Dans un seul endroit la sculpture d'une pierre étoit placée sur un lit, et laissoit une ouverture où l'on pouvoit facilement engager la main. Cette pierre est celle qui représente un homme courbé dans une voiture *benna*, et tenant le *modius*.

Par-tout ailleurs les surfaces des pierres unies, et parfaitement dressées, se touchoient dans toute l'étendue de leurs lits. En les enlevant, on remarquoit qu'elles étoient couvertes d'une espèce d'enduit blanchâtre, fin, ayant quelque consistance, et adhérant un peu au lit des pierres. Cette matière n'est pas, comme l'ont cru quelques personnes, un coulis ou mortier clair, tel que celui qu'on introduit quel-

quefois avec une fiche dans les joints montans des pierres. Le mortier des antiques constructions a une dureté et une adhérence qui ne permettent pas de le confondre avec cette matière. D'ailleurs, les anciens n'avoient pas l'usage d'étendre du mortier entre les lits des pierres, mais ils les posoient à cru, après les avoir dressées avec toute l'exactitude possible. Pour y parvenir plus surement, ils frottoient les pierres les unes contre les autres, et usoient ainsi sur les deux lits les parties saillantes produites par le piquage à la pointe du marteau. C'est à l'emploi de ce procédé qu'est due l'existence de cette poussière blanche, un peu consolidée, qui remplissoit les renfoncemens des piqûres dans les lits de pierres de taille.

M. Fremiet finit par rechercher auxquels des constructeurs ce procédé peut être attribué ; il a voulu connoître si cette poussière de la pierre usée existoit également dans les endroits où les joints se trouvant lisses, pouvoient avoir servi de lits dans leur destination primitive. Il l'a remarquée sur plusieurs des matériaux

de ce genre, il a trouvé aussi plusieurs lits qui n'en étoient pas couverts. Il en a conclu avec raison que ce ne sont pas les constructeurs des fortifications, mais ceux des anciens édifices de Dijon, qui ont employé ce moyen de perfection dans la pose des pierres.

Une recherche non moins intéressante eût été celle des bases de cette fondation, mais la fouille n'a pas été poussée jusqu'aux dernières assises ; il eût été curieux d'examiner comment cette masse de fondation en quelque sorte désunie par les inégalités des joints, et dont souvent les pierres étoient mal reliées entre elles, avoit pu néanmoins, sans aucun tassement, sans aucun écartement, sans aucune irrégularité de pression, subsister pendant un si long espace de temps.

C'est, dit M. Fremiet, un examen nouveau et intéressant que celui des procédés suivis dans la construction de nos anciennes fortifications ; on doit regretter que ceux qui ont publié et expliqué les pierres sculptées et inscrites trouvées dans les fouilles précédentes, ne soient pas entrés dans

quelques détails relatifs aux constructions antiques dont elles sortoient; ils nous ont privé de l'avantage de comparer nos observations avec les leurs, et de confirmer les unes par les autres. Si les remarques faites sur un seul point de l'ancienne enceinte de Dijon ne peuvent pas faire connoître d'une manière assez complète et assez détaillée les procédés généraux suivis dans cette construction, elles contribueront peut-être à éveiller l'intérêt sur cette partie de la science des antiquités; elles pourront diriger les observations des savans et des gens de l'art sur un objet négligé jusqu'à ce jour à Dijon, et serviront de matière à des recherches plus approfondies.

A l'analyse de ces différens ouvrages, l'Académie doit joindre l'exposition des travaux de l'infatigable M. Rouhier.

Tout le monde se rappelle son zèle, sa patience et son talent dans l'instruction des sourds-muets et des aveugles. Tout le monde regrette qu'un établissement si beau et si utile ne soit pas accueilli dans une ville si amie des sciences, et l'on voit avec peine que cet homme précieux reste

enfoui dans un village où il use ses années et ses talens dans une école presque primaire.

Il avoit donné l'an dernier quelques mémoires sur le mode d'enseignement qui peut convenir aux aveugles-nés. Entraîné par le désir d'être utile, il avoit peu réfléchi à quelques difficultés qui résultoient de son plan. Mais l'extrême attention qu'il met à cette matière, le vif intérêt qu'il porte à ces malheureux, lui a bientôt fait apercevoir les taches légères de son ouvrage, et il s'est hâté de le rectifier dans un nouveau mémoire également recommandable par la clarté des idées, la simplicité de l'expression et l'utilité de l'objet.

L'Académie ne donne point la liste des ouvrages imprimés qui lui ont été adressés en grand nombre par ses correspondans et par des étrangers; mais elle leur témoigne publiquement sa reconnoissance.

Parmi les ouvrages manuscrits qu'elle a reçus, elle cite les observations sur les effets de la piqûre d'un insecte venimeux, par M. Rouhier, chirurgien à Recey-sur-Ource.

Un mémoire sur une phthisie laryngée, par M. Saignelet, docteur en médecine à Semur.

Les tables des réfractions astronomiques, par M. Joseph Saraza, professeur d'astronomie à l'observatoire de Madrid.

Un traité analytique des surfaces du deuxième degré, par M. Vannier, principal du collége d'Auxonne.

Les délassemens astronomiques, par M. Antoine, ingénieur.

Une hymne à sainte Cécile, par M. Couturier, directeur du collége de Gray.

L'Académie a associé à ses travaux M. Gosse, de Genêve, correspondant de l'institut, et connu par ses belles expériences sur la digestion ;

M. Vaucher, professeur de botanique à Genêve, auteur de l'excellent traité des conferves d'eau douce ;

M. Audibert-Caille, docteur en médecine ;

M. Lesueur, maître de musique de la chapelle de l'Empereur ;

M. Rose, maître de chapelle, auteur du *Vivat* exécuté pour le sacre de l'Empereur ;

M. Travisini, dont les compositions musicales sont toujours entendues à Dijon avec un nouvel intérêt;

M. Masson-Four, pharmacien, à Auxonne.

Et M. Thoromberg.

Après l'analyse des travaux de l'Académie, M. Baudot aîné a fait lecture d'un mémoire sur les médailles trouvées à Combertaut, et sur les causes présumées de l'enfouissement de ce trésor.

Quoiqu'on ait déjà tiré de la terre, particulièrement dans la Gaule qui fut soumise aux Romains pendant près de cinq siècles, une énorme quantité de médailles antiques, qui étoient la monnoie courante des Empereurs, on en découvre encore tous les jours: et c'est sans doute à l'abondance excessive de ces pièces qu'il faut attribuer l'espèce d'indifférence avec laquelle la plus grande partie du public reçoit la nouvelle de quelqu'une des découvertes de ce genre. Cependant elles

sont quelquefois accompagnées de circonstances telles que les personnes les moins disposées à l'étude des médailles, y trouvent de quoi intéresser vivement leur curiosité. M. Baudot aîné n'hésite pas à placer dans cet ordre la découverte faite le 23 août 1803 à Combertaut, village avec un ancien prieuré, situé à peu de distance de Beaune, Département de la Côte-d'Or. En effet, le trésor qu'on y a trouvé, consistoit dans une masse de plus de deux mille cinq cents sous d'or presque fin, qui comprenoient un intervalle d'environ soixante années, et présentoient les effigies de neuf personnages décorés de la pourpre impériale successivement et sans interruption, depuis *Théodose I.er* jusqu'à *Marcien* et *Avitus*.

Ces pièces, dont M. Baudot a mis sous les yeux du public, à la séance du 22 août 1810, une petite collection, qu'on peut regarder comme un échantillon du trésor même, pèsent chacune quatre-vingt-quatre grains : le total offroit donc une valeur intrinsèque et métallique d'environ 36000 francs : et comme dans le siècle au-

quel ce trésor appartient, la valeur du sou d'or avoit été fixée par une loi, et assimilée à celle de quarante boisseaux de froment, ou de deux cent soixante-dix livres de viande, ou de deux cents septiers de vin; si en s'arrêtant au premier objet de comparaison, on n'établit la contenance du boisseau, qu'à vingt livres poids de marc, ainsi qu'il fut réglé depuis par Charlemagne, il en résulte, suivant M. Baudot, une valeur à peu près six fois plus forte qu'à présent, c'est-à-dire, égale à 216 ou 220,000 francs de notre monnoie; ce qui fournit, ajoute M. Baudot, une preuve de la rareté du numéraire dans ces temps-là, de la foiblesse de la population et de la misère publique.

Dans la première partie de sa dissertation, M. Baudot avoit déjà fait connoître à l'Académie, les médailles qui composoient le trésor de Combertaut, et les Empereurs qui les ont fait frapper. Présumant que l'époque et la cause de l'enfouissement d'un trésor aussi précieux, devoient présenter des développemens historiques intéressans, puisqu'il étoit ques-

tion d'examiner les particularités d'un temps sur lequel les historiens civils se sont très peu étendus ; M. B. a cherché les motifs qui ont pu déterminer le propriétaire d'une quantité d'or pesant plus de soixante-douze de nos marcs, à la déposer dans le sein de la terre.

Alors les Huns conduits par le féroce Attila, venoient de ravager la Gaule. Ce barbare, vaincu par Aëtius, avoit été obligé de repasser le Rhin. Les invasions fréquentes occasionnoient une défiance bien naturelle qui dut long-temps porter les Gaulois à cacher tout ce qu'ils avoient de précieux. Mais il n'est guères vraisemblable qu'un trésor aussi considérable ait pu être amassé par un simple particulier : rien n'annonce non plus que, quand même le lieu de Combertaut eût été dès le V.e siècle un monastère, (ce que les historiens ne disent pas), les religieux de cette maison, quelqu'opulens qu'on veuille les supposer, aient pu économiser autant de monnoie d'or, pour être réduits ensuite à la triste nécessité de la soustraire au pillage militaire. Notre auteur prévoit

tout ce que l'on peut dire pour établir ces suppositions qui ne lui paroissent point admissibles ; et il s'arrête à l'idée plus vraisemblable que le trésor dont il s'agit, est une portion du trésor public destinée au payement des troupes que l'Empereur Avitus avoit menées dans la Gaule, peu de temps après qu'il eût été élevé à l'Empire d'occident.

M. B. fait voir que les Empereurs étoient obligés de faire porter à leur suite les espèces mêmes avec lesquelles ils payoient leurs troupes ; et que pour cela, on se servoit d'or, parce que ce métal précieux, qui revenoit au trésor par la voie des contributions, étoit d'un transport plus facile que les autres métaux. Avitus prit la pourpre à Arles, ville de la domination de Théodoric III, Roi des Visigoths, qui avoit favorisé son élévation à l'Empire. C'est aussi à Arles que la plupart des pièces portant l'effigie de ce nouvel Empereur, furent frappées ; ces pièces paroissent avoir très peu circulé, et elles ont ce que les antiquaires appellent *la fleur du coin*. Avitus apprit bientôt que

son armée se révoltoit contre lui, par les insinuations secrètes du Patrice Ricimer qui avoit une autorité que la foiblesse des Empereurs d'alors ne savoit plus contenir. « C'est sans doute, dit M. B., ce « moment de désordre qu'un dépositaire « infidèle choisit pour réussir dans son « coupable dessein, dont il ne put exé-« cuter que le préliminaire. La révolte « de l'armée, fomentée peut-être encore « par les troubles qu'elle étoit destinée à « réprimer ; la fuite rapide du Chef su-« prême qui se hâta de retourner en Italie « où il croyoit être plus en sureté ; la « nouvelle assez prompte de sa déposition : « toutes ces circonstances durent favoriser « le projet de ceux qui jugèrent l'occasion « favorable pour s'approprier une somme « qu'ils n'eurent que le temps de mettre « à l'abri des recherches des agens impé-« riaux. Mais de nouveaux ordres pour « un prompt retour, peut-être la puni-« tion d'un crime dont l'autorité ne put « obtenir l'aveu, ou la mort reçue de la « main de l'ennemi, par celui qui avoit « eu la bassesse de s'approprier ce trésor,

« étoient autant de motifs qui le firent « abandonner après son enfouissement « dans le courant de l'année 456. »

Prenant la parole après M. Baudot, M. Morland présente quelques observations sur les inondations partielles qui ont ravagé le globe. « Lorsque l'an der- « nier, dit-il, nous nous occupions des « désastres que de grandes inondations « ont occasionnés, lorsque nous recher- « chions avec attention quelle étoit la « source de ces nombreux débris de la « nature animée qui s'offrent de toutes « parts à la méditation, nous avons été « surpris de ne trouver dans ce vaste « tableau de destruction, rien qui ait « appartenu à l'homme; et sur-le-champ « nous nous sommes fait ces questions.

« L'homme n'existoit-il point alors, « ou bien, simple spectateur de ces scènes « affreuses, a-t-il trouvé les moyens de s'y « soustraire, ou bien enfin, l'espèce hu- « maine a-t-elle été détruite jusque dans « ses élémens constitutifs? »

Forcé de se borner à ne présenter que

l'esquisse d'un long travail, M. Morland n'entre pas dans tous les développemens que demandent ces questions curieuses et intéressantes.

Il distingue d'abord ce qui appartient au déluge universel de ce qui n'est que le résultat d'inondations particulières et isolées, et fait remarquer que les événemens dont il parle n'ont rien de commun avec le déluge universel, tel qu'il est dépeint dans les cosmogonies.

Le déluge général a un caractère frappant, son souvenir s'est constamment maintenu dans la mémoire de l'homme. Il a passé de races en races par la tradition chez les peuples sauvages, et son histoire se retrouve dans les écrits religieux de tous les peuples policés. Les catastrophes au contraire dont parle M. Morland, sont totalement oubliées, et quoiqu'elles aient laissé des témoignages éclatans de leur existence, ces témoignages ne sont aperçus que par les observateurs, c'est-à-dire par un petit nombre d'hommes.

« Toutes les cosmogonies, dit M. Mor-
« land, s'accordent à donner au déluge

« général un air de calme et d'ordre qui « nous surprend. Nous apercevons bien « du trouble dans les expressions ; mais « ces expressions semblent n'être em- « ployées que pour faire ressortir les ef- « fets de la colère céleste, et ne peuvent « être appliquées à l'état du globe qui « les démeut. Ogygès s'avance avec tran- « quillité sur la terre ; Deucalion lance « derrière lui les pierres qui doivent don- « ner naissance à d'autres hommes ; Noë « sort de l'arche, élève un autel, offre un « sacrifice, ses enfans se répandent sur leur « nouvelle demeure ; quel calme, quelle « sérénité ! Comme cette peinture est loin « de la scène épouvantable dont quelques « parties du globe nous offrent le tableau ; « le sol profondément sillonné, les mon- « tagnes déchirées et entr'ouvertes, les « rochers arrachés et transportés au loin, « les arbres déracinés et enfouis sous les « décombres, une race entière et immense « surprise tout-à-coup, balayée rapide- « ment et jetée dans des contrées éloignées, « tous ces animaux entassés pêle-mêle à la « surface de la terre, et dans quelques

« endroits saisis par un air glacé, destinés
« tous à devenir les témoins presque vivans
« de ces temps désastreux. Telles sont les
« circonstances de ces inondations partielles qui, comme on le voit, n'ont aucun
« rapport avec le déluge. »

Recherchant ensuite si l'homme existoit sur le théâtre de ces événemens, M. Morland ne trouve rien, au milieu de ces amas de débris, qui puisse avoir appartenu à l'homme; les animaux les plus grands et les plus imperceptibles sont entassés confusément, tous sont d'une conservation précieuse, l'homme seul n'a laissé aucune marque de son existence; on ne trouve rien de lui dans les carrières gypseuses de Montmartre, rien dans la montagne de Mastricht, rien dans le grand plateau de la Tartarie, rien dans les sables du Paraguay; on ne trouve même rien dans les terreins d'Alluvion, où l'on rencontre quelquefois des animaux qui semblent nous avoir appartenu de plus près; on ne trouve rien dans cet antique banc qui termine de notre côté le bassin de la Méditerranée.

Les ouvrages de quelques naturalistes

font mention de fragmens qui paroissent avoir appartenu à l'homme ; mais ces rapports vagues ont été faits à une époque où l'histoire naturelle bornée aux simples descriptions, ne s'étoit pas encore élevée au point où l'ont depuis placée les études comparées. Ces pièces ont donc été soumises à un examen plus sévère, à une véritable analyse, et il est resté démontré que ces prétendus fragmens de crânes humains n'étoient que des portions de la carapace de quelques Chéloniens.

L'absence totale de tout reste d'hommes dans ces amoncellemens de cadavres antiques, est une de ces choses qui devoient nécessairement nous frapper, et donner naissance à cette question : l'homme diffère-t-il des autres animaux par ses élémens constitutifs ; leur arrangement ou leur proportion doivent-ils amener une destruction plus rapide ? Mais on le pense bien, ces questions ne peuvent être résolues que par une suite de faits examinés et analysés avec soin. Ces faits ne sont pas de la nature de ceux qui sont éclaircis dans un instant. Dans ce travail, la certitude est longue à

acquérir, on n'y arrive que par degré, et chaque pas exige des observations délicates et multipliées. Ces recherches n'ont encore été tentées par personne, et parmi les travaux des savans, M. Morland ne trouve rien qui puisse s'y rattacher qu'un essai de M. Mérat-Guillot; encore cet essai rapide, et fait pour un tout autre but que celui dont il s'agit ici, ne présente aucune des dégradations successives que les os éprouvent par l'influence des élémens ou les agens chimiques. Il se borne à comparer les os humains avec ceux de quelques animaux, quant à leurs parties constitutives; il faut même remarquer qu'il ne s'est attaché qu'aux herbivores. M. Morland reconnoît qu'il n'y a rien dans la structure, l'arrangement et les proportions des élémens des os de l'homme, qui puisse s'opposer à leur conservation; que leur longue durée est annoncée par une série de faits naturels, résultant de ces conservations soignées par l'homme pour sa propre instruction, de ces squelettes trouvés chez les sauvages de l'Afrique et de l'Amérique, des momies, des catacombes

de l'Egypte, des fragmens plus anciens peut-être que l'on découvre de temps en temps au milieu des tombeaux dispersés dans les vastes déserts de l'Europe septentrionale.

Il pourroit paroître probable à quelques personnes, que l'homme n'habitoit à cette époque que les lieux élevés, tandis que ces événemens avoient lieu dans les plaines. Mais cette opinion donneroit lieu à de grandes difficultés, puisque l'on sait que les moissons, ou tout au moins les fruits, et sur-tout l'eau, sont nécessaires à l'homme, et que ce n'est pas sur le sommet des hautes montagnes qu'on les rencontre, car il faut remarquer que les mornes inférieurs n'auroient point été un asyle suffisant contre la fureur des flots.

M. Morland ajoute une autre considération non moins importante, c'est le nombre et la taille gigantesque des animaux, leurs habitudes, leurs mœurs, leur douceur, leur sociabilité, et cependant leur indépendance. « On ne trouve, dit-il, nul « vestige de leur esclavage, et leur con- « servation est si parfaite, que les peu-

« plades des Tunguses, les seules qui puis-
« sent les découvrir, ont souvent imaginé
« qu'ils dormoient, qu'ils étoient en-
« gourdis; et lorsqu'ils étoient enfin con-
« vaincus qu'ils avoient péri, ils imagi-
« noient que leur mort étoit récente, tant
« la nature semble avoir employé d'art
« pour nous déguiser cette effrayante
« convulsion; elle semble avoir pris plai-
« sir à donner le change à nos efforts,
« en traçant sous nos yeux, en caractères
« modernes, un événement d'une haute
« antiquité; mais nous savons bien que
« par-tout où l'homme a pénétré, tout a
« été soumis à son empire, que le nombre
« des animaux a diminué, qu'ils ont fui sa
« présence destructive, ou se sont confiés
« à son insidieuse et tyrannique protec-
« tion. Ainsi, puisque des animaux paci-
« fiques étoient nombreux et libres, l'hom-
« me n'avoit donc point de communication
« avec eux; et si, d'un autre côté, il
« répugne à la raison de supposer sa de-
« meure limitée aux terres ingrates qui
« recouvrent les pics les plus élevés, nous
« arriverons à cette conséquence, que

« l'homme n'existoit pas sur la partie du « globe alors en convulsion. »

M. Morland considère ensuite l'état de la terre à ces époques désastreuses ; elle offre par-tout le luxe de la végétation ; par-tout de riches pâturages et d'immenses forêts. On diroit d'une terre vierge, ou plutôt d'une terre violemment agitée par de longues convulsions qui l'ont régénérée, d'une terre déployant tout ce qu'elle a de magnificence, telle que nous nous représentons l'Amérique quelques siècles avant sa découverte.

Quand ce fait ne nous seroit pas attesté par les débris des végétaux, il seroit assez prouvé par le nombre, la grandeur et le genre de vie des animaux que nous sommes forcés d'étudier. Ce sont des éléphans, des mamouths, des ~~mégalopolix~~ megalonix, des rhinocéros, des hippopotames et des gavials, tous animaux gigantesques, et qui avoient besoin pour subsister, non-seulement d'une végétation brillante, mais d'une végétation continuelle, végétation qu'ils n'auroient pu trouver dans nos climats.

Ces faits sont étonnans sans doute, et

semblent placés hors du cercle ordinaire des choses ; ils semblent nous reporter au berceau du monde connu, à la naissance des siècles. Nous serions tentés de croire que la terre sortoit alors des mains du Créateur, si la nature elle-même ne s'élevoit contre cette opinion, et ne s'empressoit de nous démontrer le contraire. En effet, pénétrons plus avant dans les entrailles de la terre, et nous verrons que les débris que nous examinons, reposent sur des débris plus anciens qui eux-mêmes, en recouvrent d'autres.

C'est ainsi que nous arrivons peu à peu à cette pensée effrayante peut-être, mais vraie, que la demeure de l'homme a été dévastée à plusieurs reprises, et à des intervalles éloignés ; que la race humaine a été plusieurs fois dispersée, détruite et renouvelée ; que les monumens de ces temps désastreux sont impérissables, et placés près de nous ; qu'il suffit d'un coup d'œil pour saisir les grandes vérités qu'ils nous offrent ; que tous portent les empreintes et le caractère de l'eau ; que nulle part on ne trouve celle du feu,

sinon dans quelques circonstances tellement bornées, qu'elles ne peuvent se lier à l'ensemble des catastrophes du globe; que ces monumens ne sont point répandus d'une manière vague; qu'ils sont circonscrits, limités; que l'on peut reconnoître leur point de départ, leur cours et leur terme; que tous en un mot attestent des déluges partiels.

Ces déluges isolés ont-ils précédé ou suivi le déluge général. C'est ce qu'on ne saura jamais, puisque le déluge universel n'a laissé aucune trace de lui.

Dans un ouvrage dialogué intitulé : *Fragmens d'un voyage pittoresque*, M. Fremiet fait la description de quelques-uns des tableaux du Musée de Dijon, et les examine sous les rapports qui constituent les principales parties de l'art. Il commence par des considérations sur la doctrine et sur la manière de l'ancienne école française. Il pense que l'exposition publique des tableaux de ce genre, ainsi que de tous ceux qui présentent quelques défauts remarquables, loin de nuire,

comme on pourroit le penser, aux progrès de la peinture, doit utilement contribuer à l'instruction des artistes.

« On devroit, dit-il, réunir à Paris, « dans une collection spéciale, les ouvra- « ges des principaux maîtres de l'ancienne « école française. Il seroit curieux de les « parcourir dans leur ordre chronologi- « que, et de suivre ainsi la dégradation « successive de l'art. — Pour inspirer aux « jeunes artistes une prudente aversion « contre la manière française, il suffiroit « de la leur montrer dans tous ses dérégle- « mens, et de mettre sous leurs yeux les « machines théâtrales, les groupes pyra- « midaux, le pittoresque, les agencemens, « le contraste des figures, le cadencement « des membres, les grâces grimacières, les « lazzis de la touche, le ragoût et tous « ces raffinemens systématiques substitués « pendant tant de temps à la marche sim- « ple, naturelle et vraie des grands artistes. « Les maîtres en conduisant leurs élèves « dans cette école en quelque sorte pré- « servative, les prémuniroient par l'au- « torité de l'exemple contre les déplora-

« bles résultats de l'ignorance ou du mé-
« pris des bons principes. Les jeunes ar-
« tistes verroient comment, depuis Vouet,
« les peintres français ont travaillé pen-
« dant un siècle à la perte de l'art; com-
« ment, en s'éloignant de plus en plus
« de la route tracée par Le Poussin et par
« Le Sueur, ils ont tout à fait perdu de
« vue la nature et l'antique, les seuls
« guides qui pouvoient leur montrer la
« vérité, et les conduire à la perfection.
« Ils verroient dans cette période désas-
« treuse un enchaînement continuel de
« vices et d'erreurs devenus pour l'art un
« héritage bien fidèlement légué par les
« maîtres aux élèves, et qui dans ces trans-
« missions successives s'augmentoit encore
« du propre fonds de chaque légataire. Ils
« reconnoîtroient à travers les brillantes
« qualités de Lebrun, le germe des prin-
« cipes corrupteurs qui croissant sous les
« Coypels, se développant sous les Le-
« moine et sous les Detroy, détruisirent
« entièrement la peinture sous Boucher.
« Ils verroient alors cet audacieux no-
« vateur, enhardi par le goût dépravé

« de son siècle, faire applaudir les plus « fantastiques conceptions ; et non con- « tent des timides incorrections de ses « prédécesseurs, oser enfin dans un art « essentiellement imitateur, abandonner « tout à fait la nature, et inventer une « couleur et des formes nouvelles. »

M. Fremiet entre ensuite dans l'examen détaillé des tableaux. Les deux interlocuteurs qu'il met en scène discutent ensemble le mérite et les défauts des ouvrages qu'ils examinent; nous ne suivrons point la forme dramatique employée par l'auteur, et qui ne pourroit convenir à une analyse; nous nous contenterons d'exposer les principes que M. Fremiet établit, et les jugemens qu'il porte.

Deux saintes familles attribuées au Pérugin.

M. Fremiet fait remarquer dans celle où l'enfant Jésus est de face, combien la tête de la Vierge est incorrecte par le défaut de proportion entre la partie supérieure et la partie inférieure du visage, ainsi que par le travers de la bouche. L'enfant Jésus présente aussi un grand

défaut de concordance des parties ; les bras sont d'une petitesse excessive, et ne sont point en rapport avec le reste de la figure. Ce tableau est d'un style sec, pauvre, et qui tient plus que les ouvrages du Pérugin, de la roideur et de la sécheresse gothiques.

L'autre sainte famille est d'un style bien différent. Le petit Jésus et le petit Saint Jean sont corrects de dessin, gracieux de caractère. Le bras du petit Saint Jean est d'un mouvement et d'une forme charmante, la couleur est harmonieuse et remarquable par une belle fonte de tons. Ce seroit un tableau parfait, si la figure de la Vierge ne contrastoit pas d'une manière désagréable avec la beauté des deux enfans. Ces deux tableaux s'écartent trop visiblement du style du Pérugin pour qu'on puisse les regarder comme des ouvrages de ce maître. — Les tableaux du Pérugin que l'on voit dans la chambre des Madones du palais Justiniani, et dans la chapelle Sixtine, sont bien supérieurs au premier, et bien inférieurs au second. — Le Pérugin copioit la nature avec une minutieuse et servile exactitude, étoit

plutôt sec et froid qu'incorrect, et n'eut jamais dessiné dans le premier tableau la tête difforme de la Vierge. — Cependant on remarque dans cette sainte famille le principe de cette grâce que Raphaël a répandue sur tous ses ouvrages, de cette grâce qui fait l'admiration des artistes, et le désespoir de ceux qui cherchent à l'imiter. — L'autre tableau présente une élévation de formes, une correction de dessin, une beauté de caractère, une entente de couleurs, auxquelles le Pérugin n'est jamais parvenu. — Un dessin savant, la beauté des formes prises dans la nature même, sans être une copie de celles de l'antique, le fini extraordinaire des détails, une couleur trop également violette peuvent faire penser que ce tableau, l'un des plus précieux de la collection, est de Léonard de Vinci, ou sort de son école.

La Cananéenne demandant à Jésus-Christ la guérison de sa fille : copie d'après le tableau original d'*Annibal Carrache.*

La figure du Christ est grande, élégante,

d'un dessin ferme et correct; la main gauche est cependant un peu lourde, et dans le pied droit les orteils sont mous et trop arrondis. — On désireroit dans la tête du Christ un peu plus de dignité. La draperie de cette figure est bien dessinée, bien peinte, disposée et jetée comme les draperies de Raphaël. Il n'en est pas de même de celle de la femme. Elle paroît plutôt embarrassée dans un paquet d'étoffes que vêtue de draperies. Les divisions principales ne sont pas coordonnées aux mouvemens du corps; les plis secondaires ne dessinent pas les contours des membres. — La draperie jaune surcharge l'épaule, et forme une masse pesamment ajustée. Le nud, quoique correct, n'est pas d'un beau choix, la main qui est sur la poitrine est lourde, le cou gros et court, le caractère de la tête est commun, la couleur briquetée, rougeâtre, ardente.

Si du détail des opérations manuelles de l'artiste, on passe à l'examen de l'invention et de la disposition du sujet, on remarque la singularité de la pensée du Carrache qui, dans cette composition,

attire d'abord les regards du spectateur sur la figure du Christ, qui par son action les reporte sur la Cananéenne, qui par le geste qu'elle fait, les arrête enfin sur un petit chien placé près d'elle. Il résulte de ce ridicule enchaînement d'actions, que l'accessoire devient l'objet principal du tableau; puisque le mouvement et l'expression des deux autres figures sont concurremment dirigés vers lui. D'ailleurs l'artiste qui dans ce sujet devoit être historien fidèle, altère le fait, en figurant le petit chien, dont il n'est parlé dans l'écriture que d'une manière parabolique.

Jésus-Christ dit à la Cananéenne qui lui demande la guérison de sa fille : il ne faut pas prendre le pain des enfans pour le jeter aux chiens. Elle lui répond : au moins les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table des maîtres. Pour rendre cette dernière circonstance de la parabole, le Carrache représente la Cananéenne montrant à Jésus-Christ un petit chien occupé près d'elle à manger des miettes. Cet incident trivial en peinture devient contraire à la vérité historique, et tout à fait indigne de la gravité du sujet.

Ce qui pourroit excuser le Carrache, c'est la difficulté de faire connoître les personnages de cette scène, et la nécessité, pour y parvenir, d'employer des figures du genre emblématique. — Toutes les fois qu'un peintre est forcé d'user d'une pareille ressource, il doit craindre de mal concevoir son sujet, ou doit penser qu'il n'est pas du ressort de la peinture. Cet art ne consiste pas à indiquer à l'esprit les faits de l'histoire par des moyens métaphysiques ; mais à les soumettre simplement à la perception des sens par des signes connus et naturels. Quoique la peinture s'adresse, comme les arts littéraires, aux facultés intellectuelles de l'homme, elle ne sauroit arriver à son but par les même voies. La fausse idée que la peinture et la poésie étoient sœurs, que leurs attributions et leurs droits étoient les mêmes, est devenue une source d'erreurs également préjudiciables aux deux arts. Après avoir confondu leurs limites respectives, les poëtes et les peintres se sont souvent égarés. Les uns se sont jetés dans les descriptions indivi-

duelles, les autres dans l'allégorie et la métaphysique.

Au musée de Versailles on voit la Cananéenne peinte par un artiste français que la mort a enlevé au commencement de sa brillante carrière *. Il n'a point pensé à faire connoître ses personnages en traduisant matériellement une idée parabolique. Il n'a pas, comme le Carrache, fait consister la scène qu'il avoit à rendre, dans une puérile particularité. D'autres idées occupoient son génie; il a représenté une femme dans l'égarement de la douleur, sollicitant, suppliant, comme une mère implore pour la guérison de sa fille. Sans être détourné par des considérations secondaires, il n'a vu que le pathétique de cette action, et tirant du fond même de son sujet ses moyens d'intéresser et d'émouvoir, il a produit un chef-d'œuvre. On remarque dans cet admirable tableau, non pas seulement une belle exécution, mais ce qui est plus rare en-

* M. Drouais le jeune, mort à l'âge de 25 ans. Il avoit obtenu la pension de Rome en 1784 pour son beau tableau de la Cananéenne.

core, cet esprit judicieux qui fait le charme des ouvrages de l'art, qui détermine et consolide leur succès. — Malgré l'erreur dans laquelle le Carrache est tombé en dégradant ce sujet par une ordonnance aussi singulière ; quoiqu'on puisse lui reprocher, non pas des incorrections, mais un choix de formes qui n'est pas toujours heureux ; il y a dans ce tableau des parties remarquables pour l'exécution, et cette ancienne copie sortie de la main d'un bon artiste, donne une idée bien juste de la belle manière du Carrache.

Eve donnant la pomme à Adam, tableau original du *Guide*.

Les deux figures sont placées, dessinées, caractérisées d'une manière fausse et inconvenante. — Expression commune et insignifiante sur la figure d'Adam. — Froide tranquillité dans celle de sa compagne. — Aucun intérêt, aucune passion n'agite ces deux êtres flegmatiques. Étoit-ce avec cette indifférence qu'ils devoient, l'un présenter, l'autre recevoir le fruit défendu ? — Adam n'est point un homme séduit ; Eve n'est point une femme séductrice. —

Ce sont deux apathiques personnages qui cueillent et mangent des pommes dans un verger. — Adam a le coude appuyé, et malgré cette attitude nonchalante, la jambe sur laquelle il porte est tendue avec excès. L'effort qu'elle fait gêne l'articulation du genou et fait rentrer la rotule. Ainsi campée sur cette jambe roide et arquée, la figure est dans une attitude pénible et ridicule. — Elle pèche non-seulement contre l'accord dans les mouvemens, mais aussi contre la correspondance dans les formes. — Des parties sont petites et foibles, d'autres fortes et musculeuses. — La tête est celle d'un adolescent, les membres sont ceux d'un lourd porte-faix, les extrémités sont grossières et sans élégance, et les emmanchemens déterminés par des ressauts et des contours noueux que la nature bien choisie n'indique jamais.

La figure d'Eve est d'un dessin plus élégant, plus pur et plus correct. La main qui va saisir une branche de l'arbre est fine, délicate et ne manque pas de grâce; mais les pieds sont courts, et la

naissance des orteils est établie sur une ligne presque droite. — Cette figure est dans une posture maniérée et fatigante que n'exigent ni l'action dont elle s'occupe, ni la passion qui doit l'animer. — L'effort qu'elle fait contourne le corps et les jambes d'une manière peu naturelle et par conséquent peu gracieuse; car la grâce ne consiste pas seulement dans la beauté des formes, mais dans l'aisance des mouvemens. La tête régulière et correcte n'offre cependant pas l'élévation de formes et le caractère de beauté qui devoient distinguer le plus parfait des ouvrages du Créateur.

— L'artiste n'a fait qu'une femme ordinaire au lieu de représenter celle dont Milton trace si bien l'admirable portrait: *la grâce étoit dans sa démarche, le ciel dans ses regards, et dans chaque geste la dignité et l'amour.* — La carnation est fade et sans fraîcheur; — cependant les demi-teintes, et particulièrement celles du cou, sont fines et légères, peut-être un peu trop verdâtres comme toutes celles de la dernière et de la plus mauvaise ma-

nière du Guide. Cette couleur grise et blafarde contraste désagréablement avec la couleur ardente dont tout le corps d'Adam est enluminé. Enfin ce groupe semble composé d'une statue de cuivre rouge et d'une statue de marbre blanc; et ce tableau, l'un des plus médiocres ouvrages du Guide, ne rappelle que foiblement les parties dans lesquelles ce maître excelloit *.

* On pourroit être surpris de ne rencontrer dans ce tableau que de foibles traces du talent qui distingue *la Turbantine*, *la Madeleine*, *le St. André*, *les quatre tableaux d'Hercule*, *les couseuses et plusieurs autres ouvrages du Guide*. Quoique bien inférieur à Raphaël, au Carrache et au Dominiquin; ce maître tient un rang distingué parmi les artistes, pour certaines parties dans lesquelles il a excellé. Mais son talent est très inégal et le mérite de ses tableaux diffère suivant les temps et les circonstances de sa vie. Tous les ouvrages que le besoin d'argent lui faisoit entreprendre pendant qu'il étoit livré à la passion du jeu, sont faits de pratique, exécutés à la hâte, et sans études. Ce tableau *d'Adam et Eve* tient à cette époque désastreuse du talent du Guide, et peut être regardé comme un de ses moindres ouvrages.

Le Père éternel tenant la boule du monde, tableau original du *Guide*.

Ce buste du Père éternel est encore un foible ouvrage du Guide, et de son plus mauvais temps. Le dessin en est raboteux : la main qui donne la bénédiction est mal formée. — La tête est sans noblesse et n'offre pas le caractère d'une nature impérissable. — Au lieu de donner à cette tête par de grandes masses et de larges plans toute la dignité qui convient à la représentation du Créateur, l'artiste s'est attaché à sillonner la peau du visage par des rides profondes et multipliées. Au lieu de peindre un vieillard majestueux, en conservant sur sa figure les restes reconnoissables de la beauté virile, il n'a fait que détailler minutieusement toutes les rugosités de la décrépitude.

Le Christ mort, entouré de sa famille, copie faite à Rome, d'après le *Caravage*, par un pensionnaire de l'école de France.

Ce tableau, dans lequel on voit un dessin qui n'est pas toujours d'après la nature bien choisie, mais dont on doit dans quelques parties, admirer la force et l'expres-

sion, peut donner une idée de la manière du Caravage, qui ne connut jamais les épanchemens de la lumière, et qui n'a peint que des clairs vifs et tranchans, opposés à des ombres lourdes et ténébreuses.

Ces effets plus singuliers que vrais, ont été imités par le Valentin, et poussés à l'excès par Rembrandt, dont tous les ouvrages semblent éclairés par une lucarne.

Malgré cette manière fantastique, il y a de belles choses dans cette composition du *Caravage*. Le corps du Christ est en général bien dessiné, le torse largement modelé ; les pieds et les mains de St. Jean d'une belle forme et d'une belle couleur. — Les têtes des Anges sont laides, grimacent et pleurent d'une manière horrible. — Les mains sont trop fortes pour les bras. — La figure du Christ présente une bien grande incorrection ; la jambe gauche que la Madeleine soulève, est entièrement disloquée. — Les membres ne sont flexibles que dans le sens de leurs articulations, et la jambe par la nature de sa jonction avec la cuisse, ne peut exécuter d'autres mouvemens que ceux de flexion et d'ex-

tension. Les éminences articulaires du fémur l'empêchent de se mouvoir latéralement ; lorsqu'elle se porte de côté, ce n'est jamais par un mouvement partiel, mais par un mouvement de totalité, dont le centre est non pas dans le genou, mais dans l'articulation du fémur avec l'os des îles. — Il est donc impossible que dans une figure couchée, comme l'est celle du Christ, la jambe puisse être soulevée de côté, et quitter le plan sur lequel porte le genou.

Une flagellation, tableau original du *Bassan* (*Jacques.*)

Ce tableau faisoit partie de la collection du roi de France. Il étoit alors si noir et si obscur, qu'à peine on pouvoit distinguer l'ensemble des figures. — Il n'a peut-être pas beaucoup gagné à être éclairci par le nettoiement et la restauration. — Ce sujet n'étoit pas propre à faire briller le talent du Bassan, qui n'excelloit que dans les animaux et les scènes champêtres. Ce tableau est cependant remarquable par une couleur qui ne manque pas de vigueur et d'harmonie ; mais le dessin du nud et

des draperies, foible et pauvre, ne présente ni science ni vérité.

Une Assomption, tableau original du *Tintoret.*

Ce tableau peut donner une idée de l'impétuosité de cet artiste et de la furie de son pinceau, mais ne sauroit faire connoître les talens qu'il a développés dans les magnifiques sujets qui ont fait à Venise sa réputation; c'est à cette pernicieuse facilité qu'il faut attribuer tant d'ouvrages de ce maître, négligés et incorrects, qui n'offrent, comme dans celui-ci, que des têtes laides, un dessin sans finesse, sans caractère, des draperies sans vérité, des enfans posés et groupés d'une manière bizarre, et n'ayant ni la beauté, ni les grâces de leur âge.

La Vierge et l'enfant Jésus entourés d'un concert d'anges. En bas, Saint Antoine et Saint Paul ermites, Saint Pierre et Saint Paul, apôtres. Tableau original de *Paul Véronèse.* *

* Ce tableau qui, en Italie, décoroit une église, a perdu par sa position actuelle l'effet qu'il produisoit autrefois. Le peintre qui savoit que son tableau

La gloire de ce tableau est confuse et lourde. Elle n'a pas dans la forme et dans le clair-obscur la légéreté et le caractère aërien qui doit la distinguer des autres figures. La Vierge, dont la tête a toujours passé pour un portrait, est commune et insignifiante; l'enfant Jésus est laid, mais ces deux figures sont d'une belle couleur. Le concert d'anges est disposé sans ordre, sans grâce. — Cette

devoit être placé sur un maître autel, avoit choisi une ligne horizontale très basse et conforme à cette élévation. Dans la figure de Saint Pierre, on voit le pied en-dessous et la jambe en raccourci; cependant l'œil du spectateur se trouve aujourd'hui beaucoup plus haut que ces objets. Ce tableau regagneroit une partie de son effet, si au lieu d'être placé sous poutre et de porter sur la hauteur d'appui, il étoit élevé jusqu'au plafond. Sa position seroit alors plus d'accord avec le genre de perspective employé par l'artiste. Pour qu'on pût jouir convenablement de ce tableau, il devroit être placé au fond de la salle où il pourroit être plus élevé et mieux éclairé. Il recevroit une lumière constamment oblique; au lieu que dans la place qu'il occupe actuellement, les rayons lumineux forment un angle droit sur la superficie peinte, tandis qu'en même temps les rayons visuels tombent dessus dans le même degré.

partie du tableau n'est pas aussi bien traitée que celle du bas. — Les quatre figures qui la composent sont très belles de couleur. Les têtes et le dessin du nud sont comme tous les ouvrages de Paul Véronèse, pris dans la nature, mais sans choix, sans élévation, et souvent contre les convenances. — Le St. Paul armé d'un énorme espadon et la tête fièrement tournée vers l'épaule, a la figure et le maintien d'un bretteur *. La tête et les mains du Saint Pierre sont bien dessinées, mais d'une couleur altérée par le temps. — Un genou en terre, appuyé sur la barrière de son ermitage, ayant devant lui son panier de racines; Saint Paul, l'ermite, présente sur son corps décharné

* On a cru reconnoître dans la tête de St. Paul, apôtre, le portrait de *Paul Véronèse.* Cette figure n'a jamais passé en Italie pour offrir la ressemblance de ce grand peintre. Elle n'a aucun rapport avec le portrait de *Paul Véronèse*, gravé par *P.-Ant. Pazzi*, dans le *Museo Fiorentino, serie di ritratti de'pittori*, vol. 1. p. 161, ni avec celui du tableau des *noces de Cana*, dans lequel *Paul Veronèse* s'est peint sous la figure du joueur de viole.

toutes les marques des austérités et de la macération. Il est placé dans ce tableau comme ami et compagnon de Saint Antoine qui occupe la place principale sur le premier plan. — Par un de ces anachronismes fréquens dans les ouvrages de Paul Véronèse, le Saint Antoine porte une chape de drap d'or et une mitre en pointe et fendue ; un ange enlève au ciel sa crosse épiscopale. — Il peut paroître étonnant que cet artiste célèbre n'ait pas su que le saint instituteur de la vie cénobitique, qui ne fut jamais évêque, ne devoit pas porter des habits pontificaux, et sur-tout ceux qui ne furent en usage que depuis le 16.e siècle. — Il ne faut pas attribuer cet anachronisme au défaut d'instruction de l'artiste. On doit le regarder comme le résultat d'un calcul pittoresque, et non comme l'effet de l'ignorance. Paul Véronèse connoissoit bien le costume des solitaires de la Thébaïde, puisque son Saint Paul est vêtu de nattes de palmiers ; mais riche et fastueux dans ses compositions, Paul Véronèse, le créateur du style d'apparat, ne voyoit que le

brillant et le fracas des couleurs : il sacrifioit la vérité morale et les convenances historiques aux beaux accidens de lumière et à la pompeuse décoration de ses tableaux. — D'après ce systême d'ostentation pittoresque, il lui convenoit de ne vêtir que de nattes brunes et sombres la figure de Saint Paul reléguée dans le second plan, et d'avoir sur le devant du tableau une figure exposée à l'incidence de la plus vive lumière, et décorée d'étoffes enrichies de broderies et de dorures. — Avec le costume simple et grossier d'un anachorète, auroit-il pu donner à la figure de Saint Antoine le même ressort, avoir un personnage aussi dominant, une aussi belle masse coloriée et des effets d'une aussi riche harmonie ? — Tel est le principe de toutes les compositions de ce maître, et la raison qui lui faisoit vêtir et ajuster les personnages de l'antiquité comme les gentilshommes Vénitiens et comme les Orientaux qu'il voyoit à Venise. — Ce tableau qui a toujours été regardé comme un des médiocres ouvrages de ce maître, peut cependant donner une idée

des parties de l'art dans lesquelles il excelloit.

La résurrection du Lazare, tableau *d'un maître inconnu.*

— Si l'on peut blâmer le luxe et la somptuosité du style de Paul Véronèse, on ne fera pas le même reproche au peintre qui a si maigrement et si pauvrement peint cette résurrection du Lazare. — Quelle manière petite et mesquine! — Il est dans ce tableau des incorrections si grossières qu'on ne peut les attribuer qu'à des retouches et à la mal-adresse d'un ignorant restaurateur.

Après cet examen de quelques-uns des tableaux de l'école d'Italie, M. Fremiet développe plusieurs considérations sur les caractères distinctifs des écoles italienne et flamande, et établit ainsi le parallèle des deux chefs de ces écoles :

« On a dit souvent que par la belle « entente du clair-obscur et par la beauté « de la couleur, les maîtres flamands se « sont placés au-dessus des italiens, et « que sous ce rapport, Rubens écrase « les plus beaux ouvrages de Raphaël,

« C'est ainsi que Lucain écrase Virgile;
« c'est ainsi que Sénèque écrase Cicéron;
« c'est ainsi que le Borromini, ce grand
« ennemi des lignes droites, écrase, avec
« ses ressauts et ses formes brisées, la ma-
« jestueuse simplicité de l'architecture an-
« tique. Mettre Rubens au-dessus de Ra-
« phaël, c'est préférer le brillant au so-
« lide, le bel esprit au génie, l'affec-
« tation à la grâce et l'apparence à la
« réalité.

« Rubens a son lot dans la distribu-
« tion des qualités pittoresques; c'est le
« talent de donner la vie aux figures et
« de les animer; d'établir les rapports
« mutuels des clairs, des demi-teintes et
« des ombres; de procurer par les savantes
« combinaisons qui en résultent, du re-
« lief aux figures, du ressort et de l'har-
« monie au tableau; c'est la connoissance
« approfondie de la dégradation locale
« des couleurs et la belle entente de tout
« l'effet pittoresque; voilà ce qui dis-
« tingue les ouvrages de Rubens; mais
« ils demandent à être vus et jugés avec
« discernement : il ne faut pas prendre

« les licences de ce grand maître pour des « principes, l'exubérance de son génie « pour de la fécondité, l'enflure de ses « contours pour du caractère, ses atti- « tudes forcées pour du mouvement et de « l'action, la vivacité de sa couleur pour « la vérité des carnations, et les grimaces « extérieures pour l'énergique expression « des sentimens. Cet artiste, en voulant « s'élever au-dessus de la nature, l'a pres- « que toujours faussée et jamais égalée. « Ceux qui ont voulu imiter ses ouvrages, « se sont de même égarés, et n'ont été « que de mauvais copistes d'un copiste « lui-même infidèle.

« Rubens, toujours faux, quelquefois « commun, ignoble dans les sujets où « toute la dignité de l'histoire doit se « montrer, est véritablement lui-même, « c'est-à-dire, un grand machiniste, un « parfait coloriste dans les scènes où le « nud se trouve caché sous des vêtemens « modernes; où les têtes, devenant des « portraits, n'exigent point d'élévation « dans les formes et point de sublimité « dans l'expression. Tels sont plusieurs

« tableaux de sa magnifique galerie du
« Luxembourg, le plus considérable comme
« le plus beau de ses ouvrages et peut-
« être le seul titre de sa gloire pitto-
« resque.

« Il est encore une partie de l'art dans
« laquelle Rubens a la réputation d'avoir
« excellé ; ce sont les idées poétiques,
« l'esprit et le génie qu'il a développés
« dans le genre allégorique, et qu'on
« remarque sur-tout dans sa galerie du
« Luxembourg. — L'allégorie n'est pas
« le plus solide fondement de la gloire
« des peintres ; et c'est dans cette partie
« que Rubens a prouvé, comme tant
« d'autres artistes, qu'il ignoroit la dis-
« tinction que la nature des choses a mise
« entre les descriptions littéraires et les
« descriptions pittoresques. L'art de per-
« sonnifier des abstractions est aussi diffi-
« cile pour les peintres, que l'est pour
« les poëtes l'art de faire un portrait in-
« dividuel. Ainsi dans le tableau de l'ac-
« couchement de la Reine, Rubens a
« réuni des figures qui ne conviennent
« ni au temps, ni au lieu, ni à la cir-

« constance, ni aux personnages de son
« sujet. Que signifient ce jeune homme qui
« tient un nid d'oiseau, ce Mercure,
« l'arc-en-ciel, le zodiaque, le sagittaire,
« dans la chambre et autour du lit d'une
« Reine de France en couche? Quelque-
« fois les artistes ont été forcés, dans
« les sujets de ce genre, de faire violence à
« leur propre goût, et d'adopter des idées
« étrangères. Mais Rubens n'a point éprou-
« vé cette contrainte dans sa galerie du
« Luxembourg, et jamais la Cour de
« France n'a exigé, par exemple, qu'il
« associât le messager de l'Olympe aux
« princes de l'église romaine, et qu'il re-
« présentât Mercure causant avec les car-
« dinaux de la Valette et de la Roche-
« foucauld.

« Ce sont toutes ces qualités, plus bril-
« lantes que solides, qui ont fait adopter
« à l'école française le dessin de pratique,
« le style théâtral et les allégories. Le Brun
« l'emporte encore sur Rubens pour l'obs-
« curité énigmatique; et l'explication des
« figures allégoriques de sa galerie de Ver-
« sailles, seroit, sans les descriptions qui

« en ont été faites, au-dessus de la saga-
« cité du plus clairvoyant Œdipe.

« Ce n'est point d'après ces principes « que Raphaël a conçu l'art de peindre. « Ce n'est point par ces moyens qu'il a « su le porter à sa perfection. On peut « dire de lui ce qu'on a dit du plus beau « génie poétique de la Grèce : toujours « grand avec simplicité, simple avec gran- « deur, sublime sans effort, pathétique « sans exagération, ses forces surpassent « les forces de l'esprit humain, ses beautés « sont inaccessibles, vainement entre- « prendroit-on de les égaler? C'est déjà « se montrer grand artiste que de les sentir « et de les comprendre. Jamais il n'a songé « à grouper ses figures en attitudes, à « travailler l'effet qu'elles devoient pro- « duire : dans ses tableaux, elles se pré- « sentent naturellement avec l'aisance « des mouvemens, le charme de la grâce, « la noblesse du caractère et la vérité de « l'expression. Tout ce que la peinture « peut avoir d'élévation, d'énergie, de « beauté, c'est à lui qu'on le doit. Il « n'est pas seulement admirable dans les

« sujets grands par eux-mêmes ; entre ses « mains tout s'ennoblit, tout devient in- « téressant ; la scène la plus commune, « le personnage le plus ordinaire reçoivent « de ce génie créateur et puissant, une « vie, un sentiment, une grâce incon- « nue. C'est ainsi que Minerve s'approche « d'Ulysse que les haillons de la misère « et les traits de la décrépitude ont rendu « méconnoissable ; elle le touche et lui « donne aussitôt la beauté d'un jeune « homme, la force d'un héros, et la « taille majestueuse d'un dieu. »

M. Fremiet passe ensuite à l'examen des tableaux de l'école flamande.

Une Sainte Famille, tableau original de *Rubens*.

Dans ce tableau, Rubens est haut en couleur, ses tons sont brillans, peut-être un peu trop vermeils ; — on ne trouve pas ici la simplicité et la vérité des carnations du Titien ; elles sont, sur-tout dans les enfans et dans la tête de la Vierge, parsemées de taches rougeâtres qui marquent plutôt une prétention à l'effet, qu'une imitation de la nature. Ce tableau

remarquable par la manière dont sont traités les accessoires, n'offre pas le même talent dans le dessin et dans l'expression. — La main de la Vierge qui est appuyée sur le haut de la barcelonnette, est totalement cassée dans l'articulation du poignet, et présente des formes sans pureté et sans élégance ; les enfans ne sont pas d'un beau choix, leurs chairs ne sont pas pleines et soutenues, mais fades et molasses, ce qui contraste d'une manière bien fausse avec la vigueur outrée de leur coloris. — La Vierge a les traits communs, le teint rouge, et l'air vigoureux d'une bonne fermière flamande. — Le dessin des enfans n'offre ni les formes enfantines, ni le caractère gracieux de leur âge. — Le petit Jésus a la tête couverte d'une chevelure plate et rousse. — Le petit Saint Jean est plein de vie ; ses cheveux blonds, et joliment disposés, produiroient encore plus d'effet s'ils étoient peints par masses, au lieu de l'être par filets détachés avec sécheresse. — La tête et les mains de Sainte Anne sont d'une grande vérité, bien dessinées et bien

peintes. — Il ne faudroit pas chercher à reconnoître dans ce tableau tous les traits caractéristiques de Rubens. Il n'offre d'une manière remarquable, ni ses brillantes qualités, ni ses nombreux défauts. Il en est de même de beaucoup de tableaux qu'on ne craint pas de lui attribuer, lorsqu'ils présentent quelques particularités de sa manière. La plupart sortent de son école, ont été composés par lui, peints par ses élèves d'après ses esquisses et dans sa manière, et retouchés ensuite *.

La descente du Saint Esprit sur les apôtres, tableau attribué à *Vandick.*

On ne trouve pas non plus dans ce tableau le développement des qualités qui distinguent ordinairement ce maître. — L'apôtre qui joint les mains, a une tête ignoble et qui ressemble à celles des paysans de Van Ostade et de Béga ; les ex-

* Presque tous les tableaux qui décorent nouvellement le musée, ont éprouvé des restaurations nécessaires par l'enlèvement des *repeints*, par les *pointillés*, par les mastics, et par l'accord qu'il a fallu leur redonner. La Sainte Famille de Rubens est le seul tableau qui n'ait exigé qu'un léger nettoiement.

trémités sont presque par-tout ridiculement incorrectes, les masses d'ombres lourdes, et les demi-teintes noirâtres. Vandick n'a jamais dessiné dans ce goût pauvre et ignoble. Ses mains sont ordinairement belles et ses tableaux précieux sur-tout pour la finesse et la belle dégradation des couleurs. Une seule tête d'apôtre est dans le style de ce maître, mais l'ouvrage entier ne peut être attribué qu'à quelqu'élève de son école. *

Le Christ descendu de la croix, et soutenu par la Vierge, tableau original de *Crayer.*

On pourroit croire, en voyant ce tableau, que *Gaspard de Crayer* a voulu suivre dans la représentation du Christ, l'opinion des anciens pères de l'église qui pensoient que Jésus-Christ n'avoit pas la beauté corporelle. Il n'est guère possible de voir une tête d'un caractère plus commun. Le torse est au-dessous de la nature,

* Ce tableau est de la conquête de 1806. Tous les autres tableaux composant les deux envois faits au musée de Dijon, par le Gouvernement, viennent de l'Italie et de la Belgique.

et n'en montre que les pauvretés. Les têtes des deux hommes placés derrière la Vierge, sont belles, quoique sans élévation, et sur-tout sont d'une couleur vraie. En général, ce tableau, mal dessiné, sans expression, est remarquable par des teintes fines et bien fondues.

La Vierge couronnée dans le ciel après son Assomption, tableau original de *Crayer*.

Le Père Éternel et Jésus-Christ forment un groupe froid d'action, et n'exprimant rien. — Les apôtres sont d'un dessin grossier, pris dans la nature sans choix, mais rendu avec fidélité. Les draperies sont belles, bien jetées, peintes largement.

Passant à l'examen des tableaux de l'ancienne école française, M. Fremiet remarque qu'ils n'offrent ni le choix délicat de formes nobles et élégantes que l'on admire dans les ouvrages des maîtres italiens, ni cette exacte imitation de la nature, que les peintres flamands ont copiée avec toutes ses altérations et ses difformités individuelles; qu'excepté le Poussin et le Sueur, tous les autres peintres fran-

çais se sont plus ou moins écartés du type naturel, et ont prétendu le corriger, non d'après la masse des observations de l'art, mais d'après leurs préjugés d'école ; que les peintres flamands, malgré la pauvreté de leur style, offrent la représentation de formes possibles et existantes, tandis que les figures créées d'après le systême français, ne sont d'aucun temps, d'aucun pays, d'aucune nature.

Christ mort, étendu sur le linceuil, tableau original de *Simon Vouet.*

La tête est affreuse, toute la figure difforme, incorrecte ; mais ce tableau n'est point tel qu'il est sorti des mains de son auteur. La quantité de *repeints* dont il étoit couvert, et le mauvais état de presque toutes les parties, ont exigé des restaurations considérables.

La Présentation de la Vierge au Temple, tableau original de *Simon Vouet.*

Ce tableau est d'une manière moins vicieuse que le précédent ; cependant les mains sont ridiculement alongées, les figures froides, insignifiantes, et sur le tout règne un ton gris, monotone, qui

détache mal les figures, et ne détermine pas les plans.

Le martyre de Saint Érasme, du Poussin, copie faite à Rome *par un pensionnaire de l'école de France* *.

Le dessin de ce tableau est lourd, l'ordonnance confuse, les figures amoncelées et gênées, les caractères sans force et les plans indécis. —Quoique la figure du prêtre d'Hercule soit d'une grande beauté, ce tableau est bien inférieur dans toutes les parties de l'art à la *mort de Germanicus, aux sacremens, à la manne, au testament d'Eudamidas, à l'évanouissement d'Esther*, et à tant d'autres ouvrages qui font la gloire de ce grand et inimitable artiste. — Ce tableau est en général au-dessous de sa réputation. Son exécution en mosaïque a pu faire croire que cette distinction annonçoit le mérite supérieur de cette composition. C'étoit plutôt un hommage rendu généralement au talent de l'artiste dans celui de ses tableaux qui par sa grande

* M. Jean-François-Pierre Peyron, élève de Lagrenée l'aîné, et qui, en 1773, obtint le prix de Rome.

dimension pouvoit seul être exécuté en mosaïque, et placé à S.t Pierre de Rome.

Le martyre des Saints Processe et Martinien, du Valentin, copie faite à Rome *par un pensionnaire de l'école de France.*

Ce sujet est l'ouvrage capital du Valentin, qui rarement a fait des compositions de ce genre, et dont les talens se refusoient à la sévérité et à la dignité des scènes historiques. — Il y a de la vérité dans les têtes des Saints Martyrs, mais sans noblesse et sans élévation. — Le juge placé sur son tribunal est aussi d'un caractère commun. — Les deux Saints étendus l'un à côté de l'autre sur le chevalet, offrent de la confusion dans les plans des différentes parties de leur corps, et des raccourcis faux et exagérés. Le bourreau qui est droit, et vu de dos, est d'un dessin grand, qui ne manque pas d'élégance, mais qui est lâche et sans caractère. Les clairs sont trop vivement rappelés sur la figure du bourreau, qui se baisse pour préparer les charbons ardens. L'épaule et le genou sont frappés de la plus vive lu-

mière, et le reste du corps est perdu dans l'ombre la plus obscure *.

Le baptême et le sacre épiscopal de Saint Augustin, esquisses originales de *Louis de Boullongne le jeune*.

Ces deux petits tableaux peuvent donner une idée du style français qui suivit celui des Le Brun et des Mignard, et qui précéda celui des Coypels. On peut remarquer comment alors les artistes étoient peu soigneux du costume. Ici les évêques de Numidie, du quatrième siècle, sont les uns en chapes et en mitres pointues, d'autres sont en camails et en rochets comme des prélats en assemblée du clergé de France.

L'auteur passe légérement sur ces tableaux où les Coypels ont peint *Sainte Geneviève, recevant la médaille, Apollon Pythien se reposant après sa victoire, les bergers adorant Jésus-Christ dans la crèche*. Il montre dans ces compositions la manière

* Les originaux de ces deux tableaux, qui étoient dans la galerie de peinture du Vatican, sont actuellement au musée central des arts à Paris. Ils ont été exécutés en mosaïque par *Cristofari*.

affectée des Coypels, moins forte dans les ouvrages de *Noël Nicolas,* remarquable dans ceux de *Noël,* et poussée dans ceux de *Charles* jusqu'à la minauderie.

Le sacrifice de la fille de Jephté, tableau original d'*Antoine Coypel.*

De tous les Coypels, celui qui a le plus influé sur la corruption du goût, c'est l'auteur de ce tableau. Lorsque cette composition parut, elle excita l'enthousiasme poétique de Santeuil, qui l'a célébrée dans ses agiographes, et qui partageoit l'engouement public pour les productions maniérées de cet artiste. — Antoine Coypel, que son goût pour les compositions pyramidales a fait nommer le grand pyramideur, montre ici toutes ses figures groupées comme au théâtre, et ainsi que l'indiquoit le comédien Baron, qui disposoit les scènes pittoresques de son ami Coypel, régloit ses costumes, et déterminoit les attitudes et les caractères de ses personnages. Le dessin est par-tout maniéré et fait non d'après la nature, mais d'après les idées systématiques de l'auteur.

Quoique le dessin de ce tableau manque

de pureté, et ne puisse que donner une idée fausse des formes naturelles; quoique les draperies soient faites de pratique, et que le style paroisse en tout vicieux; on pourroit penser que l'expression ne manque ni de force ni de vérité; que la douleur paroît bien peinte sur la figure de Jephté, et sur-tout dans ses yeux, noyés de larmes.

M. Fremiet examine ainsi cette composition sous les rapports de l'expression et des convenances morales et historiques.

« Il est vrai que Jephté pleure aussi
« bien que l'on puisse pleurer; mais étoit-
« ce ce caractère qui convenoit pour re-
« présenter une douleur qui doit être à la
« vérité pleine et profonde, mais répri-
« mée par le courage et la sagesse? L'ex-
« pression de Jephté est juste et belle,
« d'une manière absolue; mais elle ne
« l'est pas relativement au personnage.
« L'artiste avoit à peindre non pas la dou-
« leur d'un héros, mais un héros grand
« dans la douleur. Étoit-ce en versant des
« larmes qu'Abraham levoit le bras pour
« immoler son fils unique? La mère des

« Macchabées en voyant mettre à mort ses « sept enfans, n'étoit-elle pas soutenue par « l'exaltation des idées les plus sublimes ? « Les anciens, dans des sujets où les per- « sonnages ne sont animés que par des « pensées et des intérêts terrestres, ont « suivi le même principe, et observé les « mêmes convenances. Je ne demande pas « que dans la plus vive affliction, les « figures montrent l'impassibilité du Stoï- « cien, qui trouve que la douleur n'est « point un mal ; mais j'aime voir l'héroï- « que tranquillité de ces hommes dont la « grande ame sent le mal sans en être « abattue. Peintres sans philosophie, plus « vous faites vos héros passionnés, plus « vous les faites petits. L'exagération des « mouvemens extérieurs dégrade toujours « la dignité des personnages historiques ; « elle ne convient qu'aux caractères d'un « petit module. Cette loi puisée dans la « nature, dictée par les convenances mo- « rales, fait partie du code de l'art, et « fut toujours la règle des grands artistes. « Voilà pourquoi les demi-connoisseurs « accusent les anciens et Raphaël d'être

« froids, lorsqu'ils sont vrais et sublimes.
« M. David, dans son tableau de *Brutus,*
« *qui vient de condamner ses fils,* a re-
« présenté le Consul romain dévorant sa
« douleur, et soutenant en grand homme
« le poids du malheur qui l'oppresse.

« On pourroit justifier Coypel par l'exem-
« ple de Voltaire, qui ne paroît pas avoir
« pensé que cette héroïque fermeté con-
« vînt à un père qui voit périr son fils.
« Dans sa tragédie de *Brutus,* il fait dire
« au Consul, qui vient de condamner
« Titus, et qui le serre dans ses bras :

Mes pleurs, en te parlant, inondent ton visage.

« Voltaire, comme poëte, a pu se
« livrer au développement de tous les
« sentimens qui s'élevoient dans l'ame de
« Brutus, et les détailler dans toutes
« leurs variations successives et opposées :
« s'il fait pleurer un instant Brutus sur
« la mort de son fils, ce personnage n'en
« conserve pas moins dans l'ensemble de
« cette scène admirable le plus grand ca-
« ractère que l'art dramatique puisse of-
« frir : le peintre n'a pas la même res-

« source ; les bornes matérielles de l'art « réduisent son imitation à un seul ins- « tant ; il faut donc qu'il s'attache à celui « qui doit laisser dans l'ame du spectateur « l'impression qu'il veut produire.

« Si M. David eût peint Brutus comme « dans la tragédie de Voltaire, le visage « baigné de pleurs, il eût fait croire par « l'immobilité constante de la représen- « tation peinte, que c'étoit la seule pas- « sion qu'éprouvoit ce personnage, tandis « que la force d'ame est son caractère do- « minant ; mais il a senti que la peinture « doit négliger tout ce qui est essentiel- « lement transitoire, pour ne s'attacher « qu'aux affections profondes, et qui ré- « sultent du caractère des personnages « ainsi que des convenances morales et « historiques.

« D'ailleurs, dans les scènes de ce gen- « re, l'effet du tableau exige que l'artiste « choisisse l'instant le plus fécond en in- « térêt : ce n'est certainement pas celui « où la passion montre sa plus grande « intensité par les signes extérieurs. De « toutes les gradations d'une affection

« quelconque, la dernière, la plus ex-
« trême, n'est pas celle qui fait naître
« l'intérêt le plus touchant. Il n'y a plus
« rien au-delà ; montrer ce dernier terme,
« c'est ignorer que l'art des réticences est
« presque toujours l'art de plaire et d'é-
« mouvoir. Le spectateur aime à mêler
« son imagination à celle de l'artiste ; il
« veut, dans la poésie, suppléer aux des-
« criptions, et dans la peinture, ajouter
« quelque chose aux passions. L'artiste est
« donc sûr de représenter beaucoup avec
« peu, puisque le spectateur conçoit plus
« en voyant moins. Voilà la source des
« jouissances intarissables que procurent
« les ouvrages littéraires et pittoresques
« des anciens. C'est la cause de ce charme
« toujours nouveau, répandu sur toutes
« leurs productions. C'est le secret de leur
« éternel succès.

« Coypel qui en peignant par les larmes
« la douleur de Jephté, s'est attaché à re-
« présenter la vérité d'une passion abso-
« lue, sans considérer le choix relatif de
« cette passion, et le degré d'énergie qu'il
« devoit lui attribuer, ne s'est pas montré

« plus judicieux dans l'expression géné-
« rale du tableau. Si la fille d'un chef
« d'Israël a été réellement immolée, si ce
« fait est vrai, la scène a-t-elle dû se
« passer ainsi que Coypel la représente ?
« Le peuple d'Israël a-t-il rassemblé dans
« cette affreuse cérémonie tout ce qui
« pouvoit en augmenter l'horreur ? Est-
« ce une fille criminelle que l'on con-
« duit au supplice ? non, c'est une victime
« innocente qui se dévoue volontairement
« à la mort. Que signifient donc toutes
« ces femmes qui par leurs pleurs, leurs
« cris, et la démonstration indiscrète de
« leur douleur, tourmentent inutilement
« leur malheureuse maîtresse ? pourquoi
« ces trompettes qui annoncent que l'ins-
« tant du sacrifice est arrivé ? pourquoi
« ces trophées militaires, cette escorte de
« cavalerie, inutile appareil, spectacle
« déchirant pour celle qui en est l'objet ?

« Ce n'étoit point assez de toutes ces
« circonstances qu'un peuple barbare au-
« roit pu seul réunir en immolant une
« fille ennemie ou coupable ; il falloit
« encore que l'artiste oubliant tout à fait

« le sentiment délicat des convenances,
« fît paroître sous les yeux de la victime
« le couteau qui va l'égorger, et l'énorme
« vase qui doit recevoir son sang.

« La vérité historique n'est pas mieux
« observée dans ce tableau que les conve-
« nances morales. Est-ce le grand prêtre
« qui va faire le sacrifice, ou ne sera-t-il
« que simple spectateur de cette atroce
« exécution ? ni le pontife des Hébreux,
« ni ses lévites, ne pouvoient participer
« à aucune scène homicide. Les sacrifices
« de sang humain étoient réprouvés par
« la loi dont ils étoient les ministres. On
« ne voit pas non plus pourquoi l'artiste
« a figuré dans son tableau le parvis du
« tabernacle. L'arche d'alliance n'étoit
« point à *Maspha*, où l'Écriture donne lieu
« de penser que l'action fut consommée.
« L'artiste, par cet accessoire, porte le
« lieu de la scène à *Silo*, contre toutes les
« vraisemblances historiques, ou de sa
« propre autorité amène l'arche d'alliance
« à *Maspha*. »

M. Fremiet termine l'examen des tableaux par cet éloge bien mérité de l'école

de peinture et sculpture de Dijon, et du savant et respectable artiste qui l'a fondée et qui la fait prospérer.

« Lorsque la régénération des arts exer-
« ça une heureuse influence sur toutes les
« écoles de peinture, et ramena les artistes
« aux pieds des antiques et de Raphaël,
« l'école de Dijon n'eut alors ni réforme
« à faire, ni manière à changer. Il y a
« quarante ans, les *Coypels*, les *Detroy*,
« les *Lemoine*, les *Pierre* et les *Boucher*,
« étoient à Paris devenus classiques ; ils
« remplaçoient l'étude de l'antique et de
« la nature, dont ils n'offrent le plus
« souvent que l'altération ou la caricature.
« Ici tous ces ouvrages foibles et maniérés
« n'auroient à cette époque pas plus qu'à
« présent influé sur les études et sur le
« goût des élèves. Le professeur qui dirige
« l'école de Dijon, l'a créée et conservée
« pure au milieu de la contagion géné-
« rale. Les artistes qu'il a formés, et qui
« ont voulu rester fidèles aux principes
« qu'ils avoient reçus, n'ont jamais pré-
« senté dans leurs ouvrages, l'incorrection,
« le dessin systématique, et le faux goût

« qui caractérisoient alors le genre fran-
« çais. Voyez au musée ces batailles du
« Grand Condé, dignes de figurer à côté
« des plus belles batailles modernes, et
« ce plafond qui n'offre pas une copie,
« mais une savante imitation de celui du
« Palais Barberini. C'est une belle pensée
« mal exprimée dans le jargon maniéré
« *du Cortone*, mais qui est traduite ici
« dans une langue pure, belle, harmo-
« nieuse. L'auteur de ce plafond supérieur
« à celui du palais Barberini, a prouvé
« par le tableau de la Cour de justice
« criminelle de Paris, qu'il n'avoit pas
« seulement le talent des choses gracieu-
« ses, mais qu'il pouvoit s'élever aux
« conceptions grandes et pathétiques. Un
« autre artiste, fils et élève du fondateur
« de cette école, a produit la belle scène
« du *dévouement de Cimon*, l'un des
« principaux tableaux de l'exposition de
« 1806. Cet ouvrage honorablement dis-
« tingué par le gouvernement, réunit
« dans un haut point de perfection, la
« beauté des formes, la vérité de l'expres-
« sion, la simplicité de l'ordonnance et
« l'harmonie des couleurs.

« Ce n'est pas seulement sur une partie
« de l'art que le créateur et le directeur
« de cette école a lui-même étendu ses
« soins. Comme les grands artistes, il a
« su réunir l'étude de la sculpture et de
« la peinture. Ces copies en marbre, faites
« à Rome par les pensionnaires, d'après
« les principales figures antiques, attes-
« tent les talens de quelques-uns des sta-
« tuaires sortis de cette école. D'autres,
« rivaux et quelquefois vainqueurs des
« élèves de Paris, leur ont disputé et en-
« levé les prix de Rome.

« Plusieurs élèves qui n'ont pas encore
« eu les moyens de paroître, sont prêts
« à suivre les traces de leurs devanciers,
« et n'attendent que l'occasion pour si-
« gnaler leurs talens naissans. Depuis près
« de cinquante ans, une suite glorieuse
« d'artistes distingués n'a cessé d'illustrer
« cette école; mais ce n'est pas seulement
« à ces brillans triomphes qu'est attachée
« la gloire du professeur; des succès moins
« éclatans marquent chaque jour de sa
« vie, et leur utilité plus générale les rend
« plus sensibles pour son cœur paternel et

« bienfaisant. Presque octogénaire, il di-
« rige dans la carrière des arts une foule
« d'enfans qui apportent au sein de leurs
« familles le goût des occupations tran-
« quilles et agréables, ou font une heu-
« reuse application de leurs talens dans
« l'exercice des arts mécaniques. Au mi-
« lieu de sa nombreuse école, il instruit
« et soigne tous ses élèves avec l'expé-
« rience de la vieillesse, les talens de
« l'âge mûr et l'activité de la jeunesse.
« L'estime et la vénération publiques l'ont
« depuis long-temps désigné comme un des
« bienfaiteurs d'une ville où son nom ne
« fut jamais prononcé sans exciter les ap-
« plaudissemens de la reconnoissance. »

Observation sur un développement excessif du virus cancereux.

André Coton, âgé de vingt-sept ans, natif de Lux (arrondissement de Dijon, Côte-d'Or), d'une constitution forte et vigoureuse, entra à l'hôpital de Dijon le 3 octobre 1809 : sa maladie étoit un hydrosarcocèle du testicule droit, où il ne

se manifestoit pas beaucoup de liquide ; on sentoit aussi quelques points de dureté dans l'abdomen qui paroissoient avoir leur siège dans le mésentère.

Huit jours après son entrée à l'hôpital, ce malade éprouva de la chaleur au scrotum qui s'enflamma dans sa partie inférieure ; un foyer purulent y devint sensible et nécessita de donner issue à la matière ; le pus qui fut évacué étoit sanieux et d'une odeur fœtide ; l'écoulement purulent fut peu abondant et ne tarda pas à se tarir, et quinze jours après, l'incision que l'on avoit faite étoit complétement cicatrisée.

A partir de cette époque, le ventre se tuméfia principalement du côté droit ; chaque jour, son volume augmentoit et offroit plus de dureté ; les glandes des aisselles, du cou, de la mâchoire, se développèrent d'une manière prodigieuse, sur-tout du côté droit ; la cuisse et la jambe droite augmentèrent également de volume : malgré cet appareil morbifique, le malade n'avoit que peu de fièvre, le sommeil étoit bon, il conservoit un grand

appétit, et cherchoit à se procurer des alimens autres que ceux qu'on lui distribuoit, quoiqu'on lui en donnât en plus grande quantité que ne le permettoit son état.

Pendant les mois de novembre et de décembre, l'état d'André Coton ne présenta d'autres variations que l'accroissement successif des parties affectées; les premiers jours de janvier, la fièvre devint plus vive, il s'établit du dévoiement, et le malade succomba dans la nuit du 10 au 11 janvier 1810.

L'autopsie cadavérique a présenté les phénomènes suivans : le testicule droit étoit très volumineux et carcinomateux; partagé dans toute son étendue, il ne s'y est trouvé aucun point de suppuration; les vaisseaux spermatiques, le cordon, étoient très développés; les muscles de l'abdomen étoient carcinomateux dans toute leur surface, et ils avoient au moins six pouces d'épaisseur du côté droit; tout le mésentère avoit triplé de volume, l'estomach, les intestins étoient gonflés dans presque toute leur étendue, le pancréas étoit prodigieux, tous les autres viscères

de l'abdomen participoient au gonflement, et avoient acquis du volume ; les glandes des aisselles, du cou, de la mâchoire étoient d'un volume extraordinaire, et les muscles de la cuisse et de la jambe droite avoient à peu près doublé de volume.

Toutes ces parties avoient contracté le caractère carcinomateux, leur désorganisation, sur-tout celle des muscles de l'abdomen étoit complète ; elles n'offroient cependant point la dureté qui se rencontre ordinairement dans le carcinome, l'engorgement avoit conservé de la mollesse ; mais malgré cette différence, nul point de suppuration ne s'étoit encore établi dans les parties malades.

Il seroit aussi difficile d'expliquer la marche aussi rapide qu'effrayante de cette maladie, qu'il a été impossible de la combattre ; on doit d'autant plus s'étonner de son intensité et de sa rapidité, qu'André Coton avoit été assez fort et avoit joui d'une assez bonne santé pour vaquer à tous les travaux de la campagne jusqu'au moment de son entrée à l'hôpital.

CALIGNON.

PROGRAMME pour le Concours de 1811.

L'ACADÉMIE avoit proposé pour le concours de 1809 la question suivante : *En quoi les journaux ont-ils contribué au perfectionnement des sciences, des lettres et des arts ? quel rang les ouvrages de ce genre doivent-ils occuper parmi les productions littéraires ?*

Aucun des ouvrages envoyés à l'Académie n'ayant rempli les conditions du programme, elle met de nouveau cette question au concours pour 1811.

Elle prévient ceux qui s'en occuperont, qu'ils ne doivent pas se borner à faire connoître l'origine, les auteurs et les objets des journaux français suivant leur ordre chronologique. La partie historique des journaux se trouve consignée dans plusieurs ouvrages connus de tous ceux qui s'occupent de la recherche des faits littéraires. La partie critique, réduite dans

ces mêmes ouvrages à quelques discussions isolées produites sous l'influence des hommes, des choses et des temps, exige des développemens plus étendus, un examen plus approfondi, et des jugemens plus libres et plus impartiaux.

Les concurrens ne doivent pas non plus présenter des généralités sur les journaux et négliger de détailler les travaux de chacun d'eux; ils doivent particulariser les principes de critique de ceux qui ont exercé une influence quelconque sur les sciences, sur les lettres et sur les arts.

Dans ce genre de recherches, il faut s'attacher à saisir et à développer la doctrine scientifique ou littéraire d'un journal, en marquer les variations, comparer ses opinions et ses jugemens divers entr'eux, et avec ceux des autres journaux; démontrer leur influence, signaler leurs erreurs, démasquer leurs passions, et déduire de cet examen des conséquences particulières à chaque journal, et générales pour la solution de la question.

Telles sont les vues qui auroient dû diriger ceux qui se sont présentés dans

le concours. Telle étoit la tâche que l'Académie leur imposoit. Elle ne demandoit pas une histoire critique des journaux relative à quelques époques de la littérature française ; elle ne demandoit pas que cette histoire finît avec les Desfontaine et les Fréron. Depuis cette époque, les lettres ne sont pas restées sans intérêt, les littérateurs sans génie, et leurs ouvrages sans succès mérités. Les sciences, sur-tout, ont fait des découvertes nombreuses et importantes. Les arts, qui étoient alors au dernier terme de la dégradation, se sont relevés de leur chûte, et ont fait, comme les sciences, des progrès inattendus et surprenans. Les journaux n'ont pas dû rester étrangers à tant de brillantes découvertes ; ils ont dû intervenir comme soutiens ou comme obstacles dans cet élan qui distingue les littérateurs, les savans et les artistes de la fin du siècle dernier.

L'Académie ne demande pas une simple dissertation historique sur les journaux ; elle ne demande pas non plus un discours seulement oratoire ; elle veut un ouvrage d'histoire et de critique littéraire des journaux.

En examinant quel rang les journaux doivent occuper parmi les productions littéraires, les concurrens ne doivent pas s'occuper d'un classement bibliographique, mais d'un classement déterminé par la considération du mérite et de l'utilité littéraires des journaux.

L'Académie ajoute au concours de 1811, la question suivante :

La postérité est-elle plus éclairée et plus équitable dans ses jugemens que les contemporains ?

Le prix pour chacune de ces questions est une médaille de la valeur de 300 fr.

Les ouvrages doivent être écrits en français, et envoyés, francs de port, avant le 1.er juillet 1811, à M.r Morland, docteur en médecine, secrétaire de l'Académie.

Les auteurs doivent éviter soigneusement de se faire connoître dans le texte de leurs ouvrages, soit directement, soit indirectement.

FIN.

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON;

TENUE LE 8 AVRIL 1813.



A DIJON,

DE L'IMPRIMERIE DE FRANTIN.

1813.

SÉANCE PUBLIQUE
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

M.r *Amanton*, Conseiller de Préfecture, Président bisannuel de l'Académie, ouvre la séance et dit :

« Messieurs,

L'usage où sont les associations qui ont pour but l'avancement, les progrès des connoissances humaines, d'appeler le public à entendre lui-même les comptes qu'elles se font rendre périodiquement de leurs travaux, est probablement fondé sur cette considération, que ces travaux ayant été entrepris pour son utilité, il est tout naturel de lui en faire hommage.

C'est du moins cette considération, plus que l'usage, qui vous détermine, Messieurs,

dans les mêmes circonstances, à ouvrir à tous, ce temple consacré aux muses dans une ville célèbre par le culte que leur rendirent vos pères.

Aussi l'époque où vous mettez par-là le public dans la confidence de vos travaux, est-elle, d'ordinaire, un jour de solennité, où se presse autour de vous, tout ce que la patrie de tant de grands hommes, offre de plus éclairé dans l'ordre du pouvoir et dans l'ordre des citoyens. Les grâces elles-mêmes ne dédaignent point d'embellir cette imposante réunion; elles s'y mêlent comme pour adoucir la teinte naturellement sévère des objets qui doivent vous occuper.

Aujourd'hui, Messieurs, une circonstance digne de remarque, intéressera l'assemblée autant qu'elle vous intéresse vous-mêmes; je veux parler de la séance que prend pour la première fois, parmi vous, un nouveau confrère non moins digne de votre adoption par son esprit, et par son mérite personnel, qu'il ne l'est de la confiance du monarque, par son dévouement héréditaire à la chose publique.

Plût à Dieu, Messieurs, que vous n'eus-

siez à reposer votre pensée que sur vos acquisitions . . . ! mais vous avez des pertes à déplorer . . . vous ressentez particulièrement celle que vous avez faite de votre doyen : de cet artiste dont la vie toute entière . . . . que dis-je ! est-ce à moi à entreprendre ici son éloge, tandis que vous lui avez consacré un monument bien plus honorable et de plus longue durée . . . . ! »

M. le Président finit par annoncer l'ordre des lectures qui doivent remplir la séance.

La parole est à M. *Morland*, secrétaire perpétuel de l'Académie.

ANALYSE

Des travaux de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, pour l'année 1813.

S'il est dans le but des sociétés savantes de veiller à ce que les sciences, les lettres et les beaux-arts se maintiennent dans tout leur éclat, et conservent toute leur pureté, il est aussi pour elles un devoir glorieux à

remplir ; celui de protéger les arts industriels, de les soutenir, de les diriger, de les produire au grand jour : car ils ont besoin d'un appui ces arts si oubliés, si négligés, j'oserai même ajouter, souvent si méprisés parmi nous ; ces arts à qui nous devons cependant les aisances et les commodités de la vie, et qui, s'ils ne font pas la splendeur des états, en font presque seuls la prospérité.

Les empires sont fondés par la force et le courage ; ils reçoivent une grande illustration des sciences et des beaux-arts ; mais les douceurs de la vie de chaque citoyen reposent essentiellement sur les arts mécaniques.

On peut quitter ses foyers et son repos pour aller au loin vérifier les bruits de la renommée, pour contempler ces héros dont le front vieilli dans les combats, est chargé de cicatrices et de lauriers ; on peut, entraîné par les mouvemens d'une curiosité bien naturelle, céder au désir de parcourir ces cités superbes, où les palais et les temples nombreux attirent partout et usent en quelque sorte l'admiration ; on

est séduit par la renommée de ces monumens remarquables par leur élégance ou leur gravité ; on veut s'arrêter devant ces statues, superbes travaux de l'antiquité et conquêtes de la valeur, et près d'elles on veut admirer encore celles qui attestent les efforts de nos contemporains. La foule se précipite sous ces portiques majestueux pour y entendre la morale la plus pure exposée dans le plus beau des langages ; elle inonde ces cirques moins sévères, où elle retrouve les héros de l'antiquité ; leurs grandeurs et leurs foiblesses, leurs prospérités et leurs revers, leurs vertus et leurs crimes ; là aussi, par un heureux mélange, la raison se couronne de fleurs, et la leçon nous est présentée par la satyre et la gaieté.

Mais au milieu de ce rêve enchanteur, d'où viennent ces souvenirs vagues, ce vide que nous éprouvons, ce désir d'un autre ordre de choses, en un mot ce besoin d'une vie plus calme et plus isolée ? C'est que ces magnificences ne sont pour nous qu'un songe brillant ; c'est qu'elles ne nous offrent que des choses placées dans

la nature idéale; c'est qu'elles nous rendent petits en nous rapprochant de ces colosses: elles font cependant les délices de quelques hommes sensibles et de goût; mais elles ne peuvent agiter la fibre grossière du peuple; elles ne peuvent faire le charme que d'un petit nombre; la masse ne trouvera et ne peut trouver de bonheur que dans les arts industriels.

Cependant, par un inconcevable contraste, ces arts mécaniques restent ensevelis dans l'obscurité, et les arts libéraux, libres et brillans dans leur essor, semblent assurer à ceux qui les cultivent, la fortune et l'éclat. Les places attendent le génie, les tableaux, les statues sont payés au poids de l'or. Le littérateur, l'artiste marche entouré de la considération publique; les rangs, la naissance disparoissent en quelque sorte à son approche; tout est nivelé devant lui, et dans cette foule qui s'attache à ses pas, il n'aperçoit au loin que les grands qui s'empressent, que la multitude qui admire; non-seulement il écrase son siècle, mais il lui survit, il règne encore dans la postérité. Et cepen-

dant l'artisan simple et plus utile vit dans l'indigence et dans l'obscurité.

Toutefois il faut avouer que le sort de l'artiste n'est pas toujours aussi glorieux que nous venons de le voir. Il peut éprouver tous les caprices et toutes les vicissitudes de la fortune ; la jalousie peut le poursuivre, les dégoûts peuvent l'atteindre. Homère mendioit, dit-on, en chantant ses vers immortels ; Racine vit mépriser Esther et Athalie ; Molière fut persécuté par les méchants et les sots ; de grands peintres, de grands statuaires n'ont laissé à leurs enfans qu'un nom fameux et l'indigence ; mais dans ces circonstances mêmes, les poëtes et les artistes sont moins malheureux que les artisans : ils aperçoivent du moins dans l'avenir une auréole de gloire, et l'utile ouvrier n'y voit que les sombres nuages de l'oubli.

Les poëtes d'ailleurs et les artistes auront toujours le grand, l'inappréciable avantage de fixer les regards de leurs contemporains. Leurs ouvrages ne sont point des ébauches, ils touchent à la perfection ; ce ne sont pas des avis qu'ils demandent, ce sont des

applaudissemens qu'ils provoquent; ils séduisent par la diversité, par le brillant des objets qu'ils nous offrent. Ce sont des héros, des dieux, des faits brillans, la fondation, l'éclat, le bouleversement des empires. Les yeux et les cœurs sont séduits. L'industrieux ouvrier n'est entouré d'aucun prestige, il ne montre souvent que des ébauches grossières, il interroge, il demande humblement un avis. Il veut le bien, il le voit, il y tend, mais il ne peut l'atteindre qu'après des essais multipliés. Ses esquisses portent l'empreinte du talent, mais elles ne sont que des esquisses ; pour les juger il faut les étudier, et cet effort exigé arrête souvent et rebute. D'ailleurs, des inventions de cette nature n'intéressent ordinairement qu'un petit nombre de personnes, tous ceux qui s'y trouvent étrangers les regarderont avec surprise peut-être, mais presque toujours avec indifférence. Bien plus, comme elles ne sont point perfectionnées, elles recevront de chacun une modification particulière; elles se dénatureront, et changeant de face, dans peu de temps pourront être attribuées à

tant d'hommes différens, que leur origine oubliée ne permettra plus d'en reconnoître, d'en nommer l'inventeur ; la postérité même, si souvent implorée, ne pourra prononcer en ce procès.

Il est donc utile que des sociétés s'élèvent entre l'artiste et le public, qu'elles se chargent de constater leurs découvertes, qu'elles portent même, s'il le faut, leurs réclamations et leurs vœux jusqu'au pied du trône.

L'Académie va remplir le premier de ces devoirs en vous soumettant, Messieurs, le résultat des travaux qu'elle a en quelque sorte dirigés.

Les premiers que nous rencontrons, selon l'ordre des dates, sont ceux de M. Joanne. Ils méritent une attention particulière, non-seulement parce qu'ils ont atteint toute perfection, mais aussi parce qu'ils tendent à un but éminemment utile.

Il a présenté une voiture de son invention, qui peut dans un danger subit s'enrayer instantanément de ses quatre roues, et par le même mécanisme peut être dé-

barrassée du cheval qui se trouve libre et sans harnois.

Ce n'est que par des essais multipliés et par des conseils suivis avec constance, que M. Joanne est arrivé à la perfection; mais il l'a atteinte. Son char est d'une invention simple, d'une exécution facile, d'une solidité reconnue, et d'une utilité suffisamment démontrée par les accidens fréquens occasionnés par des chevaux qui ne peuvent plus être dirigés.

Cet infatigable mécanicien n'a pas toujours été aussi heureux, quoique, dans tout ce qu'il a soumis à l'Académie, on ait toujours remarqué une grande adresse et une rare intelligence. Les modèles d'un pont portatif pour traverser les rivières profondément encaissées, et d'une machine à battre monnoie, par le moyen de laquelle les deux faces de la pièce et le cordon sont frappés d'un même coup, malgré leurs défauts, annoncent incontestablement du génie.

L'Académie, satisfaite des efforts de M. Joanne, a décidé que le rapport des commissaires chargés de l'examen de son

char, seroit imprimé textuellement à la suite du compte rendu; qu'une copie lui en seroit adressée avec une lettre de félicitation, et qu'il lui seroit publiquement donné une médaille d'encouragement de la valeur de cent cinquante francs.

M.r Ferdinand Leischsteinschneider, fabricant de formes à papier, a aussi mérité de fixer les regards de l'Académie, non-seulement par son zèle et son activité, mais encore par son adresse et sa sagacité. Il a soumis à l'examen de la Société, et perfectionné une machine ingénieuse propre à faire des feuilles de papier d'une longueur indéfinie.

Ce beau procédé, très simple d'ailleurs, a plusieurs avantages; le plus marquant peut-être est d'affranchir les fabricans de papier, de l'esclavage où les tiennent les ouvriers. Ce n'est pas assez en effet de former à grands frais un établissement, de l'alimenter par des avances considérables, d'être exposés à toutes les chances du commerce; ils sont contraints de ne se servir que d'ouvriers en quelque sorte enrégi-

mentés ; ils ne peuvent en former que parmi les enfans de ces ouvriers. Ils ne peuvent faire avec eux aucune convention, tout est prévu, tout est fixé, tout est ordonné par un code bizarre ; le salaire, l'espèce de nourriture, la nature et la durée du travail, la réception, l'hospitalité, les soins dus aux passagers. Le fabricant, le maître enfin doit obéir ; et s'il manque en la moindre chose, tous l'abandonnent, une amende lui est imposée, son usine est *frappée*, aucun ouvrier ne peut s'y présenter sans être aussitôt repoussé de l'association générale.

Toutes ces prétentions disparoissent par la belle invention de M.r Leischsteinschneider ; elles sont anéanties pour toujours.

Sa machine se meut seule; qu'il y ait de la pâte dans la cuve et le papier se forme ; il ne faut qu'un seul homme pour surveiller une opération si simple, et ce surveillant n'a besoin que d'attention, on ne lui demande ni usage, ni adresse. De plus, cette machine n'occupant qu'un très petit emplacement, on peut diminuer l'é-

tendue des hangars ; le combustible même est épargné : tout est donc économie.

Voilà sans doute de grands titres pour exciter l'envie ; aussi n'a-t-on pas manqué de dire, que des feuilles de grandes dimensions avoient déjà été faites dans plusieurs fabriques, que dès-lors cette invention n'avoit rien de neuf. Nous savons que des feuilles de grandes dimensions ont été présentées à l'exposition générale des produits de l'industrie française ; mais qu'ont de commun ces feuilles de dimensions, grandes il est vrai, mais bornées, avec des feuilles d'une longueur indéfinie ? qu'a de commun le mécanisme connu de leur confection avec la machine simple dont nous parlons ? Toute idée d'imitation ne doit-elle pas être éloignée par ce seul fait, que dans cette machine le papier se confectionne seul ; et d'ailleurs nous pourrions ajouter qu'ici la matière uniformément répandue donne une épaisseur partout égale ; ce qui peut ajouter un grand prix à ce papier.

On a dit aussi que cette invention étoit connue en Angleterre. Le fait est possible,

mais il n'est point prouvé ; et quand des procédés semblables seroient connus des Anglais, pourquoi ne nous empresserions-nous pas de l'accueillir ; n'est-ce pas une véritable conquête ?

Une objection plus forte a été présentée, et c'est celle-ci : A quoi peut servir cette invention ?

Nous sommes obligés d'en convenir ; hors un très petit nombre de cas, ce papier devient inutile ; il ne peut être employé avec avantage que pour les plans, les cartes géographiques et les tentures des appartemens.

M.r Leischsteinschneider l'a bien senti ; il a bien vu que ses travaux et ses dépenses ne tendoient qu'à établir un fait de simple curiosité, s'il ne donnoit à sa machine une construction nouvelle, s'il n'en dirigeoit pas l'effet vers un but d'utilité générale. Ce n'est pas du papier de plan ou de tenture qui fait la base de cette espèce de commerce, c'est le papier coupé dans des dimensions petites et déterminées.

C'est ici que M.r Leischsteinschneider

devient réellement étonnant. Il invente une machine nouvelle qui, aux avantages de la première, ajoute encore cette particularité, que sans autres ouvriers qu'un gardien, ces feuilles se coupent selon toutes les dimensions désirées, et qu'à mesure qu'elles se forment et se coupent, elles s'accumulent seules jusqu'à l'épaisseur d'une demi-rame.

Il ne nous est pas accordé d'en dire davantage sur cette singulière et étonnante machine qui déjà est en activité, mais qui a encore besoin de quelque perfectionnement. D'ailleurs si nous devons préconiser les découvertes, nous devons être attentifs à ne blesser aucun intérêt. Nous devons faire connoître l'ouvrier, mais lui conserver son secret. Nous devons fixer sur lui les regards de ses concitoyens, et si nous le pouvons, même ceux du Gouvernement; mais nous devons éviter de dévoiler ce qu'il s'est réservé.

On sera surpris peut-être, qu'après tant de soins et une réussite aussi bien reconnue, l'Académie ne décerne pas dans cette séance même, à M. Leischsteinschneider,

un témoignage plus éclatant de sa satisfaction ; mais c'est une jouissance dont il nous a privé lui-même, il ne veut aucune récompense qu'il n'ait atteint le dernier terme de perfection.

Ne croyez pas, Messieurs, que ces succès inattendus dans un pays depuis long-temps étranger à toute industrie, soient les seuls dont nous ayons à vous entretenir.

D'autres mécaniciens ont établi, et presque dans le secret, d'heureux procédés. Ils ont essayé des mélanges inusités, et ils ont réussi. Ils ont présenté des fils produits par l'union du chanvre et du coton, d'autres avec le coton et la laine, d'autres avec des débris de chiffons ordinaires, et le coton ou la laine, et ont fabriqué des bas très bons avec ces différentes substances.

Leurs idées et leurs travaux ne se sont point bornés à ce qui regarde leur intérêt personnel ; ils les ont aussi rattachés aux vues bienfaisantes du Gouvernement. Leur activité cependant est encore renfermée dans l'enceinte de leur atelier; leur secret est encore entre eux et nous ; nous devons le

conserver soigneusement ; nous sommes cependant autorisés à déclarer qu'ils s'occupent sérieusement du prix d'un million promis à ceux qui auront atteint le plus haut degré de ténuité dans la filature des lins, et tout annonce que s'ils ne peuvent atteindre le but, au moins ils en auront singulièrement approché.

D'autres essais ont été présentés, les uns appartenoient aux travaux publics, les autres n'avoient de rapport qu'aux choses particulières ; mais nous ne pouvons nous en occuper, soit parce que, premier jet de l'imagination, ils n'ont pas cette précision mathématique qui seule peut les rendre recommandables ; soit parce que, simples ébauches, ils ont besoin d'être mûris par la réflexion, dirigés par les conseils, polis en quelque sorte par le temps.

Nous devons cependant avouer que souvent nous avons dû paroître d'une extrême sévérité dans nos jugemens ; mais cette sévérité même fait ressortir davantage le mérite de ceux que nous avons distingués. Les récompenses difficiles à obtenir ne peuvent décourager ; elles sont d'un plus

haut prix, elles excitent de plus grands efforts. En les obtenant on cesse d'être confondu dans la foule ; on n'est plus regardé comme un mécanicien vulgaire. De semblables couronnes ne sont plus de simples encouragemens, mais des distinctions honorables. Leur valeur intrinsèque n'est pas grande sans doute, mais elles nous placent en évidence.

Les vainqueurs des jeux olympiques recevoient moins, et ils étoient transportés; le laurier dont ils se couronnoient leur devenoit plus cher par les applaudissemens flatteurs de la multitude. Ici nous n'avons pas ces acclamations puissantes, mais nous avons quelque chose de plus ; la douce satisfaction qui règne dans une réunion d'hommes éclairés et passionnément épris de tout ce qui intéresse le bien général.

Non-seulement l'Académie aidoit et dirigeoit l'industrie, mais elle secondoit aussi de tous ses efforts les vues du Gouvernement ; elle encourageoit les plantations de pastel et de bettes. Ses membres répétoient les expériences des savans et les varioient. Elle excitoit le zèle des entrepre-

neurs ; et dans cette suite de travaux importans, elle a obtenu quelques résultats qu'elle vous présente.

Mais il faut le dire, son but spécial, celui qui lui a paru d'une plus haute importance, le seul qui l'ait spécialement occupée pendant le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la dernière séance, est la naturalisation ou le remplacement de ces végétaux exotiques qui semblent actuellement fixer toutes les attentions, toutes les espérances. Cette révolution d'un intérêt si grand, et qui doit occuper une place distinguée dans l'histoire de la science et des peuples, méritoit sans doute son attention.

Fruit d'une grande conception et d'une méditation profonde, cette idée ne pouvoit être abandonnée aux chances de l'incertitude. Trouver dans le sol de la France tout ce qui peut satisfaire les besoins, les goûts et le luxe d'une grande nation; trouver dans sa fertilité et la nature de ses productions, tout ce qui peut la soustraire aux calculs mercantiles de ses voisins, et l'affranchir des tributs qu'elle payoit aux

contrées lointaines ; tel a été le désir de celui qui la gouverne ; tel a été le vœu de la population entière.

Mais au milieu de cet élan général, il eût été imprudent de laisser tant d'efforts sans les diriger. C'étoit compromettre à la fois et l'intérêt des citoyens et celui du Gouvernement.

Il falloit apprendre à ceux qui vouloient tenter des essais, ce qu'ils avoient à espérer, ce qu'ils avoient à redouter ; il falloit les prémunir contre les premiers mouvemens de l'enthousiasme, garantir même quelques-uns de leur ruine infailliblement amenée par des calculs séduisans mais erronés ; il falloit avoir le courage d'arrêter ceux qui vouloient le bien d'une manière inconsidérée; il falloit s'exposer en quelque sorte au blâme public ; mais c'étoit servir son pays et l'Académie l'a fait.

Elle a dit que les sirops de raisins ne pouvoient pas être fabriqués dans notre département où les vins ne sont que de deux espèces. Ceux de première qualité ne peuvent être convertis en sirop, la perte seroit énorme et le produit de ceux d'une

qualité inférieure seroit presque nul. Elle a dit et elle le répète : cette branche d'industrie ne peut avoir de succès que dans les départemens méridionaux, où la végétation sous l'influence d'un soleil plus ardent, a plus de richesse et de fécondité, où la vigne autrement élaborée peut donner la matière sucrée en plus grande abondance, et où d'ailleurs une grande masse de vins est annuellement convertie en alcohol. C'est à ces contrées qu'appartient encore la culture du pastel, nos étés ne lui sont pas assez favorables, et même dans les années les plus constamment chaudes, on ne voit pas qu'il soit d'une qualité à soutenir la concurrence de celui du midi.

Laissons donc aux plaines de la Provence et du Languedoc à nous fournir le sirop de raisin et l'indigo ; nous leur donnerons en échange et nos vins et nos blés.

Cependant nous ne sommes point étrangers à cette noble impulsion, à ces efforts patriotiques ; nos campagnes sont couvertes de bettes, des établissemens se sont élevés, ils ont le Gouvernement pour appui, les chances sont prévues, les résultats sont

prouvés, tout marche, et dans peu tout sera démontré.

Dans de telles circonstances, il siéroit mal à une société de prendre l'initiative : elle doit laisser toute la gloire au Gouvernement qui protège, aux citoyens intelligens qui exécutent.

Mais l'Académie peut encore élever la voix pour attirer l'attention publique sur un genre de culture qui nous appartient ; elle peut encore dire : vous avez le maïs avec ses tiges sucrées. Il est généralement cultivé dans toutes les plaines de la Côte-d'Or. Lisez l'intéressante notice de Pictet sur cette plante, cet écrit, si simple et si lumineux, et vous verrez que sans nuire à la récolte ordinaire, vous pouvez en augmenter le produit d'un dixième.

Fixez aussi votre attention sur les singuliers procédés de Kirchof, qui est parvenu, non pas à extraire le sucre contenu dans divers végétaux, mais à le composer de différens élémens. Ce procédé étonnant mérite bien que nous nous y arrêtions un instant.

Le sucre, on le sait, se rencontre dans un

grand nombre de plantes, et particulièrement à une certaine époque de leur végétation. La nature le forme à chaque instant. L'art peut l'imiter. Cette substance est devenue pour nous un besoin, pour l'État une branche commerciale du plus haut intérêt; on doit donc accueillir tout ce qui peut contribuer à nous le procurer, soit en plus grande quantité, soit avec plus d'économie.

C'est de ce principe qu'est parti Kirchof, et après lui Lampadius.

Sans s'arrêter aux végétaux qui jusqu'à présent nous l'ont fourni exclusivement, ils en ont recherché la nature, séparé les principes, étudié les affinités, et il leur a paru démontré que le sucre n'est autre chose qu'un oxide de carbone et d'hydrogène, et qu'il ne diffère de la gomme et du sucre de lait, qu'en ce que ces derniers contiennent de l'azote et des proportions différentes des autres principes. Il se rapproche, et ceci est véritablement très singulier, et mérite une attention toute particulière; il se rapproche de la fécule ou amidon par sa nature et par sa composition

chimique. MM. Thénard et Gai-Lussac ont trouvé que le sucre étoit composé de

Carbone,	42	27
Hydrogène,	6	90
Oxigène,	50	63
En tout		100

et ils ont démontré que l'amidon contenoit :

Carbone,	43	55
Hydrogène,	6	77
Oxigène,	49	68

en tout, cent parties.

La différence, on le voit, n'est donc que de quelques centièmes en plus ou en moins.

Mais ce qui doit attirer notre attention, est un phénomène dont nous sommes témoins tous les ans, sans y faire cependant une grande attention, le changement du sucre en fécule dans les céréales.

Les blés avant leur maturité sont mous et sucrés, mais à mesure qu'ils mûrissent, ils perdent leur saveur sucrée, et prennent de la consistance. Le sucre s'est donc transformé en amidon. L'opération contraire a lieu dans la fabrication de la bière;

car dans la germination de l'orge, la fécule se convertit en sucre ou matière mucoso-sucrée, qui seule peut fournir de l'alcohol.

Il se présente ici une question bien naturelle et vraiment curieuse : n'existe-t-il qu'une seule espèce de sucre que l'on rencontre dans tous les végétaux où il décèle sa présence par quelques-unes de ses propriétés, et qui dans son état de non combinaison se présente toujours le même; ou bien existeroit-il plusieurs variétés de cette substance qui s'éloigneroient ou se rapprocheroient, suivant quelques circonstances données, de l'état de perfection que nous désirons ?

Proust et Deyeux nous ont déjà appris que l'on peut admettre deux sortes de sucre, l'un solide et cristallisable, l'autre muqueux attirant l'humidité de l'air ; et ce qui maintenant se présente à nous sous un aspect assez bizarre, c'est que si nous considérons les différences notables entre les gommes et les résines, et si nous comparons entr'eux les sucres qui ont été extraits de plusieurs végétaux, nous arrive-

rons facilement à cette conclusion ; qu'il existe plusieurs espèces de sucre.

Le sucre de canne formeroit alors un genre, tous les autres constitueroient des espèces.

Jusqu'à présent, et il étoit difficile de suivre une autre marche, on n'avoit cherché qu'à séparer le sucre des divers principes avec lesquels il se trouvoit mélangé dans l'intérieur des végétaux. Quelques chimistes tels que Lavoisier et Fourcroy, avoient cependant annoncé qu'il étoit possible de former le sucre de toute pièce, en un mot de le créer ; mais il étoit réservé à Kirchof de donner quelque consistance à cette idée.

Que son invention soit due ou non au hasard comme tant d'autres, elle méritoit non-seulement d'être constatée, mais d'être répétée et étudiée ; aussi Lampadius de Freyberg s'en est-il emparé, et dès que M. Masson, membre de cette compagnie a eu connoissance des procédés employés par Lampadius, il s'est empressé de faire du sucre avec la fécule de pommes de terre. Il a voulu constater les avantages que l'on devoit en attendre.

L'appareil qu'il a employé est très simple et à la portée de tout le monde. Il s'est servi d'un alambic ordinaire. Après avoir luté le chapiteau à la cucurbite, il a adapté à la base du tube latéral, un autre tube en plomb terminé par une pomme d'arrosoir percée de très petits trous. Ce tube plonge dans un tonneau destiné à recevoir le mélange de fécule et d'acide sulfurique dilué que l'on échauffe par le moyen de l'eau contenue dans l'alambic. Il a d'abord opéré sur deux kilogrammes de fécule et à différentes fois. Le résultat a toujours été très rapproché de celui obtenu par Lampadius; mais pour être plus à même de prononcer dans une expérience aussi délicate, il a voulu opérer plus en grand, et il a employé quatorze kilogrammes de fécule. Elles lui ont rendu à peu près la même quantité de sirop. Ce sirop s'est épaissi en une masse grenue au bout de quelques jours. Il a déposé cette masse dans des cônes en terre et les a exposés à une douce chaleur. Cette matière y a égoutté très lentement. Il espère par le terrage et une clarification ultérieure obtenir un

sucre blanc et cristallisé; mais ses occupations et la rigueur de la saison l'ont empêché de continuer un travail avancé qu'il compte reprendre au plus tôt, et dont nous ferons connoître le résultat à la séance de clôture.

Il faut avouer que dans l'état actuel de nos connoissances, il est assez difficile de rendre raison de ce qui se passe dans cette opération. Vogel a fait un assez grand nombre d'expériences, d'après lesquelles on peut penser que l'acide sulfurique n'est pas ici décomposé, et qu'il ne sert que d'intermède; mais il est le seul qui s'en soit expliqué. Au surplus, il ne s'agit point ici de démontrer, mais bien de constater un fait, peut-être même par ces données incomplètes de conduire à des connoissances nouvelles sur la formation du sucre par la végétation, et par suite sur la culture des plantes dont on peut le retirer.

Lampadius assure que la fabrication en grand pourroit devenir très utile et surtout exiger peu de dépenses. Les essais qu'a faits M. Masson sont encore en trop petit nombre pour lui permettre de rien affir-

mer. Ce qu'il peut cependant assurer, c'est qu'une livre de fécule rend le même poids de sirop, très sucré et sucrant même davantage que le sirop de miel. Plusieurs personnes en ont essayé et ont été aussi satisfaites qu'étonnées de la saveur de ce produit, et de la singularité du procédé qui nous le fait obtenir.

En supposant à soixante centimes le kilogramme de la fécule, le sirop lui est revenu dans sa dernière opération à deux francs, mais il y a tout lieu de croire que dans une fabrique en grand, avec des appareils plus commodes et plus convenables, on auroit du sirop à un franc vingt ou un franc cinquante centimes au plus le kilogramme. Il paroît que le sucre coûteroit à peu près le double. C'est ce qu'il établira d'une manière certaine par la série d'expériences qu'il se propose de continuer, afin qu'à la récolte prochaine on puisse faire connoître toute l'utilité de cette fabrication, qui peut surtout rendre de très grands services dans les hôpitaux ambulans; car on trouve partout des pommes de terre et de l'acide sulfurique; les phar-

maciens pourroient donc se procurer partout, en tout temps et à peu de frais, du sirop pour leur consommation.

On a déjà essayé de faire le sucre directement avec la pomme de terre rapée, ce qui abrégeroit beaucoup l'opération. Un établissement de ce genre, s'il pouvoit réussir, auroit l'avantage d'être mis en activité dans toutes les saisons, et auroit dès-lors une supériorité marquée sur les fabriques de sucre de bettes, surtout si les produits sont les mêmes en qualité. Mais si l'Académie employoit un longtemps à ces encouragemens, à ces examens, à ces nombreuses expériences; elle n'en suivoit pas avec moins d'ardeur le cours de ses travaux ordinaires, elle ne négligeoit pas pour cela des sciences d'un autre ordre.

M. Fremiet décrivoit et dessinoit les monumens trouvés dans les démolitions de la tour dite du petit St.-Benigne; il rectifioit quelques erreurs échappées à ceux qui ne les avoient envisagés que superficiellement; il complétoit en quelque sorte son premier ouvrage sur les antiqui-

tés de notre ville, et préparoit par là un travail plus facile à ceux qui voudroient s'occuper un jour de cet inconcevable amas de pierres sculptées qui composent la presque totalité des murs de l'enceinte du *castrum Divionense*.

Ce mémoire simple, ne consiste qu'en faits, il ne peut être analysé, il sera imprimé à la suite du compte rendu.

M. Guichard analysoit et comparoit le jalap et le *mirabilis dichotoma* de Linné; il prouvoit par une série d'expériences que cette dernière plante pouvant dans quelques cas remplacer le jalap, deviendroit d'autant plus utile que quoiqu'étrangère, elle est depuis longtemps naturalisée dans nos climats, que sa culture est facile, qu'elle résiste à toutes les intempéries, et que dans son emploi il ne faut qu'augmenter un peu les doses.

Messieurs Antoine, Calignon et Protat, examinoient l'analyse des eaux thermales de Borcette, par M. Monheim, qui cherchoit à prouver que le gaz sulfuré qu'elles contiennent est du gaz azote; mais en

rendant justice au zèle et au travail de M. Monheim, en applaudissant même au résultat de ses expériences, ils n'ont pas craint de lui représenter qu'il est constant que les combinaisons de l'azote avec les substances minérales sont rares et difficiles, qu'elles sont même souvent impossibles à opérer, et que ses essais ont dès-lors besoin d'être répetés avant que l'on puisse admettre les conclusions qu'il en a tirées.

Ils faisoient connoître l'introduction à l'histoire de la médecine ancienne et moderne, par *Rosario Scuderi*, et la traduction qu'en a faite M. Billardet, docteur en médecine.

M. Masson-Four donnoit une dissertation sur la culture du pastel, et l'extraction de la fécule bleue ou indigo ; il répétoit, multiplioit et varioit les essais, il en fabriquoit des masses et cherchoit des procédés plus économiques, plus prompts, moins fatigans et plus satisfaisans : il s'occupoit de la culture des pommes de terre et de leur produit.

MM. Tartelin et Guichard répétoient

et varioient les essais de teinture avec l'indigo pastel ; ils en faisoient l'application à plusieurs substances, telles que la soie, le coton, la laine et le chanvre.

M. Girault donnoit ses recherches biographiques sur M.me de Sévigné ; son voyage du roi Dagobert en Bourgogne ; sa notice sur Eumène et les écoles mœniennes ; ses réfutations sur le prétendu siége soutenu par la ville d'Auxonne en 1586 ; ses éclaircissemens géographiques et critiques sur la voie romaine de Châlon-sur-Saône à Besançon, et sur la position de *Ponte dubis* et *Crusinie ;* son mémoire intitulé *les mains*, contenant un grand nombre de rapprochemens ingénieux sur les usages antiques de donner, d'offrir, de recevoir, de presser, de baiser les mains ; sa bibliographie impériale et royale ; ses conférences de Lône entre l'empereur Frédéric barbe rousse et Louis le jeune ; sa seconde dissertation sur la position d'Amagetobria ; ses recherches historiques et géographiques sur l'ancienne ville de Dit-

tation ; sa dissertation historique sur le lieu du supplice de la reine Brunehaut.

M. Baudot aîné décrivoit les monumens trouvés à Alise par les soins de M. Lecouteulx, préfet de la Côte-d'Or ; les médailles trouvées dans les fouilles du nouveau théâtre de Dijon, et données à l'Académie par M. Durande, maire de cette ville ; les monnoies trouvées près de Larrey au mois de mars 1811 ; les monumens trouvés à Billy près Chanceau, et communiqués à l'Académie en sa séance particulière du 3 avril 1812, et donnoit des notes intéressantes sur les Laverne, anciens maires de Dijon.

M. Amanton offroit ses recherches biographiques sur le professeur d'artillerie Lombard ; ses recherches biographiques sur Denis Marin de la Chataigneraie ; sa notice sur M. Léonard Racle, de Dijon ; une dissertation de Jean Bullet, sur le festin du *roi-boit*, avec des notes ; une note contenant des éclaircissemens sur le véritable lieu de la naissance de Louis Marchand, organiste, et sur l'âge auquel il est mort.

M. Mathieu présentoit son mémoire intitulé : Vues sur la peinture, la sculpture, le dessin et la gravure.

M. Mermet, son éloge historique de M. Varennes de Fenille, ainsi qu'un essai sur les moyens de stimuler et diriger le sentiment qui peut porter l'homme riche à faire le sacrifice d'une partie de ses jouissances pour encourager des talens ou des établissemens utiles.

M. Saissy, docteur en médecine, envoyoit son beau mémoire sur la nature des animaux hybernans, et sur les phénomènes qu'ils nous présentent.

Ces considérations font suite à son premier mémoire couronné par l'Institut, et en sont le complément. Les ingénieuses épreuves de l'auteur l'ont amené à ces conclusions :

1°. Que les animaux dont il s'est spécialement occupé, tels que les loirs, les lérots, les marmottes, les hérissons et les chauve-souris, sont omnivores et boivent peu.

2.° Que leur engourdissement, dont il avoit précédemment tracé les lois, les

causes et les circonstances, ainsi que leur réveil, dépendent impérieusement de l'abaissement ou de l'élévation de la température atmosphérique, et qu'il n'y a pour ce phénomène aucune époque fixe et déterminée.

3.° Qu'on peut, lorsqu'ils sont profondément endormis, les réveiller sans craindre pour leur vie, en prenant cependant la précaution de ne pas les faire passer trop précipitamment d'une température basse à une température fort élevée.

4.° Que ces animaux, si on en juge par le hérisson, ont la faculté d'absorber tout le gaz oxigène de l'air atmosphérique, et qu'ils peuvent respirer pendant un temps assez considérable un air qui n'est plus propre à la combustion ni à la respiration des autres animaux à sang chaud.

5.° Enfin, que les mammifères hybernans sont, de tous les animaux à sang chaud, ceux qui plongés dans un gaz éminemment méphitique, résistent le plus longtemps à son action délétère.

M. Martin aîné présentoit quelques es-

sais sur les courbures vicieuses de la colonne vertébrale ; il cherchoit à en donner la véritable éthiologie, et à en fixer les différences d'après les causes qui les produisent.

Il reconnoît qu'il en existe de deux espèces générales : les unes dépendantes de l'altération de la substance des pièces osseuses de la colonne vertébrale ; les autres occasionnées par la perversion des forces motrices dans les puissances musculaires qui y sont attachées.

Il a cherché à développer le mécanisme de la formation de ces dernières, en leur appliquant les lois du mouvement, et en soumettant à un calcul approximatif les différentes forces qui agissent pour produire cet effet. La plupart des démonstrations qu'il a employées ont été appuyées par des exemples qu'il a eus sous les yeux, et qui ont dirigé ses méditations.

Les gibbosités de la seconde classe, et qui sont produites par l'action des muscles sur la colonne vertébrale, forment l'immense majorité de celles qui surviennent aux jeunes personnes du sexe fémi-

nin à l'approche de la puberté, et que l'on désigne sous le nom de tailles gâtées ou voilées ; elles sont susceptibles de guérison à l'aide d'un corset mécanique qui rétablit l'équilibre des fonctions musculaires.

La découverte de cet ingénieux mécanisme tenoit à la solution de ce problême : trouver un levier qui maintienne l'axe du corps dans sa perpendiculaire naturelle, sans prendre son point d'appui sur la circonférence du tronc.

Un grand nombre d'épreuves et de succès autorisent à croire que M. Martin a atteint le but qu'il s'étoit proposé.

M. Leschevin déposoit au cabinet d'histoire naturelle sa belle suite de morceaux de chrôme occidé, recueillis par lui-même dans le département de Saône et Loire.

M. Couturier lisoit son épître en vers à M. Daru, et son discours sur les avantages que les orateurs et les poètes peuvent tirer de la lecture et de l'étude de la littérature ancienne des Hébreux.

M. Poncet présentoit ses essais de philosophie pratique.

M. Antoine, ingénieur, étudioit le mastic minéral d'asphalte des mines du Parc, département de l'Ain, et le nouveau systême de toiture auquel on voudroit l'employer, et donnoit son intéressant mémoire sur l'église Notre-Dame de Dijon.

M. Suremain de Missery, offroit la résolution mathématique et mécanique de ce joli problême — former un carré parfait avec trois carrés exactement semblables. Les pièces servant à la démonstration ont été déposées aux archives.

Tel est, messieurs, l'abrégé des travaux de l'Académie de Dijon, depuis sa dernière séance publique.

Il faut cependant y ajouter les rapports de ses membres sur une très grande quantité de mémoires imprimés ou manuscrits qui lui ont été envoyés ; il faut y comprendre aussi sa correspondance avec toutes les sociétés savantes de France et plusieurs sociétés étrangères ; ainsi que l'étude

et les jugemens qu'elle porte des nombreux et volumineux mémoires présentés à ses concours; et ces travaux moins glorieux, il est vrai, à des yeux vulgaires, mais précieux pour l'homme ami de ses semblables; efforts patriotiques par lesquels elle excite, soutient, encourage, cherche même à récompenser l'agriculteur qui se distingue par son intelligence.

L'Académie ne doit pas se borner à vous entretenir de ses travaux, elle doit aussi vous annoncer les acquisitions qu'elle a faites; elle a placé sur le tableau de ses associés non résidans :

M. le chevalier Cauchy, bibliothécaire du Sénat;

M. Saissy, docteur en médecine à Lyon, auteur du mémoire couronné par l'Institut, sur la nature et les phénomènes que présentent les animaux hybernans;

M. Martin aîné, docteur en médecine à Lyon, ancien chirurgien-major de l'hôtel-Dieu, et l'un des présidens de l'Académie des sciences de la même ville;

M. Roquefort, membre de plusieurs académies, et auteur d'un mémoire sur la

nécessité d'un glossaire général de la langue française ;

M. Mathieu, ingénieur et membre de la société littéraire de Mâcon ;

M. Mermet, ancien professeur de belles-lettres, censeur des études, émérite et officier de l'université ;

M. le comte de Cossé, préfet du département de la Côte-d'Or ;

Et M. Masson-Four, pharmacien.

Elle a inscrit sur le tableau de ses correspondans :

M. Billardet, médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Beaune, correspondant de la société de médecine pratique de Paris, et traducteur de l'introduction à l'histoire de la médecine ancienne et moderne par Rosario Scudéri.

En vous parlant de ses acquisitions, l'Académie éprouveroit un plaisir bien vif, si elle ne devoit aussi vous entretenir de chagrins qu'elle a essuyés : elle a perdu deux de ses membres.

Le premier, M. Devosges, fondateur de l'école de peinture et sculpture dans

cette ville, homme recommandable par ses talens, son zèle et ses vertus.

L'Académie reconnoissante, et voulant honorer un artiste qui a sacrifié pour son pays, ce que la fortune et l'amour des distinctions lui offroient ailleurs, a décidé unanimement que son éloge seroit fait par un membre de la compagnie, qu'il seroit lu en séance publique, qu'il seroit imprimé à la suite du compte rendu; elle a voulu de plus que son portrait fût gravé aux frais de la société, et placé à la tête de chaque exemplaire de l'éloge.

Le second, M. Simon Morelot, ancien professeur d'histoire naturelle et de chimie pharmaceutique au collége des pharmaciens de Paris, docteur en médecine de l'université de Leipsik, et membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères; il est mot pharmacien en chef du septième corps d'armée de l'Espagne, le 18 novembre 1809.

Ces deux hommes ont joui de l'estime, de la considération publique, et cependant ils n'ont pas été parfaitement heureux;

l'envie s'est attachée à eux, le malheur les a atteints; mais ils ont bien éprouvé que dans cette vie mêlée de tant d'orages, on est assuré de trouver un asile dans l'étude, des amis dans les lettres et les arts, une consolation douce qui tient lieu de bonheur dans l'estime et l'amitié de ses concitoyens.

M. le Comte de Cossé-Brissac, Préfet, ayant pris la parole, a dit :

« Messieurs,

Il m'est pénible, la première fois que je parois dans cette enceinte, de ne pouvoir exprimer à l'Académie d'une manière plus digne d'elle, la satisfaction que j'éprouve de me voir appelé à partager ses travaux, et l'éclat qui rejaillit sur chacun de ses membres, de l'illustration qu'elle s'est acquise. Mais les devoirs de ma place m'ont à peine laissé le loisir de tracer à la hâte quelques lignes pour vous témoigner, messieurs, le prix que j'attache à votre choix, et vous assurer de mon empressement à mériter votre estime et votre bienveillance.

Membre déjà de plusieurs sociétés sa-

vantes, le titre d'associé résidant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, est devenu pour moi le plus précieux de tous. L'Académie, en arrivant dans le département, fut une de mes premières pensées. Je m'informai, avec un vif intérêt, de son état actuel. Plusieurs de ceux qui la composent m'étoient connus dès longtemps, et le succès avec lequel les sciences et les lettres ont toujours été cultivées dans cette ville, ne fut pas une des moindres jouissances que j'entrevis parmi celles qui m'attendoient ici. Je n'oublierai pas le compliment flatteur que l'Académie voulut bien m'adresser par l'organe de son président. Tout mon desir eût été de lui témoigner ma gratitude par mon assiduité à ses séances; mais il est des privations pour l'homme public, et celle que je sens le plus vivement, est de ne pouvoir, au milieu de mes nombreuses occupations, satisfaire mon goût pour les lettres et les arts.

Cette contrariété, il est vrai, se trouve adoucie par le charme attaché à l'accomplissement des devoirs. Je sais, messieurs,

que le meilleur moyen d'obtenir vos suffrages, est de se sacrifier tout entier à sa place. Et comment aurois-je pu détourner un seul instant ma pensée des grands intérêts qui m'ont constamment occupé depuis six mois? C'est alors que les lettres, qui s'accordent si bien avec les sentimens nobles et généreux, dont la culture est le délassement le plus doux du guerrier, du magistrat, comme elles sont un de ses plus beaux ornemens, perdent, sinon de leurs charmes, du moins de leurs droits. Celui qui, en d'autres temps, s'y fût livré avec le plus d'ardeur, doit attendre que les vives émotions de son ame lui permettent de plus paisibles jouissances. Au reste, et je le dis pour ces êtres plus heureux que moi, pour ces favoris des neuf sœurs, qui, se trouvant dans une position semblable, éprouvent des privations plus sensibles, ces mouvemens généreux, ces pensées fortes et profondes que fait naître le magnifique spectacle d'un empire préparant avec tant d'union, sous les auspices d'un héros, les moyens de consolider son bonheur et sa gloire, sont peut-être le

plus bel aliment du talent. L'ame est le foyer de tout ce qu'il y a de vraiment grand, de vraiment utile, et c'est après avoir longtemps couvé au-dedans de nous, que perce au-dehors cette vive chaleur, ce noble enthousiasme, caractère le plus certain du véritable talent, et le seul qui assure aux productions de l'esprit un succès digne d'envie et une longue durée.

Il m'est doux, messieurs, d'exprimer ces sentimens devant des juges si bien faits pour les apprécier, et qui, par la manière dont chacun d'eux remplit les devoirs de son état, prouvent assez que les qualités du cœur ne sont pas un moindre titre à leur approbation que celles de l'esprit. »

Réponse de M. Amanton, Président.

« Monsieur le Comte,

Tout en regrettant de ne vous pas voir venir prendre votre place dans ses séances particulières, l'Académie étoit trop juste pour s'en plaindre ; elle savoit bien que votre absence étoit motivée par un sacrifice de vos goûts, qu'exigeoient des devoirs impérieux ; et si quelque chose pou-

voit compenser les pertes que l'Académie y a faites, elle seroit dédommagée par les sentimens que vous lui manifestez dans une circonstance qui en rehausse le prix.

Si vous tenez à honneur, monsieur le Comte, l'inscription de votre nom dans les fastes de l'Académie de Dijon, il s'est opéré, par le fait, entre elle et vous, un noble échange dans lequel elle a bien veillé à ses intérêts.

D'ailleurs, la renommée avoit assez annoncé vos connoissances en littérature et dans les arts, et l'heureuse application que vous saviez en faire dans les hautes fonctions auxquelles vous a appelé la juste confiance de Sa Majesté l'Empereur ; la renommée avoit assez proclamé ces grâces de l'esprit, cette élégante facilité d'élocution et de style qui vous distinguent, pour que l'Académie saisît l'occasion que lui offroit votre arrivée à Dijon, quand même vous n'y eussiez pas été précédé par les souvenirs attachés au nom que vous portez, de s'enrichir de vos lumières, en vous associant à ses méditations et à ses travaux.

Les sociétés savantes auxquelles vous appartenіez déjà, avoient montré à l'Académie de Dijon un exemple qui eût excité sa jalousie, s'il ne lui eut pas été donné de pouvoir le suivre.

Puisse, monsieur le Comte, puisse un avenir prochain, auquel vous aspirez vous-même par la part active que vous prenez à l'exécution des moyens qui consolideront, on n'en sauroit douter, le bonheur et la gloire de l'Empire, vous permettre de venir vous délasser dans nos assemblées, au sein de la paix, des travaux de l'administration ! »

M. Baudot ayant pris la parole, a fait lecture d'une anecdote peu connue, dont voici le sujet.

Il y a peu de parties de la France où la grande tragédie politique qu'on a appelée *la Ligue*, n'ait occasionné quelque catastrophe sanglante dont l'histoire a fait son profit, quelques-unes de ces scènes extraordinaires qui fixent toujours plus ou moins l'attention publique, suivant l'importance des personnes qui en ont fourni

le sujet. La ville de Dijon devoit être plus exposée qu'aucune autre à ressentir les effets des agitations qui résultèrent des troubles auxquels le royaume fut en proie pendant cette désastreuse époque. Le duc de Mayenne, chef de la ligue, étoit gouverneur de Bourgogne; il résidoit souvent à Dijon, et devoit avoir beaucoup d'influence sur les fonctionnaires qui dépendoient du gouvernement, et par conséquent sur l'opinion publique; pendant que, d'un autre côté, la plupart des magistrats, secrétement attachés à la cause du véritable héritier du Roi Henri III, prévoyant d'ailleurs l'inutilité des moyens mis en œuvre par les ennemis de la France, dont l'ambition des Guise n'étoit que l'instrument, contrebalançoient cette opinion fondée sur la crainte, et conservoient les principes que les armes de Henri IV firent enfin prévaloir. Le Maire de Dijon nommé *Jacques Laverne*, étoit l'un des plus zélés défenseurs du parti de la ligue; et cependant il en fut la victime dans un moment où ce parti sembloit n'avoir plus qu'une ombre d'existence. C'est cette dernière

particularité que notre confrère M. Baudot aîné a retracée dans la séance publique du 8 avril, en expliquant les causes générales qui amenèrent cet événement, ainsi que les circonstances intérieures qui en ont fait l'une des anecdotes les plus singulières du temps déplorable dont il est question. Ces circonstances peu connues, n'étoient mentionnées que dans certains mémoires manuscrits, dont quelques-uns sont le fruit de l'esprit de parti, et de la haine qui se manifeste d'ordinaire dans les productions qu'il a enfantées. Il a donc fallu choisir dans une multitude de détails exagérés ou inutiles, pour n'en extraire que la vérité intéressante : tel a été le but de M. Baudot dans son récit de la *mort de Jacques Laverne, ancien maire de Dijon.* Ce maire qui jouissoit d'une fortune considérable, ayant obtenu du duc de Mayenne des lettres de provision d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, et s'étant présenté pour être reçu dans cette charge, eut la mortification d'essuyer de la part de la compagnie dans laquelle il vouloit entrer, un refus fondé sur l'acte de barbarie

qu'il avoit exercé, trois années auparavant, à l'égard d'un avocat du Roi au bailliage. En effet, on se souvenoit qu'il avoit eu l'inhumanité de faire périr ce jeune avocat sans forme de procès, à la suite d'une rixe particulière. Laverne, qui s'étoit bien aperçu que le parti auquel il avoit toujours été attaché, commençoit à s'affoiblir, crut que le moyen de rentrer avec avantage dans celui des royalistes, étoit d'employer son autorité pour contribuer à rendre la ville au Roi Henri IV, qui commençoit à être presque généralement reconnu. Mais le succès, en ce qui le concernoit personnellement, ne répondit pas à son attente ; il fut arrêté par ordre du gouverneur, puis condamné, comme traître, à avoir la tête tranchée ; ce qui fut exécuté sur la place dite du Morimont, le 29 octobre 1594. Cet infortuné magistrat avoit été élu maire cinq fois ; il en exerçoit les fonctions depuis le mois de juin 1587. Sa mort ne précéda que de sept mois le triomphe complet du parti dans lequel il avoit pris trop tard la résolution d'entrer, et la soumission de la ville à l'obéissance du Roi Henri IV.

DISCOURS prononcé par M. AMANTON, Président, en remettant à M. Laurent JOANNE, la médaille d'or de la valeur de 150 fr. à lui décernée par l'Académie.

« MONSIEUR,

Les résultats des conceptions ingénieuses ont le droit de fixer l'attention de l'Académie ; puisqu'il entre dans l'esprit de son institution, non-seulement de les recueillir, de les discuter, de les juger, mais encore de les proclamer lorsqu'ajoutant à la somme des applications connues, elles se recommandent d'ailleurs, par le caractère d'une utilité incontestable.

La machine que vous avez soumise à l'Académie, réunit ce double avantage.

En effet, monsieur, avoir exécuté une voiture dont la construction est telle que, par l'opération la plus simple, le conducteur puisse, en un clin d'œil, dans un danger imminent, dételer le cheval et enrayer les quatre roues : c'est avoir résolu un beau problême : c'est avoir fait une pré-

cieuse conquête sur le vaste domaine de l'inconnu ; et l'utilité d'une pareille invention est plus que démontrée par la fréquence des accidens qu'occasionnent des chevaux qui s'emportent et cessent d'obéir à la main chargée de les diriger.

Cette invention a dû frapper d'autant plus l'Académie, qu'elle a dû vous tenir compte de ce que c'est à la lueur du seul flambeau d'un talent naturel, que vous avez marché à votre but, et que vous l'avez si heureusement atteint.

Aussi l'Académie a-t-elle voulu vous donner, monsieur, une marque de son estime : estime qu'elle a dû croire avoir du prix à vos yeux, puisqu'en la prenant volontairement pour juge, vous aviez, par le fait, provoqué vous-même ce sentiment ; et je suis heureux d'être dans cette circonstance solennelle, l'organe destiné à vous l'exprimer, en vous remettant la médaille qu'une délibération unanime vous avoit dès longtemps décernée.

Encouragé par ce triomphe public, vous marquerez de nouveaux pas dans la carrière où vous entraîne votre goût. Puisse

bientôt un nouveau succès vous appeler aux honneurs d'un nouveau triomphe ! Alors, comme aujourd'hui, l'Académie verra sans doute son jugement confirmé par tout ce qu'offre de plus éclairé, cette ville où vous avez eu l'avantage de contracter en naissant, le germe du talent heureux dont vous cueillez le premier fruit.»

RAPPORT fait à l'Académie de Dijon, le 13 mars 1811, sur une voiture présentée par M. JOANNE, demeurant en cette ville.

MESSIEURS,

Vous nous avez chargés, M.rs Antoine, Proudhon et moi, d'examiner une voiture présentée par M. Joanne, et de vous en rendre compte : voici le résultat de nos observations.

Cette voiture, qui est un char à quatre roues, diffère des autres voitures de même espèce, par l'élévation et la forme de son fond, par la manière dont le cheval y est atelé, et par quelques pièces adaptées aux roues et aux essieux.

Le fond de cette voiture est composé de deux plateaux horizontaux et de même élévation, séparés par un intervalle d'environ o ^{m} 3; de deux planches verticales de o ^{m} 4 de hauteur environ, et qui s'élèvent sur les plateaux de part et d'autre de l'intervalle qui les sépare, et sur lesquels est établie une troisième planche qui peut au besoin servir de siège; les deux ouvertures latérales que laisse l'espèce d'encaissement formé par ces trois planches, sont fermées par deux pièces qui rétablissent la régularité de la caisse de la voiture, et qui sont mobiles autour de charnières placées à leurs parties supérieures; à ces deux pièces et sur leurs faces intérieures, sont fixés deux anneaux auxquels sont attachées les extrémités d'une corde qui passe par un autre anneau placé au milieu de la planche horizontale de l'encaissement, et qui est attachée d'autre part par son milieu à l'un des bras d'un levier dont l'axe est placé au milieu de la planche antérieure et verticale de l'encaissement, lequel levier est retenu par son propre poids dans la position verticale;

l'autre bras de ce levier tombe entre deux portions de cercles horizontaux qui tiennent à l'avant-train. Lorsque celui-ci vient à tourner dans un sens ou dans l'autre, la portion de cercle correspondante rencontre le bras inférieur du levier et le pousse ; la corde est alors tirée par le bras supérieur, et les deux pièces qui ferment l'encaissement s'ouvrent en même temps et laissent passage à la roue : cette disposition donne évidemment à la voiture dont il s'agit, toutes choses égales d'ailleurs, l'avantage incontestable d'être moins sujette que les autres à verser, puisque son fond a entre 3 et 4 décimètres d'élévation de moins que celle qu'on lui donne ordinairement.

Cet avantage n'est pas le seul que doit présenter cette voiture ; la manière dont le cheval y est atelé en offre un plus important encore, puisque par son moyen il peut être dételé instantanément, s'il vient à s'emporter, et il n'entraîne avec lui que ses harnois : voici comment cet effet est produit.

De part et d'autre du collier du cheval, sont deux cordons attachés d'autre part à

deux fourreaux en cuir de o ^{m} 6 de long, fermés seulement à leur partie antérieure, et après lesquels tiennent la dossière, la ventrière et les reculemens; on introduit les brancards de la voiture dans ces fourreaux, et les deux traits s'attachent aux points ordinaires à deux boucles dont les ardillons sont remplacés par deux broches de fer, qu'on passe par deux trous pratiqués aux extrémités des traits, et qui, en s'appuyant sur les boucles, donnent à cet atelage toute la solidité nécessaire : ces deux broches peuvent être tirées depuis la voiture, à l'aide de cordons attachés à leurs extrémités; alors les traits se trouvant dégagés, le cheval suit et emporte les fourreaux et les harnois qui y tiennent.

On peut donc, par ce moyen, se débarrasser en un instant d'un cheval qui s'emporte; mais comme alors il est animé d'une grande vîtesse, la voiture qu'il abandonne la partage; et s'il a pris, au moment où on le dégage, une mauvaise direction, la voiture continuant encore de se mouvoir avec assez de rapidité, pourroit exposer

à de grands dangers les personnes qui s'y trouveroient placées ; l'idée précédente perdroit donc une grande partie de son intérêt, si M. Joanne n'eût pas donné un moyen sûr d'arrêter les mouvemens de la voiture. Il nous en avoit d'abord présenté un très défectueux ; mais peu après il nous en offrit un nouveau qui nous a paru très bien remplir l'objet dont il s'agit.

Il dispose à cet effet très solidement sur la partie intérieure du moyeu de chaque roue, une espèce de limaçon ou filet de vis en fer, et sous l'essieu, près de chaque roue, un levier aussi en fer dont l'axe tient à l'essieu, et dont le bras le plus éloigné de la roue est le plus long et le plus lourd ; le bras le plus court est recourbé en forme de crochet, et lorsque le levier est abandonné à lui-même, le crochet touche la surface du moyeu. Aux extrémités des plus longs bras sont attachés des cordons qui se réunissent en un seul à l'aide de petites poulies de renvoi disposées convenablement, et ce cordon étant tiré tient les longs bras soulevés, et par conséquent les petits bras écartés des moyeux ; mais

ce cordon peut être abandonné à l'action des leviers en tirant celui qui sert à dételer le cheval ; alors au même instant les crochets touchent les essieux, les roues en tournant présentent leurs filets de vis à ces crochets, et aussitôt que ces filets sont pressés par les crochets, il est impossible que les roues continuent de tourner ; elles ne peuvent donc plus que glisser, et cette circonstance est très suffisante pour arrêter le mouvement de la voiture.

On aperçoit que celle-ci peut s'arrêter avant que les quatre roues ne soient enrayées ; car comme elles ne sont pas généralement disposées de manière que les filets de vis pressent en même temps les crochets, il suit qu'elles ne s'enrayent que successivement, mais constamment ; chaque roue est toujours enrayée avant que d'avoir fait une révolution entière. On voit aussi que ces roues peuvent s'enrayer en reculant.

Il faut encore observer que le même cordon qui tient les leviers soulevés, retient en même temps deux fiches en fer qui glissent dans des ouvertures pratiquées

au fond de la voiture, et qui, lorsqu'elles sont abandonnées à elles-mêmes, descendent entre ces ouvertures et se prolongent devant l'essieu du devant, sans cesser d'être retenues par le fond même de la voiture; de manière que lorsqu'on lâche ce cordon, ces fiches s'opposent à tout mouvement de rotation de l'avant-train, ce qui détruit tous les mouvemens obliques que pourroit prendre la voiture avant que d'être entièrement arrêtée.

Quoique d'après la description de cette voiture, il soit difficile de douter des avantages que sa construction présente, nous avons cependant voulu que l'expérience vînt confirmer la bonne opinion que nous en avions conçue; elle a été répétée plusieurs fois avec succès sur un terrain horizontal, avec toute la vîtesse du cheval; et pour ne point omettre l'épreuve la plus défavorable, nous avons aussi fait rouler ce char avec rapidité sur une descente, et les mêmes succès ont suivi cette épreuve; c'est-à-dire qu'instantanément le cheval a quitté la voiture qui s'est ensuite arrêtée avant même que les roues du devant n'eussent fait un tour.

Nous croyons donc devoir vous présenter cette machine, comme une invention en même temps simple, ingénieuse, et dont l'utilité est plus que démontrée par les accidens malheureusement trop fréquens occasionnés par les chevaux qui ne peuvent plus être dirigés ; nous pensons même qu'elle est susceptible de peu de perfectionnement, si ce n'est dans le jeu des crochets destinés à l'enrayement.

Il paroît cependant que l'idée de dételer le cheval n'est pas neuve, et que les Anglais l'ont eue avant M. Joanne ; mais, d'après le peu de renseignemens que nous avons pu recueillir, dans le procédé employé par les Anglais, le cheval emporte les brancards qui sont alors exposés à être brisés, et qui peuvent en même temps blesser le cheval ; d'ailleurs rien n'annonce qu'ils aient imaginé d'enrayer les roues ; de manière que nous sommes très portés à croire que cette idée vraiment remarquable par sa grande simplicité, ainsi que celles que supposent encore les détails précédens, sont dues à M. Joanne, qui vous a déjà donné des preuves certaines de son

intelligence et de son imagination dans des essais à la vérité moins heureux ou d'une utilité moins évidente ; et nous pensons que l'Académie, jalouse d'atteindre le but principal de son institution, qui est d'exciter les idées utiles en encourageant ceux qui les conçoivent, approuvera le désir que nous avons de la voir accorder à M. Joanne des témoignages d'intérêt et de satisfaction.

PROUDHON. BERTHOT. ANTOINE.

MÉMOIRE de M. FREMYET, sur les monumens trouvés dans la démolition d'une partie de la tour du petit Saint-Benigne. — 4 décembre 1811.

MESSIEURS,

Il y a quelque temps je vous ai présenté des observations sur la maçonnerie de la tour dite du petit Saint-Benigne ; j'ai cherché à reconnoître le mode de construction des fondations de cet édifice, reste des antiques fortifications du *castrum Divionense*. Je vais actuellement examiner sous d'autres

rapports les monumens qui sont sortis de cette fouille. Ils ont été recueillis par vous, ils font partie de votre collection ; mais ils peuvent être dégradés par le temps, ou détruits par quelques circonstances ; leur description deviendroit alors utile pour l'éclaircissement des monumens que d'autres fouilles peuvent procurer.

Nous devons regretter que les fragmens d'antiquités trouvés à Dijon depuis plusieurs siècles, n'aient pas été tous dessinés et gravés, ou au moins décrits avec exactitude. Quelques-uns de ceux que nous possédons actuellement pourroient peut-être, par le moyen de rapprochemens sûrs et de comparaisons faciles, être connus d'une manière avantageuse aux progrès de la science.

Si la confrontation des monumens doit faciliter et souvent déterminer leur explication, il est important de donner à la représentation et à la description de toutes leurs parties, la fidélité sans laquelle ceux qui se livrent à leur examen et à leur étude, ne peuvent que s'égarer, former des conjectures vagues, bâtir des systêmes,

et entraîner les autres dans les erreurs auxquels ils se sont eux-mêmes livrés.

Si l'interprétation des monumens antiques présente des difficultés à ceux mêmes qui joignent de vastes connoissances à une grande habitude de l'observation, il sembleroit qu'au moins la description et la représentation exacte de ces monumens dût être une chose ordinaire ; et que l'antiquaire, qui ne peut pas voir les objets de ses études et de ses comparaisons, dût compter sur les rapports des témoins oculaires. Mais dans les sciences comme dans les événemens publics et particuliers, les faits s'altèrent souvent et se dénaturent même à leur source. Et malheureusement la confiance des antiquaires dans les matériaux qu'ils emploient, est aussi grande que l'infidélité de ceux qui les leur fournissent.

Il devient donc intéressant pour les progrès de la science de conserver scrupuleusement la forme et le style dans la représentation ; les faits et les circonstances dans la description des monumens.

Ces motifs m'ont engagé à figurer exac-

tement tous les fragmens d'antiquités qui sont sortis des fondations de la tour du petit Saint-Benigne. Je les ai tous dessinés sur la même échelle, et avant les mutilations que quelques-uns de ces monumens ont éprouvées.

Leur examen et la description que j'en ai faite n'offrent rien de nouveau sous les rapports historiques et scientifiques. Mais les monumens les moins intéressans en apparence, peuvent un jour le devenir beaucoup ; et cette considération est particulièrement applicable à ceux de notre ville. Les fragmens d'antiquités de Dijon sont dispersés comme matériaux dans des constructions considérables. Ce sont des pièces de rapport qui dans leur isolement ne présentent souvent que des choses peu importantes ou inintelligibles, mais qui par la suite peuvent trouver leurs analogues, leurs correspondantes, être mises à leur place, complétées, éclaircies et expliquées.

C'est ainsi qu'à l'aide de l'un des monumens décrits par M. Legouz de Gerland, on peut connoître la signification d'une figure représentée sur une pierre tumulaire

qui fait partie de la dernière découverte, comme j'aurai l'occasion de le remarquer dans la description particulière de ce petit monument.

Les fragmens d'antiquités trouvés dans le massif de la tour du petit Saint-Benigne, sont au nombre de treize, et présentent vingt-deux faces sculptées ou inscrites. Le Journal de la Côte-d'Or, du 25 juin 1809, en faisant connoître cette découverte, a donné une courte description de quelques-uns de ces monumens. Ce sont, dit l'auteur de cette annonce, des frises qui représentent, les unes des enfans très bien dessinés, les autres des emblêmes, comme un miroir ovale, un instrument de jardinage, etc. Sculptées des deux côtés, elles offrent, celle-ci une draperie faite avec goût, celle-là les lettres LLI, au-dessous desquelles se trouve une S, et de l'autre face les lettres ION. Une corbeille de fruits, et sur-tout une cassolette qui servoient d'architrave, indiquent que ces morceaux datent d'un des beaux temps de la sculpture.

Cette description présente des choses

tellement opposées aux principes et aux usages de l'art, qu'elle pourroit faire considérer les monumens dont il s'agit comme des ouvrages extraordinaires, et tout-à-fait hors des règles généralement et constamment suivies en architecture.

Il est donc important de les décrire en détail et avec fidélité, et de chercher à rendre à chacun d'eux sa forme véritable et sa destination naturelle.

Parmi les objets découverts dans cette fouille, on doit particulièrement considérer, sous le rapport de l'art, un fragment qui formoit l'une des parties angulaires d'un entablement corinthien recoupé. La frise représente sur une face une guirlande de fruits et une bandelette, et sur la face en retour, une espèce d'enroulement d'où part une autre bandelette. Les parties les plus saillantes des ornemens de cette frise ayant été abattues, ce qu'il en reste ne présente que des détails interrompus et qui ne peuvent pas donner les moyens d'en restituer l'ensemble. Les bandes de l'architrave ne sont pas lisses ou accompagnées d'une baguette; elles sont ornées, la bande su-

périeure d'un astragale composé d'olives et de perles qui alternent ; celle qui suit est couverte de fleurons inclinés ; la petite bande manque, elle a été abattue par les dégradations anciennes.

Le culot de la guirlande, les fruits, les astragales, les fleurons qui décorent ce beau fragment malheureusement mutilé, sont d'un excellent goût, et travaillés avec une rare perfection.

Les autres ornemens ne sont pas, comme on l'a annoncé, des frises portant des emblêmes tels qu'un miroir ovale, un instrument de jardinage, etc. Ce sont des monumens funèbres, ainsi que le prouve l'*ascia* des tombeaux que l'on y voit figurée. On n'a point non plus trouvé de frises sculptées sur les deux côtés opposés. Cette particularité que la destination de la frise rend impossible, ne peut avoir lieu que sur les membres d'architecture isolés, et non pas sur ceux qui sont inhérens au corps de l'édifice, et qui ne peuvent offrir qu'une seule face et quelquefois les retours.

Les inscriptions gravées sur les deux côtés opposés de l'une des pierres de cette

fouille, ne sauroient par la même raison avoir fait partie d'une frise. Ces inscriptions n'ont pas été non plus données avec exactitude, les lettres ont été changées et les lignes confondues. On ne conçoit pas non plus comment une corbeille de fruits et une cassolette pouvoient servir d'architrave. Le monument sur lequel on voit la corbeille de fruits est sculpté sur trois faces. Il peut être regardé comme un autel. Sur chacun de ses côtés, on voit un petit génie ailé. Sur la face antérieure est cette corbeille de fruits qui n'indique pas plus que la cassolette, que ces monumens datent, comme on l'a publié, d'un des beaux temps de la sculpture. L'une et l'autre sont d'une mauvaise exécution, et, sous le rapport de l'art, les monumens les moins intéressans de cette collection.

Parmi les pierres qui sont sculptées sur plusieurs faces, et qui paroissent avoir formé des monumens particuliers, on doit distinguer le fragment qui représente d'un côté un banc soutenu par une console, et sur lequel on voit les deux pieds d'une petite figure; au bas du banc sont les

restes d'une figure de plus grande dimension. La disposition des pieds fait voir que la figure étoit droite, ce qui est encore indiqué par un marchepied *suppedaneum* placé devant elle, et sur lequel ni l'un ni l'autre pied n'est posé. Aucune autre figure, aucun accessoire, aucune inscription ne peut faire connoître ce que représentoit ce monument. Les deux autres faces de cette pierre qui est sculptées sur trois côtés, offrent, l'une un reste de pilastre décoré de feuilles d'eau, l'autre un vase dont les anses partant des levres par une rosace, vont se terminer à la base. La gorge est garnie de cannelures plates, et le ventre entouré de cannelures cucurbitacées. Près de ce vase on en voit un plus grand du même genre, mais différent dans les détails. Sur l'une des anses de ce vase, étoit placée une figure dont il ne reste que le pied et la moitié de la jambe gauche. Ces ornemens et ce reste de figure ont-ils quelque rapport avec la représentation de la face principale, ou ne sont-ils que des ornemens de caprice? C'est ce qu'il est impossible de reconnoître. Il est difficile aussi

de déterminer quelle est cette figure drapée dont il ne reste que les deux pieds ainsi que le bas de la tunique, et qui, dans son intégrité, devoit être droite devant le banc au bas duquel se trouve le marchepied. Cet accessoire et le *calceus* servant de chaussure pourroient faire penser qu'elle représentoit un magistrat romain. Quant au genre du monument, on ne peut savoir s'il est sépulcral, ou s'il a rapport à quelqu'événement ou à quelque cérémonie. On ne peut former à cet égard que des conjectures trop vagues dont rien ne pourroit appuyer d'une manière satisfaisante le développement et les conséquences.

Parmi les fragmens mutilés qui proviennent de cette fouille, on remarque les restes d'une figure grande comme nature, presque ronde-bosse, et dont il n'existe que le tiers du milieu. Elle est vêtue d'une toge savamment sculptée. Le *sinus* de cette toge est artistement disposé, a été bien étudié, bien traité, et peut offrir un beau modèle de ce genre de draperie.

On voit encore un buste de Jupiter

taranis, grand comme nature, portant un foudre composé de trois rayons armés chacun d'une flèche. Cette figure est vêtue du *sagum gallicum*. Son costume, et plus encore le style de l'ouvrage, indiquent suffisamment que c'est un monument du culte gaulois.

Cette fouille a fait connoître encore une figure portant une tunique à manches, et dont il ne reste que le torse et un bras. La draperie est largement faite et bien disposée. Cette figure a été dessinée dans le massif de la fondation, n'en a point été tirée, et a été recouverte par les remblais.

Un autre monument plus entier et mieux conservé, représente une femme sculptée en bas-relief. Elle est vêtue d'une tunique et porte la *palla* qui lui couvre les deux épaules. La main droite est nue, et la gauche qui relève ce vêtement est entièrement cachée. La tête est découverte; les cheveux sont sur le devant disposés par masses, et sur le derrière tressés et réunis au sommet en une espèce de tortillon formant la coiffure appelée *nodus*. Cette figure

a pour fond des panneaux de menuiserie, un grand vase à deux anses et une bandelette. Le Journal de la Côte-d'Or, en publiant cette découverte, a parlé de ce vase comme d'un miroir ovale. Cette méprise vient sans doute de ce que l'ouverture du vase présente un ovale à cause de l'effet de la perspective. Quand on ne verroit pas les deux anses et les cannelures qui décorent ordinairement les vases, cet accessoire ne pourroit pas être pris pour un miroir; il a le tiers environ de la grandeur de la figure, et une telle dimension ne pouvoit convenir aux miroirs des anciens qui étoient petits, parce qu'ils étoient portatifs et fabriqués en métal. Les médailles, les peintures des vases de la Grande Grèce, vulgairement nommés vases étrusques, et d'autres monumens, en offrent la représentation, qui s'est même conservée sur nos calendriers comme signe de la planette de Venus.

A côté de ce vase est une bandelette. Ces deux emblêmes que l'on voit sur plusieurs monumens sépulcraux, peuvent avoir rapport à quelqu'initiation, ou ne sont que

des ornemens dépendant du caprice de l'artiste.

Sur la même pierre se trouve sculpté en retour le buste d'un enfant vêtu de ses langes *incunabula*. A côté de lui est une grande draperie disposée comme un rideau qui n'est point développé. Un des bouts de cette draperie est garni d'un gland et d'une houppe.

L'ascia des tombeaux suspendue au-dessus de la tête de l'enfant, et qui, dans la description du Journal de la Côte-d'Or a été prise pour un instrument de jardinage, indique assez clairement que cette pierre sort d'un monument sépulcral. L'*ascia* ne présente aucune particularité nouvelle ; elle est sculptée comme celles que l'on voit sur plusieurs monumens de ce genre.

Il paroît que ce tombeau étoit commun à la mère et à l'enfant. Ce dernier est de grandeur naturelle ; la femme est dans une proportion beaucoup plus petite ; cette différence vient de ce que les deux faces de cette pierre n'ont point été sculptées dans le même temps, ni par le même

artiste ; ce qui d'ailleurs est facile à reconnoître par la dissemblance du style, pauvre, sec, incorrect dans la figure de la mère, et mieux entendu sous tous les rapports dans la représentation de l'enfant.

Trois boucliers sculptés sur une autre pierre forment un trophée. Deux de ces boucliers sont en carrés longs, courbés en forme de tuile, du genre du bouclier *scutum ;* leur bordure est composée de fleurons enfermés dans un double filet. L'autre bouclier *clypeus* est ovale ; ce bouclier présente la face intérieure, mais les brassières ne sont pas figurées ; le milieu de ce bouclier ou l'*umbo* est relevé en bosse, on en voit la partie convexe sur les boucliers qui sont carrés, et la partie concave sur le bouclier ovale.

Un monument plus petit que tous les autres semble néanmoins être d'un plus grand intérêt, parce qu'il n'offre pas des ornemens mutilés, désunis, ou de simples objets de décoration ; mais parce qu'il représente une action. On y voit un homme vêtu de la tunique gauloise et placé dans une voiture du genre de celles appelées

benna benne ; il est courbé et tient le *modius* qu'il emplit de grains pour décharger la voiture. Le fond de ce bas-relief est rempli par un petit édifice distyle surmonté d'un fronton. L'*ascia* gravée sur cette pierre prouve qu'elle sort d'un monument sépulcral.

Le défaut d'inscription ou la perte de celles qui pouvoient accompagner cette sculpture nous empêche de connoître le nom du personnage que renfermoit le tombeau. Il seroit même difficile de déterminer ce que ce monument représente, si son rapprochement avec un des fragmens antiques publiés par M. Legouz-de-Gerland, n'indiquoit pas clairement le tombeau d'un nautonnier de la Saône, *nauta araricus*. Sur les deux monumens, les figures sont placées dans une voiture du même genre et occupées du même travail. Le petit édifice représenté sur le monument récemment découvert est l'indication du magasin public des blés *horreum publicum*. Cet édifice ne se trouve pas sur le tombeau publié par M. Legouz-de-Gerland ; il étoit probablement sculpté sur la

partie qui manque ; il paroît par ces deux fragmens que cette représentation étoit commune aux nautonniers de la Saône, et désignoit le genre de leur commerce. Ces deux monumens ne doivent plus laisser de doute sur l'explication de semblables figures que les fouilles suivantes peuvent faire découvrir.

Une autre pierre ne porte que des fragmens d'inscription qui ont été publiés dans le journal de la Côte-d'Or ; c'est une frise, dit-on, qui offre les lettres LLI au-dessous desquelles se trouve une S, et de l'autre face les lettres ION. Rien n'indique une frise dans la pierre sur laquelle on lit ces caractères. Les trois prétendues lettres ION seroient une sorte de bonne fortune dans l'explication des monumens antiques de Dijon, si on vouloit se livrer à la restitution conjecturale de ces inscriptions ; car ces lettres pourroient être alors présentées comme une dépendance du mot *Divio* ou de ses composés. Mais au lieu de s'arrêter à ces scientifiques erreurs dont plusieurs antiquaires ont donné le dangereux exemple, il faut se contenter de voir les choses

comme elles sont, quelque simples qu'elles puissent paroître.

L'inscription gravée sur la première face de cette pierre contient dans la première ligne les lettres IO, suivies d'un point triangulaire, ensuite le commencement d'une M, et dans la seconde ligne la lettre N et le commencement de la lettre V. Sur la face opposée on voit les lettres LLI, et au-dessous la fin de la lettre V et la lettre S. Ces caractères présentés ainsi dans leur intégrité et suivant leur ordre forment une inscription dont le sens est *Jovi maximo, numinibus* sous-entendu *domus augustae libentissime votum solvit.*

L'inscription marque clairement que cette pierre faisoit partie d'un monument votif; elle fait connoître la divinité à laquelle elle est dédiée; mais elle n'indique ni le motif du vœu, ni le personnage qui s'en acquitte.

Sur une autre pierre taillée en forme d'autel carré et qui est sculpté sur trois faces, on voit à chaque côté un petit génie ailé, et sur la face du milieu une espèce de petite table en forme de plateau,

soutenu sur un pied et portant un plat rempli de raisins, de poires et d'autres fruits. L'un des génies ailés semble marcher, l'autre est arrêté. La position de sa main et la direction de ses doigts indiquent l'intention du sculpteur qui a voulu figurer un enfant qui pisse. Cette pierre a été annoncée dans le journal de la Côte-d'Or comme une frise ; il est évident qu'elle n'a pu avoir cette destination, puisqu'elle est sculptée sur trois côtés. La nudité de l'enfant, la position de sa main sur certaine partie de son corps ont fait penser à quelques personnes qu'il étoit une représentation de Priape. Dans ce cas, la figure de la divinité auroit occupé la face principale et non pas un des côtés du monument. D'ailleurs, les modestes attributs d'un foible enfant n'ont rien de commun avec la monstrueuse et indécente représentation du Dieu des jardins. Quoique ce monument par sa forme et par ses dimensions puisse passer pour un autel, il seroit plus naturel, d'après le genre des ornemens qu'il représente, de le considérer comme un socle ou comme un simple objet de décoration.

Ce qui véritablement est un autel, c'est le monument qui sur trois faces représente Hercule, Mercure et Junon, figures en pied, sculptées en bas-relief et d'une proportion demi-nature. Quelques antiquaires ont prétendu que les temples ou au moins les autels étoient chez les Grecs et chez les Romains consacrés exclusivement à la même divinité. Ce monument est une nouvelle preuve du peu de fondement de leur système. On sait d'ailleurs que quelquefois les différens Dieux étoient surnommés les uns *συνναοι*, les autres *συμβωμοι*, lorsqu'ils avoient des temples ou des autels communs; on associoit au même culte les divinités qui par leur naissance, leur pouvoir, leurs attributions, et par d'autres rapports mythologiques, pouvoient être réunies dans les hommages qu'on leur rendoit et dans les pièces qui leur étoient adressées. C'est ainsi qu'à Trézène on sacrifioit aux Muses et au Sommeil sur un autel consacré par Artalus. Pausanias qui rapporte ce fait nous apprend encore que dans le temple de Jupiter Capitolin à Rome, les honneurs d'un même culte se parta-

geoient entre ce Dieu, Junon et Minerve. La réunion des figures d'Hercule, de Mercure et de Junon sur notre autel, peut avoir rapport à l'histoire mythologique d'Hercule persécuté par Junon qui avoit excité Eurysthée à lui imposer les douze travaux, et aidé par Mercure dans ces entreprises difficiles. Si l'on vouloit pousser plus loin les rapprochemens que peuvent fournir le placement et les attributs des figures, on diroit que Mercure, occupant la face principale de l'autel, se trouve entre Hercule et Junon pour protéger le héros contre la jalouse et vindicative déesse et qu'il est armé d'une pique, parce que c'est alors Mercure *Promachus*, le défenseur, le combattant.

Mais au lieu de développer les conjectures que peuvent faire naître les figures représentées sur ce monument, il est plus intéressant de les décrire avec exactitude. Elles sont toutes trois sculptées en bas-relief dans un renfoncement de la pierre, dont les bords sont de niveau avec les parties les plus saillantes de la sculpture. Cette disposition, assez ordinaire dans les

monumens gaulois, ne doit cependant pas faire penser que celui-ci soit de ce genre. Quoique le style des figures paroisse inférieur au style ordinaire des ouvrages romains, et que l'exécution soit incorrecte dans quelques parties, les détails sont cependant mieux indiqués et mieux exécutés que dans les sculptures gauloises et n'ont pas la lourdeur qui les caractérise.

Ce monument lorsqu'il a été tiré de la fouille offroit la figure de Mercure dans une conservation parfaite, depuis elle a éprouvé quelques mutilations; celle de Junon, très dégradée, ne présente que l'ovale du visage. Des mutilations anciennes en ont entièrement détruit les traits et effacé une partie de la tunique. Cependant on peut juger de l'ensemble et du mouvement de la figure; le bras qui tient la patère est entièrement conservé. L'oiseau placé aux pieds de la déesse, quoiqu'un peu mutilé et très-mal exécuté, est cependant reconnoissable surtout par son aigrette, et caractérise la déesse, que sans cet accessoire, il eût été impossible de reconnoître.

La figure de Mercure est entièrement nue, sans pétase ni talonnière ; le Dieu est droit, appuyé sur une pique, son bras gauche est couvert en partie par sa chlamyde, et dans la main droite il tient une bourse.

La figure d'Hercule a été enfouie sans aucunes mutilations. Il y a quelques années, elle a été considérablement endommagée dans le massif même de la fondation dont elle a été tirée, par des fouilles et des constructions faites dans la maison contiguë. Ces mutilations ont entièrement détruit le bras et la jambe droite, ainsi que les détails du torse de cette figure; le reste du corps est intact; la tête est barbue; le corps ne porte d'autres vêtemens que la peau du lion jetée sur l'épaule et sur le bras gauche; de la main opposée, le Dieu tient son canthare, et derrière lui on voit son arc et son carquois.

Tels sont, MM., les monumens d'antiquités que vous avez voulu conserver dans votre collection. Quelques-uns, comme vous l'avez remarqué, peuvent être recommandables sous le rapport de l'art,

et cette considération seule devoit vous engager à veiller à leur conservation. Les autres, par les mutilations qu'ils ont éprouvées et par leur caractère n'offrent pas le même avantage sous le rapport de l'étude de l'antiquité, mais ils peuvent un jour fournir des secours à ceux qui tenteront d'étudier et d'expliquer les monumens que d'autres fouilles procureront sans doute. L'élargissement de la rue des Singes mettra à découvert les murs de l'ancienne enceinte de Dijon et vous procurera les moyens d'augmenter une collection qui chaque jour deviendra plus complette et plus précieuse. Une semblable réunion des divers fragmens d'antiquités découverts depuis longtemps eût peut-être donné des éclaircissemens sur les temps anciens de Dijon, si au lieu de laisser disperser et mutiler les monumens, on eut, comme vous le faites, rassemblé leurs débris et rendu publiques leurs descriptions.

F I N.

